






LAVRA
PETRARCA
1327
LA FONTAINE DE VAVCLUSE

L'HERMITE
EN PROVINCE,

OU

OBSERVATIONS
SUR LES MŒURS ET LES USAGES FRANÇAIS
AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE.

PAR M. DE JOUY,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ORNÉ DE DEUX GRAVURES ET DE VIGNETTES.

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
BOIL., *Art Poét.*

TOME TROISIÈME.

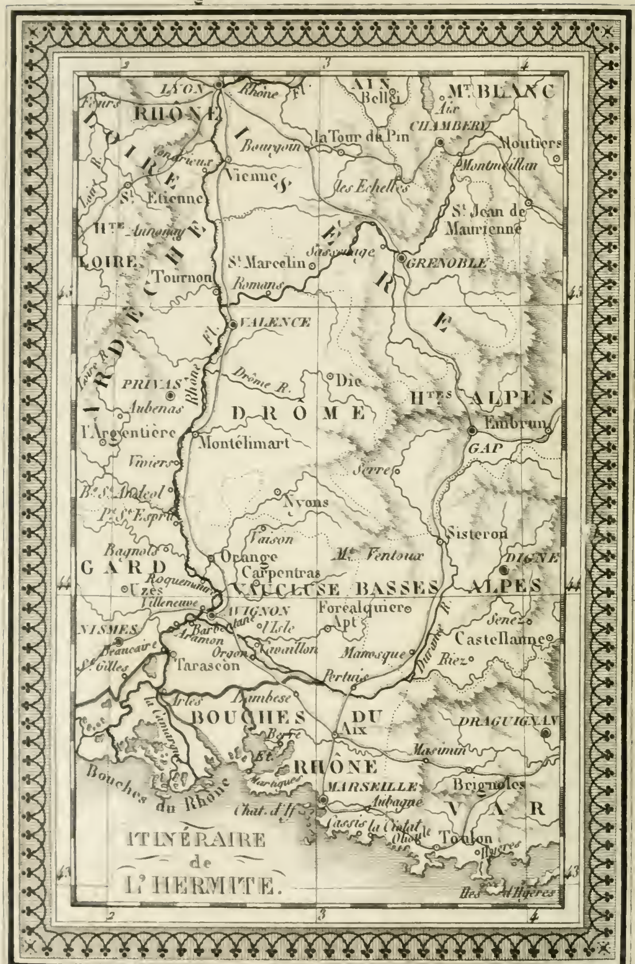




A PARIS,
CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ÉDIT. DE LA COLL. DES MŒURS FRANÇAISES,
RUE CHRISTINE, N° 5.
1820.



Longitude Orientale du Méridien de Paris.



Dessiné et Gravé par Ambroise Tardieu, Rue du Jardinet, N.º 12.

L'HERMITE
EN PROVINCE.

N° XLVI. — 29 *octobre* 1818.

GALERIE ANCIENNE ET MODERNE.

Obsequium amicos, veritas odium parit.
TÉR., Andrienne.

La complaisance fait des amis, la vérité engendre des haines.

Depuis la fondation d'un collége à Nîmes par François Ier, les lettres y ont constamment eu d'ardens adorateurs. Le clergé refusa long-tems les secours que le roi lui demandait pour cet établissement, auquel la réformation, en s'introduisant dans la ville, fit bientôt prendre un très-grand essor. La révocation de l'édit de Nantes détruisit cette institution, et livra l'enseignement aux jésuites ; ils s'en arrogèrent si bien

le privilége exclusif, que lorsque l'académie royale voulut instituer un cours gratuit de grec, pour lequel on avait appelé un bénédictin de Toulouse, les jésuites s'opposèrent à l'exécution de ce dessein, qu'on fut obligé d'abandonner.

L'académie, fondée en 1682, et associée quelques années après à l'académie française, subsista avec éclat jusqu'à la révocation de ce même édit de Nantes ; elle perdit à cette fatale époque ses membres les plus distingués, qu'elle ne parvint pas à remplacer.

Depuis sa renaissance en 1752, elle a dû son principal lustre à M. *Seguier*, l'ami, l'élève de Maffei, à-la-fois antiquaire et botaniste, de l'académie des sciences et de celle des inscriptions, et qui le premier a découvert l'inscription de la *Maison carrée*, à l'aide des trous qui servaient à cramponner les lettres de bronze. M. Seguier avait rassemblé une collection très-précieuse de livres, de médailles et d'objets d'histoire naturelle : les états de la province et le roi voulurent en faire l'acquisition, et en offrirent un prix très-considérable, avec la condition d'en laisser la jouissance au savant qui l'avait formée : celui-ci préféra la léguer à l'a-

cadémie, et ordonna, par la même clause de son testament, que la maison qui contenait ses trésors scientifiques fût vendue au profit des pauvres. Le prix en fut payé par M. Bec-de-Lièvre, évêque de Nîmes, au nom de l'académie. La Bibliothèque du roi s'est enrichie un peu violemment d'un catalogue, ou plutôt d'un *index* critique de toutes les inscriptions grecques, latines, étrusques, connues jusqu'en 1768, et qui faisait partie du legs que Seguier avait laissé à l'académie. Ce manuscrit, en deux volumes in-folio, est une des plus utiles entreprises que l'érudition ait jamais formées.

L'académie, rétablie en 1800, s'est signalée par des travaux assidus : la Notice qu'elle offrait au public, chaque année, fait infiniment d'honneur aux connaissances et au talent de M. *Trélis*, que la rédigeait en qualité de secrétaire perpétuel, et qui l'a enrichie, comme auteur, de divers morceaux de littérature et de poésie également estimables.

Les événemens de 1815 ont porté un nouveau coup à l'académie, en la privant sans retour de quelques-uns de ses membres les plus distingués ; de ce nombre se trouvent ce même M. Trélis et

M. *Vincens de Saint-Laurent*, correspondant de l'académie des inscriptions, et l'un des hommes qui honorent le plus sa patrie par la réunion des talens qui font l'homme de lettres, des qualités qui distinguent le bon administrateur, et des vertus qui caractérisent le bon citoyen.

Peu de villes du même ordre, en Europe, peuvent se vanter ou se plaindre d'un aussi grand nombre d'hommes célèbres ou fameux : je citerai les principaux.

Les deux *Aurélius Fulvius*, l'aïeul et le père de l'empereur Antonin ; ce prince et son successeur, de sainte et philosophique mémoire, se firent un devoir religieux de favoriser cette ville ; c'est à leur règne, de trop courte durée, que remonte probablement la construction de l'Amphithéâtre, connu sous le nom des *Arènes*.

Domitius Afer, orateur aussi distingué que délateur infâme ; il était digne de vivre sous Tibère, Caligula et Néron. Tacite en parle comme du *modèle des délateurs de l'innocence et des défenseurs du crime.*

Saint Léonce, évêque de Fréjus, et son frère, *saint Castor*, évêque d'Apt. Ce dernier est le patron de la cathédrale de Nîmes.

Jean Nicot, qui apporta le premier en France le tabac, connu d'abord sous le nom de *nicotiane*.

Traucat, à qui l'on doit la plantation du mûrier : ses pépinières, depuis 1564 jusqu'en 1606, fournirent au Languedoc et à la Provence plus de quatre millions de pieds de cet arbre précieux.

Samuel Petit, l'un des hommes les plus érudits du seizième siècle, à la fin duquel il est né. Il était profondément versé dans les langues latine, grecque et orientales : entrant un jour dans une synagogue d'Avignon, où un rabbin déclamait en hébreu contre les chrétiens, il se mit à rétorquer l'orateur dans cette même langue.

Cotelier fut employé par Colbert à la révision des manuscrits de la Bibliothèque du roi.

Cassaigne, beaucoup moins connu comme successeur de Saint-Amand à l'académie française, comme l'un des quatre académiciens dont l'académie des inscriptions fut d'abord composée, que par le ridicule ineffaçable dont Boileau l'affubla dans ses satires.

Saurin, le plus célèbre des prédicateurs protestans ; né dans la religion réformée, il se fit ca-

tholique, redevint protestant, et fut successivement ministre à Londres et à La Haye.

Court de Gébelin, auteur du *Monde primitif*, également célèbre comme philosophe et comme érudit.

Imbert, auteur du joli poëme du *Jugement de Pâris* et de la comédie du *Jaloux sans amour.*

Rabaud Saint-Etienne, pasteur de l'église réformée de Nîmes, membre de l'assemblée constituante et ensuite de la convention nationale, auteur de plusieurs écrits, dont les plus remarquables sont ses Lettres à M. Bailly sur l'*Histoire primitive de la Grèce*, et le *Précis historique sur la Révolution*. Il se fit remarquer par ses talens et par ses grands travaux dans les deux assemblées politiques où il figura, et fut une des plus illustres victimes de l'exécrable tyrannie de Robespierre.

Teissier de Marguerittes, député à l'assemblée constituante, auquel il est plus facile de pardonner une mauvaise tragédie de *la Révolution de Portugal*, que la part qu'il prit à la *bagarre* de Nîmes.

L'abbé de *Caveyrac*, si honteusement fameux par son apologie de la Saint-Barthélemi.

Pour ne point alonger cette liste biographique, dans laquelle j'embrasse tout le département du Gard, je me contenterai de nommer *La Baumelle*, *Astruc*, *Bridaine*, le pape *Clément IV*, *Coste* (annotateur de la Bruyère), *Desparcieux*, *Dumas* (l'inventeur du bureau typographique), *Anne Dunoyer*, *Graverol*, *Mandajors* (auteur d'une histoire de la Gaule narbonnaise), *Ménard*, les deux *Mercier* d'Uzès, le jésuite *Paulhian* (si maltraité par Voltaire), l'ingénieur *Pitot* (de l'académie des sciences), le médecin *Varanda*, le chronologiste *Alphonse de Vignoles*, *Rivarol*, et Mme *Verdier* d'Uzès ; cette femme, si justement célèbre, enseigna seule à sa fille la musique, la peinture et les langues mortes, qu'elle possédait à un degré très-remarquable.

Dans la liste des hommes morts qui ont cultivé avec succès les lettres dans ce pays, je m'aperçois que je n'ai pas fait mention de l'abbé de *Charnes* et de *Morgier ;* il est vrai qu'ils n'ont pas jeté un grand éclat, mais ils fondèrent, au commencement du seizième siècle, *l'ordre de la Boisson*, et les convives actuels des *Soupers de Momus* ne me pardonneraient pas un pareil oubli. Cette joyeuse association d'une vingtaine de gas-

tronomes, gens d'esprit et de bonne compagnie, publiait, sous le titre de *Nouvelles de l'ordre de la Boisson,* des facéties en vers et en prose, dont quelques-unes sont remarquables par l'esprit, le goût et la malice qui les assaisonnent ; j'en citerai quelques traits :

A la barbe des ennemis,
Villars s'est emparé des lignes ;
S'il vient à s'emparer des vignes,
Voilà les Allemands soumis.

La philosophie du grand-maître est agréablement exprimée dans le quatrain suivant.

Je donne à l'oubli le passé,
Le présent à l'indifférence ;
Et, pour vivre débarrassé,
L'avenir à la Providence.

En lisant les articles suivans, on se convaincra que les journaux, à cette époque de despotisme, étaient plus libres qu'ils ne le sont aujourd'hui sous un régime constitutionnel.

Lisbonne, 20 février 1705.

« L'archiduc vient de donner une superbe
» mascarade où figurait l'amirante de Castille :
» il était masqué en roi, et, dans cet équi-

» page, il ne fut reconnu de personne ; l'ami-
» rante dansa les *Folies d'Espagne*, qui est sa
» danse ordinaire. »

Voici comment les joyeux confrères annonçaient les victoires des armées françaises pendant la guerre de la succession :

De Bruxelles, 28 juin 1707.

« L'armée des alliés est toujours campée
» près de Tirlemont, où elle ne boit que de la
» bière, et celle du duc de Vendôme près de
» Gemblours, où elle ne boit que du vin, ce
» qui cause une grande désertion dans la pre-
» mière au profit de l'armée de France.

» Dans une fête donnée à Londres, on a fait
» de vastes projets pour donner des bornes au
» pouvoir exorbitant de la France (vieux style);
» on parlait d'aller fourrager jusqu'aux portes
» de Reims, et d'enlever tout le vin de Cham-
» pagne pour la bouche de la reine, qui l'aime
» beaucoup, de tailler en pièces l'armée de
» Philippe V, et de mener en triomphe le roi
» Charles III dans sa bonne ville de Madrid.

» La journée se passa à faire des châteaux en
» Espagne, qui furent tous abattus le lendemain

» à l'arrivée de deux courriers, dont le premier
» apportait la nouvelle de la défaite des alliés à
» Almanza, par le duc de Berwick, et l'autre la
» perte d'un grand nombre de vaisseaux pris ou
» coulés par les Français. La première question
» que fit la reine fut de s'informer si Alicante
» était pris ; et sur la réponse du courrier,
» qu'il était à la veille de l'être, S. M. fut si
» troublée, qu'on ne douta pas que cette ville
» ne lui tînt fortement au cœur.

» Depuis ce moment, le commerce languit,
» l'argent a disparu, et le vin ne circule non
» plus dans Londres que les billets de l'échi-
» quier. A défaut de vins d'Espagne, sur les-
» quels on ne peut plus compter, on parle de s'en
» procurer ailleurs ; mais la question est de
» les transporter ici. Nous avons beau publier
» que l'empire de la mer nous appartient, le
» chevalier de Forbin et les armateurs n'en
» veulent rien croire, et attaquent insolemment
» tout ce qui porte pavillon anglais. »

Parmi les gens de lettres vivans, ceux qui figurent dans le département du Gard avec le plus de distinction, sont :

MM. *Eymar*, philosophe moraliste ; *Ger-*

gonne, rédacteur des *Annales de mathématiques*, en ce moment professeur d'astronomie à Montpellier ; *Dhombres Firmas*, physicien naturaliste ; *Guizot ; Larnac*, auteur d'une tragédie de *Thémistocle*, jouée avec succès au théâtre Français ; *Tedenat*, recteur de l'académie universitaire de Nîmes ; *Vincens de Saint-Laurent*, que j'ai déjà cité en parlant de l'académie ; *Pieyre*, auteur dramatique, principalement connu par sa comédie de *l'Ecole des Pères ;* le vicomte *Dampmartin*, qui a publié un grand nombre d'ouvrages historiques ; et *Alexandre Vincens*, professeur académique de littérature ancienne : cet homme, d'un prodigieux savoir, et qui n'a certainement qu'un très-petit nombre de rivaux en Europe, est à peine connu hors des murs de Nîmes. Doué d'une mémoire prodigieuse, d'une érudition immense qui n'ôte rien à la finesse de son esprit et à la délicatesse de son goût, profond helléniste, habile grammairien, il n'est étranger à aucune partie des connaissances humaines ; mais il cultive de préférence la littérature classique. Ce savant professeur n'a encore publié que la traduction de quelques morceaux des tragiques grecs, épars dans les Mé-

moires de l'académie ; ses amis le pressent en vain d'achever et de mettre au jour quelques ouvrages d'une haute littérature, qu'il s'obstine à ne point livrer à l'impression. Avec un si rare mérite, M. Vincens a une bonté, une négligence de caractère, qu'on ne peut comparer qu'à celle de La Fontaine, et une modestie qu'on ne peut comparer à aucune autre.

Sans avoir jeté un aussi grand éclat dans les arts que dans les lettres, Nîmes n'est cependant jamais restée étrangère à leur culture. Trois peintres y ont acquis et laissé une assez grande réputation, *Renaud Levieux*, *Natoire* qui fut long-tems directeur de l'école française à Rome, et un jeune peintre, nommé *Sigalon*, qui donne aujourd'hui les plus grandes espérances.

M. *Durand Subleyras* tient le premier rang parmi les architectes. On lui doit les réparations faites à la *Maison carrée*, dont les travaux se continuent sous sa direction. M. Durand a embelli la ville de deux édifices très-remarquables, le Palais de Justice, imité de Propylées d'Athènes, et l'Hospice, bâtiment de la même longueur que l'hôtel des Monnaies de Paris. J'ai été visiter l'habitation charmante que M. Du-

rand a bâtie, pour lui-même, près de la citadelle ; la façade, dans le genre italien, est formée par un péristyle à quatre colonnes ; du haut de la seconde terrasse qui couronne l'édifice, on découvre la ville entière. Cet hermitage, digne de l artiste habile qui l'a construit et du sage qui l'occupe, a souvent attiré les regards des étrangers.

Le souvenir des gens de lettres et des artistes me ramène à la gloire des guerriers.

Saint-Jean-de-Gardonenque, petite ville du département du Gard, est la patrie de ce célèbre maréchal de *Toiras*, un des plus grands hommes de guerre de son tems, et l'une des plus illustres victimes de la tyrannie de Richelieu ; son éloge est tout entier dans l'estime de ses soldats, qui, en trempant leurs mouchoirs dans le sang de sa plaie, au siége de Fontanelle, où mourut ce grand capitaine, s'écriaient : *Tant qu'il ne sera pas effacé, nous vaincrons nos ennemis.*

Le héros du Canada, le patriote et valeureux *Montcalm ; Louis d'Assas*, immortalisé par son dévouement à Clostercamp, honoreront, dans la dernière postérité, ces murs où ils ont pris naissance.

Cette ville, ainsi que le reste du département, a fourni dans la dernière guerre une foule de braves, dont plusieurs se sont signalés par des actions d'éclat ; le baron *Fornier d'Albe* est, je crois, le seul qui soit parvenu au grade d'officier-général. Après avoir servi avec beaucoup de distinction en Italie, en Egypte, en Allemagne, aux batailles d'Iéna et de Wagram, où il fut nommé maréchal-de-camp, il a couronné sa carrière militaire par la défense la plus glorieuse de Custrin, qu'il n'a rendu (malgré les malheurs de la campagne de Russie et la désertion des troupes alliées qui formaient la majeure partie de la garnison) qu'après avoir épuisé tous les moyens possibles de résistance, et avoir supporté jusqu'aux dernières extrémités les plus cruelles privations. Mais la gloire de cette mémorable défense s'est perdue dans le tourbillon des événemens politiques de 1814, et la modestie du général est en quelque sorte complice de l'insouciance de ceux qui auraient dû s'en souvenir et la récompenser.

J'ai consacré une journée entière à visiter les monumens antiques les mieux conservés qui existent maintenant en Europe.

L'époque de la construction de l'*Amphithéâtre*

(les Arènes) n'est pas connue ; on conjecture cependant qu'il a été bâti sous le règne d'Antonin-le-Pieux : bien qu'il n'offre que des ruines dans quelques-unes de ses parties intérieures, il n'en est pas moins, dans son ensemble, un des monumens qui nous restent de la grandeur romaine : c'est M. *Grangent*, ingénieur en chef du département, qui a présidé à sa restauration ; et les premiers fonds, pour ce travail important, ont été accordés par M. François de Neufchâteau, alors ministre, à la sollicitation de M. Chabaud-Latour. On doit à ce dernier un témoignage de reconnaissance plus solennel encore, pour la part qu'il a prise aux démarches qui ont obtenu grâce pour les malheureuses victimes des erreurs judiciaires de 1815.

En m'amusant à tracer sur mon album un croquis de l'*Amphithéâtre*, de la *Maison carrée* et du *temple de Diane*, je n'ai pas oublié d'esquisser la figure de quelques originaux qui se trouvaient en même tems que moi au milieu de ces ruines. J'ai placé en regard, dans mon *amphithéâtre*, deux personnages très-pittoresques. L'un, vêtu en noir, les bas sur les talons, la tête chauve, tenait son mouchoir d'une main et de l'autre une

pierre avec laquelle il s'essuyait le visage par distraction ; il y avait de la science, de l'esprit, de la bonté dans cette figure-là ; j'ai su depuis que je ne m'étais pas trompé.

L'autre, en habit gris, en chapeau blanc, mordait ses lèvres minces en se promenant d'un pas mal assuré et les mains derrière le dos ; comme le procureur dans *les Deux Frères*, il grommelait entre les dents : *Cela va mal.*

Les fouilles que l'on a faites à l'Amphithéâtre pour abaisser l'arène au niveau de son ancien sol, ont considérablement augmenté le trésor de fragmens antiques dont jouissait déjà la ville de Nîmes ; on se propose de former, de tous ses précieux débris, un musée dans le magnifique monument vulgairement appelé la *Maison carrée*. On sait que Louis XIV avait conçu le projet de transporter dans le parc de Versailles ce monument consacré aux petits-fils d'Auguste ; Mansard, envoyé sur les lieux, trouva la chose impossible, et l'on se contenta de prendre des mesures pour arrêter les progrès de la dégradation de cet admirable édifice, dont la façade a servi de modèle pour la colonnade du Louvre. L'admiration qu'excitait en moi la

vue de ce chef-d'œuvre de l'art a été un moment distraite d'une manière bien désagréable, à la vue des deux hommes les plus laids, l'un au physique et l'autre au moral, que j'aie, je crois, rencontrés dans ma vie ; le talent et la probité rachètent du moins, dans le premier, les outrages de la nature ; mais l'autre, grand fluet, le teint brûlé, coiffé d'un chapeau militaire !.... Je ne savais à quoi attribuer le malaise que sa vue m'inspirait ; on l'a nommé près de moi ; le dégoût et l'honneur ont pris la place de la répugnance, et je me suis demandé, et m'enfuyant, pour qui la justice des hommes était faite.

Les autres monumens sont la *Tour-Magne* (Turris-Magna), qui tênait aux remparts antiques ; le *temple de Diane*, et, à une très-petite distance de la ville, les débris d'un ancien temple communément appelé *église Sainte-Perpétue*. En continuant mon voyage, j'aurai occasion de parler du magnifique aqueduc romain, connu sous le nom de *Pont du Gard*.

On a long-tems regretté que ces chefs-d'œuvre de l'architecture antique restassent inconnus à la nation qui les possède ; *les Antiquités du midi de la France*, ouvrage que publient par

souscription MM. Grangent, Durand et Simon Durand, ne laisseront plus rien à désirer à cet égard. Je ne dois pas oublier non plus de faire mention des jolis dessins lithographiés que vient de publier M. Alphonse de Seynes, qui cultive les arts en amateur avec un talent qui pourrait faire la réputation d'un artiste.



N° XLVII. — 14 *novembre* 1818.

ALAIS.

La société a ressemblé trop long-tems à ce noble jeu de bassette, où des fripons volaient des dupes, tandis que les honnêtes gens de la galerie n'osaient avertir les perdans que l'on trompait.

N.

Il s'est fait, depuis quelque tems, dans les mœurs et dans le caractère national, une heureuse révolution à laquelle nous avons l'amour-propre de ne pas nous croire tout-à-fait étrangers. Sous le règne du monarque orgueilleux qui voyait l'état en lui seul, la France tout entière était à Versailles ; Paris était compté pour peu de chose ; la province n'était comptée pour rien ; le nom seul de province était un ridicule.

Dans les deux règnes suivans, la noblesse (on n'entendait plus par ce mot que les familles

présentées) déserta successivement la cour, et vint se fixer dans la capitale, où les gens de lettres, que l'on appelait alors *les philosophes*, s'étaient saisis du sceptre de l'opinion. Les grands seigneurs, toujours prêts à transiger avec la puissance, de quelque nature qu'elle soit, réclamèrent une part de cette autorité naissante ; et Paris, qui n'était à cette époque que ce qu'il est aujourd'hui, que ce qu'il doit être, un vaste miroir où se réfléchissent et quelquefois s'absorbent les rayons divergens de la gloire nationale, fut considéré comme le foyer de toute lumière, comme le principe, le but et la fin de tout ordre social en-deçà des Pyrénées et des Alpes.

La révolution, en concentrant dans la capitale toute l'action, tous les ressorts, toute la force du gouvernement, en y appelant tous les intérêts, en y ramenant toutes les ambitions, aggrava cette disposition funeste ; la patrie était, pour ainsi dire, emprisonnée dans les murs de Paris ; nos revers l'on rendue à la liberté ; elle ne connaît plus de limites que celle de la France : les départemens, en plus d'une occasion récente, ont donné l'exemple du plus

noble patriotisme, du plus inébranlable courage, et, dans les dernieres élections, la *Sarthe*, la *Vendée*, le *Finistère*, l'*Ain*, la *Haute-Saône* et la *Moselle*, ont fait envier à la *Seine* les succès qu'ils ont obtenus. Je n'ose me flatter d'avoir contribué personnellement à ces heureux progrès de l'esprit public ; mais je crois être plus à portée qu'un autre d'en apprécier l'étendue et d'en suivre le développement.

Nulle part il n'est plus sensible que dans le pays que je parcours : le voyageur qui a quitté le midi de la France en 1815, et qui s'y retrouve à la fin de 1818, est tenté de croire que dix ou douze générations se sont succédé pendant son absence.

J'étais parti de Nîmes pour me rendre à Alais, où ma vieille amie, madame de Lorys, m'avait fait promettre d'aller passer vingt-quatre heures chez son frère le comte de F*** : les ressorts, ou plutôt les soupentes d'une espèce de gondole dans laquelle je voyageais, cassèrent à une demi-lieue de la ville : la pluie tombait à torrent, et j'étais près du ruisseau d'*Auzon*, à quelques pas d'un de ces châteaux qu'on appelle *mas* dans le patois du pays ; j'allai m'y réfu-

gier pendant qu'on faisait à ma voiture les réparations indispensables. Je m'amusais à causer avec une vieille femme, qui me fit de très-bonne grâce les honneurs et l'histoire du *mas* de Lom, dont elle est concierge depuis environ cinquante ans. Ce château, avec les champs qui l'entourent, avait été, jusqu'en 1685, la propriété de la famille de Lom, que la révocation de l'édit de Nantes obligea de s'expatrier: on ne sait par quelle considération ce bien confisqué, au lieu d'être vendu, fut mis en régie : le fisc en touchait les revenus depuis plus de cent ans, lorsque l'assemblée constituante rendit un décret qui autorisait, pendant l'espace de cinq ans, la restitution aux descendans des religionnaires fugitifs, de leurs patrimoines inaliénés, sous la condition spéciale de rentrer en France, et d'y exercer leurs droits de citoyens. La famille de Lom, réfugiée en Suisse, fut du très-petit nombre de celles qui profitèrent de cette faveur ; et le chevalier de Lom, arrière-petit-fils de celui qui avait été dépouillé, fut remis en possession du domaine de ses pères. Il fit plus que recouvrer, il mérita le titre de Français qui lui avait été rendu ; élevé à l'école polytechnique, il en sortit

pour entrer au service ; et après avoir fait, avec honneur et distinction, toutes les campagnes à l'armée française, en Espagne, en Portugal et en Russie, il est actuellement officier de l'état-major dans la garde royale.

M. le comte de F***, chez lequel je suis descendu à Alais, passe pour un homme singulier; il est, en effet, vertueux, sensible, instruit et modeste ; ces qualités ne contribuent pas à son bonheur, il faut en convenir; le mal, dont il a été victime ou témoin depuis trente ans, paraît avoir brisé son courage et ses forces : après avoir observé ses concitoyens, il se croit en droit de juger les hommes, et s'afflige du mépris qu'il a pour eux.

J'ai profité de la journée que nous passâmes ensemble pour l'interroger sur les événemens dont cette ville a été le théâtre il y a quelques mois ; sa réponse est un appendice à la relation de M. Durand de Nîmes et aux deux Mémoires de M. Lauze du Perret.

Les trois années qui viennent de s'écouler ici semblent appartenir à l'histoire de Charles VI, de Charles IX et de Henri III, à en juger par les maux que les mêmes classes d'hommes y ont faits au monarque et à la nation.

La population d'Alais, d'environ sept à huit mille ames, se compose de deux tiers de catholiques et d'un tiers de protestans : ceux-ci, en y joignant trois notables maisons de catholiques, forment le parti libéral, c'est-à-dire le parti qui veut franchement le roi et la charte : c'est la classe la plus riche, la plus industrieuse et la plus commerçante. Le parti des royalistes, soi-disant purs, était formé, comme ailleurs, de quelques prêtres fanatiques, de quelques nobles sans considération, sous les bannières desquels s'était réunie cette foule de prolétaires que l'ignorance, l'appât du gain et l'assurance de l'impunité laissent toujours à la disposition des factieux.

Un comité formé à Beaucaire, et dirigé par un comité central, était parvenu à peupler de ses créatures les administrations, les tribunaux, et principalement la garde nationale ; il était tems que le ministère connût la vérité : le péril était imminent ; la réaction du Midi ne tendait à rien moins qu'à le séparer de la France ; les changemens opérés parmi les autorités locales paralysèrent les efforts du comité secret, dont on peut apprécier l'influence par les obstacles que rencontra dans son exécution l'or-

donnance royale qui prescrivait la dissolution et le désarmement de la garde nationale du Gard, dont la formation avait été l'ouvrage de ce comité de Beaucaire.

Dans cette circonstance décisive, le nouveau préfet, M. d'Argout, eut besoin de toute la fermeté de son grand caractère pour comprimer les factieux, dont l'audace et la sottise ne se signalèrent nulle part avec autant d'inpudence que dans la ville d'Alais. J'entrerai, à ce sujet, dans quelques détails qui ne sont pas assez connus.

Une insurrection dans la garde nationale avait été complottée pour le dimanche 2 août; l'autorité en fut instruite, on demanda des troupes, et la veille cent vingt hommes entrèrent dans la ville : cette poignée de soldats ne changea rien au projet des révoltés. La garde nationale (s'il faut appeler de ce nom la foule de gens sans aveu qu'on y avait introduits), cette partie de la garde nationale, poussée par les *chapeaux noirs* *, qui la suivaient partout, se transporte sur la place de la commune, où elle proclame la révolte dans les termes les plus injurieux au gouvernement et à

* Agitateurs du haut parage.

la majesté royale. En présence de la force armée, les caissons qui renfermaient les fusils provenant du dépôt et du désarmement sont enlevés, brisés à coups de hache, et brûlés sur la place publique.

Après ce premier exploit, la bande se porte au fort, dans l'intention de le faire sauter en mettant le feu aux poudres, et de se répandre ensuite dans la ville pour y piller les maisons des libéraux : la compagnie de pompiers et celle des grenadiers de la garde nationale, composée en grande partie des plus riches propriétaires, parviennent à suspendre le désordre jusqu'au lendemain, où les mêmes scènes se reproduisent avec plus de fureur.

Ces brigands (sur le bruit répandu à dessein par les meneurs que Nîmes et Uzès avaient arboré l'étendard de la révolte) se portèrent en foule chez un pauvre grenadier de la vieille garde, retiré du service. Ce brave homme, que les honnêtes gens avaient proposé de mettre à leur tête, était un objet d'effroi pour la populace insurgée. Sa maison fut investie ; on s'apprêtait à y mettre le feu, lorsque l'autorité, sans doute pour soustraire ce militaire à la fureur des as-

sassins, le fit conduire en prison ; il fut sur le point d'être égorgé en route : l'arrivée d'un bataillon suisse prévint (en ce qu'il avait de plus horrible) l'exécution du projet des factieux : le calme se rétablit, et on arrêta vingt-deux des plus forcenés agens conspirateurs : beaucoup de gens furent affligés, mais personne ne fut surpris de l'ordre qui depuis les a rendus presque tous à la liberté.

Ce mouvement d'Alais, ajouta le comte de F***, n'était qu'une fausse attaque ; il avait pour but d'attirer ici le préfet, le général et la garnison de Nîmes, où devait s'opérer, en leur absence, une insurrection qui se serait infailliblement étendue à toutes les villes du Midi.

Je crois devoir passer sous silence une foule de détails du plus grand intérêt que m'a donnés la même personne sur la vaste conspiration qui a enveloppé trois ans le midi de la France. On connaît les faits principaux. Il m'en a révélé la cause. « C'est un abîme de fange recouvert d'un tapis d'or..... »

Me voici dans la ville d'Uzès, où m'affligent les souvenirs récens des horreurs qui s'y sont commises ; un témoin oculaire en a retracé l'o-

dieux tableau ; je ne reviendrai pas sur cet amas d'atrocités ; il me suffira de dire que vingt-deux victimes ont été sacrifiées à Uzès, dans l'espace de quelques jours (août 1815). Dans ce nombre se trouvaient *six paysans* de *Saint-Maurice*, fusillés sur l'Esplanade, sous les fenêtres du sous-préfet ; ils ont laissé vingt-huit enfans ;

Six prisonniers arrachés deux à deux des prisons, et fusillés également sur l'Esplanade ;

Dix autres individus, vieillards, femmes et enfans.

Je ne parle pas de cinq ou six maisons incendiées, de trente maisons pillées, et d'une grande quantité d'autres que l'on se contenta de rançonner. Et tant de crimes n'arrachèrent pas même une plainte aux autorités d'alors !!!

Pour me distraire du spectacle des ruines modernes, j'ai été visiter les ruines antiques du *temple des Druides*. Ce temple, si ridiculement vanté, n'offre aux regards qu'une caverne profonde, creusée dans le sein d'une montagne, où l'on remarque un autel taillé dans le roc, autour duquel on reconnaît la place des anneaux qui servaient à attacher les victimes humaines

destinées aux sacrifices. On frémit d'épouvante en songeant à cette rivière de sang alimentée par le fanatisme religieux, et dont les flots ont couvert notre vieille terre des Gaules, depuis le temps des druides jusqu'à celui des missionnaires.

De retour de cette course un peu fatigante, je me suis reposé dans les magnifiques jardins de l'archevêché. Que de grands souvenirs se rattachent à ces beaux lieux! Au bas du parc se trouve cette fontaine d'*Eure* que les Romains, par des travaux immenses, conduisirent à Nîmes; là commence ce superbe aqueduc qui dans son chemin formait *le pont du Gard*. Me voici dans un pavillon où Racine a composé sa première tragédie. On peut croire que le tableau magnifique qu'il avait sous les yeux ne fut point étranger à l'inspiration du génie dont on sent déjà l'influence dans ce monologue de Jocaste, qui présageait l'auteur de *Phèdre* et d'*Iphigénie*. Je n'ai pas été surpris de rencontrer dans ce sanctuaire poétique l'auteur de *Thémistocle;* et ses vers sur la *mort de Rotrou*, que M. de Larnac voulut bien me réciter, me parurent dignes du lieu et du poète citoyen qui les avaient inspirés.

Dans un entretien que je prolongeai aussi

long-tems qu'il me fut possible, ce littérateur, plein de goût et d'instruction, m'apprit qu'Uzès reconnaissait pour fondateur le fils aîné de Caton, l'infortuné Porcius, qui suivit le dernier conseil qu'il avait reçu de la sagesse paternelle : « Quand le vice triomphe, quand l'autorité » tombe entre les mains d'hommes impies, le » poste de l'honneur est dans une noble re- » traite. »

Les lettres ont toujours été cultivées dans cette ville, où naquirent le savant médecin *Chirac*, le biographe *Marsollier*, et le commentateur *Coste*.

Racine passa ici sa jeunesse près d'un oncle, l'un des dignitaires de la cathédrale ; dans plusieurs lettres et dans quelques pièces de vers il vante la beauté d'un climat

Où nous avons des nuits plus belles que vos jours.

Abauzit, immortalisé par Jean-Jacques, abandonna Uzès, lieu de sa naissance, où il avait éprouvé des persécutions religieuses, et se retira à Genève.

Des larmes de regret coulent encore sur la tombe de madame *Verdier* : les plus sévères critiques ont été désarmés par le charme de sa poésie

pure, élégante et harmonieuse, où respire la douce chaleur du sentiment. Son idylle sur la *fontaine de Vaucluse* arracha cet éloge à La Harpe :

Et Verdier dans l'idylle a vaincu Deshoulières.

Je viens de traverser le *pont du Gard ;* tout a été dit sur cet admirable ouvrage, où la puissance et la grandeur des Romains brillent encore après vingt siècles.

Je veux reposer mon admiration, et je m'arrête à considérer le *majorat de Castille*, comme l'appelle le noble propriétaire ; le *mas* d'Argiliers, comme disent les gens du pays, ou le palais des Mille Colonnes, comme on devrait nommer ce singulier édifice, où plusieurs centaines de colonnes figurent des temples, des portiques, des tombeaux, des ponts et des galeries. Il y a bien quelque chose à dire sur le goût qui a présidé à ces bizarres constructions ; on ne peut nier cependant que l'effet général n'en soit imposant, comme on peut le voir sur les cartes de visites où M. *le baron de Castille* a fait graver la vue de son palais. Malgré son goût exclusif pour les colonnes, et le noble orgueil de la naissance que

M. le baron de Castille porte jusqu'à l'enthousiasme, il n'en jouit pas moins de la réputation d'un excellent homme et d'un bon citoyen ; à ces titres de gloire il en ajoute un plus réel, celui d'avoir perdu au champ d'honneur, en Espagne, son fils unique, né d'un premier mariage.

De rocher en rocher j'ai atteint les hauteurs de *Villeneuve-les-Avignons*, d'où l'on découvre une partie de la Provence et tout le comtat Venaissin.

En sortant de Villeneuve, je quitte le département du Gard et j'entre dans celui de Vaucluse. Honneur à l'ingénieur *Duvivier*, qui donna le plan et qui posa en 1807 les fondemens de ce pont construit sur les deux bras du Rhône ! vingt-neuf arches sur la branche droite, quatorze sur la gauche, unies par une digue de deux cents mètres de longueur : il y a là quelque chose de la magnificence du pont du Gard ; mais les Romains, qui travaillaient pour la postérité, ont construit cet aqueduc en pierre ; les peuples modernes ne portent pas leurs vues si loin, le pont du Rhône est en bois : j'arrive à Avignon.

N° XLVIII. — 29 *novembre* 1818.

AVIGNON.

Barbarous times joined with calamities and disasters.
STERNE, Sermons.

Ils ont voulu nous ramener les calamités et les désastres des tems barbares.

La première personne que j'ai rencontrée en entrant à l'hôtel du *Palais-Royal* (où j'étais logé à Avignon), c'est le major Montéval, * que je n'espérais rejoindre qu'à Marseille, où nous nous étions donné rendez-vous, en nous quittant à Tarbes, au mois de septembre de l'année dernière. J'ai revu ce brave homme avec autant de plaisir que de surprise. « Quand je vous promettais de vous attendre à Marseille, me dit-il en m'embrassant, je ne me doutais pas que je

* Voyez le premier volume de l'*Hermite en province*, page 233.

me marierais à Avignon, et que j'épouserais, à quarante-cinq ans, une femme qui n'en a pas dix-huit, et qui m'aime comme on aime dans ce pays quand on s'appelle *Laure*, et qu'on a pris naissance à dix pas de la fontaine de Vaucluse. »

Le major vint m'installer au *Palais-Royal*, dans une très-belle chambre, dont les deux croisées donnaient sur la place : au moment où je pris possession de ce logement, je crus remarquer que mon hôtesse faisait un signe à M. de Montéval, auquel celui-ci répondit par un mouvement de tête ; je n'eus que le lendemain l'explication de cette pantomime.

Pendant que l'on faisait dans mon nouveau logement les petites dispositions convenables, nous profitâmes d'un beau reste du jour pour aller nous promener sous les allées de la porte de l'*Oule*, sur les bords du Rhône. Rien de plus agréable, de plus pittoresque, que cette vue au coucher du soleil. Du côté du nord on voit les montagnes du Languedoc couvertes d'oliviers et de vignes, où se récoltent ces brûlans vins du Rhône, avec lesquels il ne faut pas plus plaisanter qu'avec les hommes qui les cultivent.

Vers le midi, les yeux suivent le cours du

fleuve, qui se présente dans le lointain sous la forme d'un lac immense ; au levant, *ces jolis petits remparts*, dont les Avignonais sont peut-être un peu trop fiers.

Depuis que nous nous étions séparés, le major m'avait suivi, *la Minerve* à la main, dans les courses que j'avais faites ; il me reprocha quelques erreurs d'omission dans lesquelles j'étais tombé en parlant des hommes distingués, et principalement des généraux nés dans le département du Gard.

« Vous réduisez, me dit-il, le nombre de ces derniers au seul maréchal-de-camp *Fornier d'Albe*, * et vous oubliez le baron *Teste*, de Bagnols, nommé général de brigade en 1806, sur le champ de bataille de Caldiero ; distingué depuis, comme lieutenant-général, par des faits d'armes éclatans, le talent et la valeur qu'il déploya dans la mémorable journée de Dresde, le 27 août 1813, suffiraient à sa gloire.

» Le nom de cet officier-général vous aurait rappelé que, dans une autre carrière, son frère s'est également acquis une haute réputation, et qu'en quittant la France, en 1815, M. *Bap-*

* Voyez ci-dessus, page 14.

tiste Teste l'a privée d'un de ses orateurs les plus éloquens et les plus courageux.

» On vous a laissé ignorer que la ville du Vigan s'honore d'avoir donné le jour aux deux généraux d'*Albignac ;* le premier compagnon de La Fayette dans la guerre d'Amérique ; le second, gouverneur actuel de l'école de Saint-Cyr.

» Parmi les maréchaux-de-camp, vous auriez dû citer les noms de *Sorbier*, d'Uzès, aidē-de-camp du vice-roi d'Italie, mort de ses blessures ; de *Bruguière*, mort à la bataille de Lutzen ; de *Menard* et de *Boisseroles*, nés à Sumènes ; de *Meinadier*, de Saint-André de Valborgne ; de *Pascal*, de Vallongue, tué au siége de Gaëte, et dont la statue, exposée au Salon de 1813, était du nombre de celles qui devaient décorer le pont de Louis XVI.

» Ce n'est point parce que le colonel *Boyer de Peyrelau* est mon ami, c'est parce que je suis le vôtre, que j'ai été affligé de ne point trouver son nom dans votre notice sur les hommes les plus distingués d'Alais. A une époque où les actions héroïques étaient pour ainsi dire vulgaires, en 1805, le jeune Boyer se signala en attaquant et en prenant, avec deux cents hommes, le

Rocher du Diamant (près de la Martinique), qu'occupaient les Anglais, et qu'ils avaient surnommé *le Gibraltar des Antilles.* Aide-de-camp du célèbre amiral Villaret-Joyeuse, Boyer a fait plus que de partager ses travaux et sa gloire ; il est resté fidèle à la longue disgrace de son général. Mis à la plus terrible épreuve où puisse être exposé un homme d'honneur et de courage, le colonel Boyer entendit l'arrêt de mort qu'un conseil de guerre prononça contre lui, le 11 mars 1816, avec le même héroïsme dont il avait tant de fois fait preuve sur le champ de bataille. La justice qu'il a obtenue du roi a conservé à la France un de ses plus intrépides défenseurs.

» Tous ces noms méritent d'être conservés à la mémoire ou à la reconnaissance de la patrie. »

Le lendemain matin, le major vint me prendre, et m'emmena déjeûner chez lui. En me présentant à une très-jeune et jolie personne : « Voilà ma femme, me dit-il ; je me dépêche de vous en prévenir, de peur que vous ne la preniez pour ma fille. C'est un ange pour la figure, comme vous voyez ; mais je dois vous dire, ajouta-t-il en riant, que Madame est *papiste.* — Ne le croyez pas, Monsieur, interrompit-elle, il m'a pervertie : je suis *française.* »

Ce peu de mots, commentés en déjeûnant, m'a mis au fait de la politique locale du département de Vaucluse.

L'ancien comtat Venaissin est politiquement divisé en deux partis, le parti *français* et le parti *papiste*. L'un tient pour la révolution, qui a opéré la réunion à la France ; l'autre pour la réaction, qui rendrait Avignon au pape. Lors de la première restauration, les papistes ont cru voir se réaliser leurs espérances, et n'ont pas craint d'en manifester publiquement le but et l'objet. A la tête de la réaction de 1815, le parti papiste, qui n'a pu la diriger uniquement dans ses intérêts, n'a rien oublié pour la faire servir à sa vengeance. De là les désordres civils, les fureurs populaires qui ont éclaté dans ce pays.

« Les Parisiens ne savent pas, me dit M. de Montéval, ne sauront jamais tout ce que leurs compatriotes du midi de la France ont souffert à une époque que nous associons dans nos souvenirs à celle de 1793. Ils ne savent pas que la moitié de la population de cette ville était fugitive, emprisonnée ou proscrite ; que, pendant une année entière, une bande d'environ cinquante brigands se répandait chaque nuit dans la ville, attaquait, pillait ou dévastait les mai-

sons ; que des pères de famille ont été assassinés dans les rues ; que d'autres ont péri sur l'échafaud ; que plusieurs sont aux fers à Toulon, ou gémissent encore dans les cachots. Les factions, ici plus implacables que partout ailleurs, y sont en quelque sorte personnifiées ; elles ne se distinguent point par la couleur, mais par le nom de l'individu qu'elles placent à leur tête. Ainsi, le parti papal était le parti B**** ; et le parti français le parti T***. Plus anciennement, le parti *Laverne* était celui du pape, et le parti d'*Armand* celui de la France.....

» — J'ai lu *les crimes d'Avignon*, dis-je à M. de Montéval en l'interrompant ; je sais de quels horribles excès se sont rendus coupables les forcenés de ces deux époques, et je crois m'apercevoir que cette conversation afflige votre jolie compagne ; laissons donc le passé, qui n'a point existé pour elle ; parlons du présent, qu'elle embellit pour vous, et de l'avenir, dont vous jouirez ensemble. » La belle Laure me remercia par un sourire.

« Depuis un an, continua son mari, l'esprit public a fait ici quelques progrès ; les écrits constitutionnels ont converti bon nombre d'ul-

trà-royalistes, et parmi ceux qui restent les nuances sont tranchées de manière à faire connaître deux classes parfaitement distinctes. La première, par droit d'ancienneté et d'exagération, se compose de quelques vieux privilégiés ; l'autre espèce d'ultras renferme la plus grande partie des hommes que la fureur révolutionnaire associa jadis par la persécution à la caste privilégiée. Mais alors même que les souvenirs des maux passés, la vanité et l'intérêt exercent sur leur opinion une grande influence, ces auxiliaires de l'aristocratie n'en conservent pas moins, au fond du cœur, leur vieille animosité contre la noblesse ; déjà même ces *roturiers-ultras* laissent percer leur haine, sans trop s'embarrasser de l'inconséquence où ils tombent en se déclarant contre des gens de leur opinion.

» Comme je vous l'ai déjà dit, toutes les idées prennent un corps dans ce pays. Chaque vice, chaque vertu a son nom propre ; parle-t-on de patriotisme, c'est M. *Puy* que l'on nomme : cet ancien maire d'Avignon, d'une probité, d'un courage à toute épreuve, était parvenu, pendant tout le tems qu'il demeura en place, à contenir et même à rallier les partis ; la fermeté

de son caractère échoua contre les hommes et les événemens de 1815. Il donna sa démission. Comme homme public, autour duquel se rallient dans nos campagnes les amis de la France, je vous citerai encore un M. *Morel;* il est un de ceux qui se sont opposés à d'absurdes délibérations qui ont eu pour objet *d'arrêter les progrès des lumières parmi le peuple, et de supprimer l'hôtel des invalides d'Avignon*, par la raison passablement ridicule que cet établissement produisait beaucoup de *bâtards*. »

En parlant des obstacles que rencontrent dans ce pays l'établissement du gouvernement constitutionnel, le fanatisme religieux ne fut pas oublié. Un jeune homme qui déjeûnait, et qui n'avait encore rien dit, s'exprima sur cette matière avec une chaleur où je croyais remarquer quelques traces de jansénisme, que j'avais beaucoup de peine à accorder avec l'âge et les principes de ce nouvel interlocuteur.

« La colère de mon cousin Geoffroy, reprit le major, est presque de la piété filiale; vous en conviendrez quand vous saurez le tour qu'un jésuite a joué à son grand-oncle, l'abbé Boyer, dont tout le monde ici connaît l'histoire. Dans

sa dernière maladie, le pauvre abbé avait envoyé chercher un curé ; celui-ci refusa d'abord de le confesser, parce qu'ayant été oratorien il était accusé de jansénisme ; il se décida enfin : mais il ne donna au malade qu'une absolution conditionnelle. Appelé quelques jours après pour administrer l'extrême-onction au grand-oncle janséniste, le disciple d'Escobar, au lieu de dire, *proficiscere anima chistiana*, escamota les deux derniers mots, et se contenta de prononcer *proficiscere*, va-t-en, comme on dirait à un laquais insolent. Dieu sait, avec un congé pareil, ce qu'est devenue l'ame de mon grand-cousin. »

Le lendemain, le major vint me prendre de bonne heure pour faire un tour dans la ville. Les rues sont étroites, comme dans toutes les villes anciennes, à l'exception des rues de la *Calade* et de la *Carterie*, qui sont larges et belles ; le marché aux fruits est couvert dans toute sa longueur par six rangs de jeunes provençales, aussi fraîches, aussi colorées que les beaux fruits qu'elles vendent. A cela près, mon attention ne fut arrêtée par aucun objet jusqu'à ce que nous fussions arrivés sur la place irrégulière où le

palais des papes fut bâti dans le quatorzième siècle. Quel amas confus de pierres entassées les unes sur les autres, de tours, de voûtes, de constructions de toute espèce! L'aspect des prisons, dont les fenêtres étroites sont garnies d'une triple *croisière* de barreaux, serra mon cœur de tristesse au souvenir de 1791, de l'an 5, et de 1816. Le major s'en aperçut : « Montons sur la plate-forme, me dit-il, votre cœur se dilatera. »

Parvenus au sommet d'un rocher taillé à pic, du côté du Rhône, un tableau magnifique s'offre à la vue ; à l'horizon, entre le sud et l'est, une chaîne de monticules d'où sortent les eaux de la fontaine qui a donné son nom au département qu'elle arrose ; à l'ouest, le mont *Ventoux*, première colonne des Alpes. En parcourant des yeux les points intermédiaires de ce magnifique panorama, on suit la Durance dans son cours sinueux, du pied du *Luberon*, où elle commence à paraître, jusqu'à son embouchure dans le Rhône ; on découvre l'antique *Aeria* (aujourd'hui *Châteauneuf-Lahornier*), où campa jadis Annibal après avoir traversé le fleuve : la ville est sous nos pieds ; le département tout entier

s'offre à nos regards. En s'orientant sur la montagne du *Luberon*, qui s'étend jusqu'au département des Basses-Alpes, le major m'indiqua l'endroit, au sein de la montagne, où se trouvent *Cabrières* et *Mérindal;* je lui demandai s'il y avait encore des protestans. « En les faisant massacrer, me dit-il, le procureur-général Guérin, d'abominable mémoire, en a doublé la population.

» — Un philosophe de mauvaise humeur, lui dis-je en l'interrompant, me disait un jour que la nature, par esprit de contradiction, se montrait presque toujours avare d'hommes de mérite dans les pays où elle était le plus prodigue de ses autres dons; cette belle contrée apporte, autant qu'il m'en souvient, d'assez bonnes preuves de la fausseté de ce paradoxe.

» — Oui, sans doute, le département de Vaucluse fournit un contingent très-honorable dans la liste des hommes illustres dont la nation se glorifie : *Crillon*, ce brave Crillon, à qui le grand Béarnais écrivait de se *pendre* parce qu'il avait vaincu sans lui, est né dans ces murs, tout près de l'endroit où nous nous trouvons dans ce moment; si vous passez quelques jours avec moi,

je vous conduirai dans la retraite de la *Palud*, où le lieutenant-général *Julien*, ex-préfet du Morbihan, cultive à-la-fois son champ et les lettres. Vous voyez d'ici le mont Ventoux, au pied duquel est né le général *Robert*, qui mérita chacun des grades où il parvint, sur un champ de victoire. Aussi modeste qu'intrépide, son nom, célèbre en Catalogne, est presque inconnu dans Avignon, où il fut mis en surveillance en 1815.

» L'homme qui vient de nous ouvrir une des cours du palais papal est le frère de cet adjudant-général *Laurent*, qui brûla son uniforme le jour où Bonaparte détruisit la république, et reprit sa profession de boulanger, dans l'exercice de laquelle il est mort il y a dix ou douze ans.

» Le général *Lagarde*, assassiné à Nîmes; les généraux *Chabran* et *Monnier;* ce brillant comte de *Grammont-Caderousse*, colonel des cuirassiers de la garde; ce jeune et brave *Forbin-Janson*, qui, dans le même grade, soutint avec éclat l'honneur du nom paternel : tous ces guerriers et tant d'autres dans des rangs moins élevés sont autant de titres de gloire pour le dé-

partement de Vaucluse, qui les a vus naître. Je n'ai pas besoin de rappeler à votre mémoire ce héros enfant, ce jeune *Viala*, dont l'histoire et le burin ont immortalisé le dévouement héroïque.

» Si de la carrière des armes nous passons dans celle des sciences et des lettres, nous trouvons dans le fils d'un artisan du village de *Pernes*, un de nos premiers orateurs chrétiens : j'ai nommé *Fléchier*. Vous connaissez sa réponse à un évêque qui lui disputait la présidence des états de Languedoc, parce que son père avait fait des chandelles : « Monseigneur, si le vôtre en » eût fait, vous en feriez encore. »

» L'abbé *Poule*, auteur de sermons estimés ; le spirituel abbé *Arnaud*, de l'académie française; le cardinal *Maury ;* l'abbé de *Boulogne*, et le respectable abbé de *Beaumont*, ex-évêque de Gand et de Plaisance, ont vu le jour dans le département de Vaucluse.

» *Balze*, auteur d'une tragédie de *Coriolan*, et d'une belle ode sur le sublime poétique, était d'Avignon ; *Hyacinthe Morel*, connu par une épître contre les matérialistes, est né dans cette même ville, où il professe encore la rhétorique.

» Un pays qui peut se vanter d'avoir produit

Mignard et *Vernet*, a, je pense, payé noblement sa dette aux beaux-arts.

» S'il m'était permis de fixer les rangs entre nos contemporains, j'assignerais le premier à l'ancien maire de notre ville, dont je vous ai déjà parlé, à ce M. *Puy*, citoyen aussi courageux qu'administrateur habile et magistrat éclairé.

Je vous nommerais ensuite ce docteur *Pamard*, chirurgien en chef de l'hôpital d'Avignon, et l'un des plus habiles opérateurs de l'époque. Estimable par ses talens, il ne l'est pas moins par son caractère ; on n'oubliera point ici qu'on lui est redevable de la propagation de la vaccine : son plus bel éloge est dans la bouche du pauvre.

S'il est vrai qu'on n'appartient pas moins à un pays par le bien qu'on y a fait que par la naissance qu'on y a reçue, vous ne serez pas étonné de m'entendre citer M. *de Stassart*, ancien préfet de Vaucluse, au nombre des citoyens de ce département. Chaque jour de son administration y a été marqué par un service ou un bienfait ; il a prodigué des encouragemens à l'instruction publique. Fondateur du collége d'Orange, il a fait don à cet établissement d'une

bibliothèque de trois mille volumes ; il a érigé dans l'église cathédrale de cette ville un monument à la mémoire de son respectable évêque, M. *Dutillet ;* il a fondé un prix pour le meilleur éloge de Pétrarque, en l'honneur duquel il avait fait frapper une médaille. C'est à ses frais qu'a été construite, à Orange, la jolie promenade que l'on remarque autour de l'*arc de Marius*, ainsi que le cours qui conduit aux eaux minérales de *Vaqueyras.* »

Il était quatre heures quand nous revînmes de notre promenade ; je retins le major à dîner avec moi. Entre autres observations que j'avais faites, et dont je lui demandai l'explication en causant à table, je le priai de me dire pourquoi les habitans des quartiers *Saint-Lazare* et de la *Ligne* nous avaient salués d'une manière affectueuse, tandis que ceux des environs de la porte du Rhône paraissaient nous regarder d'un très-mauvais œil : « C'est que les uns et les autres, me dit-il, nous ont pris pour ce que nous sommes, pour des Français... » Le major allait achever de m'expliquer son idée, lorsque nous entendîmes du bruit dans la rue ; il courut à la fenêtre : ce mouvement de curiosité me surprit ;

« Ce n'est pas de la curiosité, me dit-il, c'est de la peur. — De la peur! — Elle est permise, même à un militaire français (ajouta-t-il en se rasseyant), dans la chambre et à la place même où fut assassiné le maréchal *Brune*. — Comment! c'est ici! .... — C'est là qu'il a reçu le premier coup de feu ; c'est par cette croisée qu'il fut jeté aux cannibales qui attendaient leur proie. »

Je suis forcé de renvoyer à mon prochain discours le récit de cet horrible événement, dont le major m'a promis de me faire connaître les affreux détails.



N° XLXIX. — 14 *décembre* 1818.

MORT DU MARÉCHAL BRUNE.

—

Horresco referens.

Je frémis en le racontant.

« Si le maréchal Brune vivait encore, continua le major Montéval, peut-être, tout en admirant sa campagne de Hollande, en 1799, balancerait-on à confirmer, sur tous les points, la capitulation qu'il accorda au duc d'York, après la victoire d'Alckmaër ; peut-être..... ; mais le maréchal Brune a péri sous les coups des terroristes de 1815, victime de la plus infâme calomnie : dès-lors on ne voit plus en lui que le vainqueur d'*Harlem* et de *Bakhum*, l'un des pacificateurs de la Vendée, l'un des généraux français qui conduisirent pendant vingt ans nos armées à la victoire.

» Vers la fin de juillet 1815, le maréchal Brune, après avoir fait sa soumission au gouvernement royal, remit le commandement de Marseille et de la huitième division militaire à M. le marquis de Rivière *, qui lui délivra un passeport pour retourner à Paris.

» Un de ces pressentimens auxquels les hommes d'un grand caractère mettent peut-être trop d'orgueil à ne pas céder, avait déterminé le maréchal à s'embarquer à Toulon, pour gagner un port de la Bretagne, d'où il se serait rendu à Paris. Déjà ses effets étaient transportés à bord du navire, ainsi que ceux du chef de son état-major. Une fausse honte, la crainte de laisser un témoignage de faiblesse dans l'esprit de *ceux* qui s'efforçaient de prouver au maréchal que le chemin de terre ne présentait aucun danger, finit par changer sa résolution. Il prit sa route à travers la Provence, escorté par un escadron de chasseurs ; ses aides-de-camp le suivirent ; le chef d'état-major s'embarqua seul : l'événement a trop justifié sa prévoyance.

» Arrivé sur les bords de la Durance, le maréchal, poussé par une fatalité (je n'ose dire

* Maintenant ambassadeur près la Porte ottomane.

aveugle), congédia son escorte; et le mardi 2 août 1815, vers les dix heures du matin, il entra dans Avignon pour n'en plus sortir vivant, et descendit à cette auberge du *Palais-Royal*, où on lui servit à déjeûner, avec ses aides-de-camp, dans cette même chambre où je vous raconte en ce moment sa fin déplorable.

» Une heure, une heure fatale s'était écoulée; le maréchal en remontant en voiture fut reconnu et nommé par un militaire qui se trouvait avec quelques autres personnes sur la porte du café *du Midi*, situé en face de la poste aux chevaux. L'aspect du guerrier excita parmi les spectateurs le mouvement d'une curiosité respectueuse, à laquelle un seul mot fit changer de motif: « Admirez (s'écrie un homme en se mêlant au groupe de peuple assemblé plus près de la voiture), admirez l'assassin de la princesse de Lamballe. »

» On eût dit qu'à cet affreux mot d'ordre des légions de bandits étaient sorties de dessous terre; des huées se font entendre; la voiture part: mais elle est arrêtée, à la porte de l'*Oule*, par un poste de gardes nationaux tout fiers d'examiner le passeport d'un maréchal de France. L'officier de service exige que ce passeport, écrit tout entier de la main de M. le

marquis de Rivière, soit visé par le major Lambot, commandant provisoire du département de Vaucluse. Chaque minute de délai accroît le péril ; une populace ivre de fureur ferme tous les passages ; une grêle de pierres est lancée contre la voiture, qui avait franchi la porte, lorsque des forcenés saisissent la bride des chevaux, et ramènent le maréchal à l'hôtel qu'il venait de quitter : on en ferme aussitôt les portes.

» Le guerrier, inaccessible à la crainte, encourage ses aides-de-camp, qui ne tremblent que pour lui ; on les sépare, et il remonte seul dans cette chambre où il attend avec une contenance héroïque l'événement dont il prévoit l'issue.

» La ville entière est réunie sur la place ; l'atroce calomnie (consignée dans le libelle infâme de Lewis Goldsmidt) vole de bouche en bouche, répétée, commentée par MM....., que l'on voit errer à travers les groupes.

» Déjà s'élèvent contre un vieux guerrier, dont le sang a tant de fois coulé pour la France, des cris de mort, dont on n'entend que les horribles échos. Il est juste de dire qu'une partie des officiers de la garde nationale firent tous

leurs efforts pour empêcher cette sanglante catastrophe.

» Dans les premiers momens de l'émeute, le maréchal écrivit (sur le chapeau d'un officier) un billet conçu en ces termes, au général autrichien Nugent, qui se trouvait en ce moment à Aix : « Vous savez nos conventions ; je suis » arrêté à Avignon ; je compte que vous viendrez » me délivrer. » Que devint cette lettre ? c'est ce qu'on ignore.

» Le nouveau préfet de Vaucluse (M. de Saint-Chamans), arrivé pendant la nuit, se trouvait incognito dans cette même auberge ; éveillé par cet affreux tumulte, il se présente au peuple ; son autorité est méconnue, et l'un des chefs de l'émeute ne craint pas de déclarer qu'il est lui-même investi des fonctions de préfet. On bat la générale ; le maire, le courageux et respectable M. Puy, à la tête d'une compagnie des gardes nationaux et de quelques gendarmes, écarte un moment ces furieux. Le préfet se rend auprès du maréchal, et cherche vainement à favoriser sa fuite ; il harangue de nouveau une populace frénétique ; elle répond en s'efforçant d'enfoncer la garde, qui lui résiste avec toute l'intrépidité que le maire lui communique : « Mi-

» sérables (leur crie ce digne magistrat du peuple)! » vous n'arriverez au maréchal qu'en passant sur mon corps ; » et il se place au milieu des baïonnettes qu'il fait croiser devant la porte de l'hôtel.

» Pendant ce tems, d'autres bandits escaladent les murailles, et pénètrent par les derrières de l'hôtel. Le maréchal, qui les entend approcher, demande aux factionnaires placés à la porte de sa chambre, ses armes qu'on lui a enlevées ; on les lui refuse : il offre vainement à l'un deux une bourse d'or pour son fusil.

» Quelques assassins ont pénétré dans la chambre ; le maréchal, debout auprès de cette cheminée, découvre sa poitrine sans proférer un seul mot. Une voix abominable * répète en sa présence l'infâme accusation qui sert de prétexte à la rage d'une odieuse canaille.

« Mon sang a coulé pour la patrie (répond-il à ses bourreaux), j'ai vieilli sous les drapeaux de l'honneur, et j'étais à soixante lieues de Paris à l'époque où fut commis le crime affreux dont on ose m'accuser. — Tu mourras, interrompt un scélérat. — J'ai appris à braver la mort, reprit le général, et je puis vous épargner un crime; donnez-moi une arme, et accordez-

* Le procès qui s'instruit la fera connaître.

moi cinq minutes pour écrire mes dernières volontés. — La mort ! » s'écria l'assassin en tirant sur le guerrier un premier coup de pistolet qui effleura son front, et lui enleva une touffe de cheveux. L'intrépide Brune croise ses bras, et attend un second coup : le pistolet fait long feu.

« Tu l'as manqué, dit alors un autre brigand ; ôte-toi de là, c'est mon tour ; » et d'un coup de carabine, un porte-faix étend à ses pieds un maréchal de France, fameux par vingt combats et couvert des lauriers du Mincio, de Vérone et de Tavernelle.

» Il était deux heures... Les infâmes brigands se précipitent dans la chambre, et mettent au pillage les effets de leur victime, parmi lesquels se trouvait un sabre de grand prix, que le maréchal avait reçu en présent du grand-seigneur.

» Le meurtre consommé, un des assassins se montre au balcon, le front paré des plumes blanches qui décoraient le chapeau du général français.

» La meute des cannibales, assemblée sous les fenêtres, pousse des hurlemens féroces et demande qu'on lui jette sa proie.

» Je crois vous avoir dit, en commençant cet horrible récit, que le corps inanimé du ma-

réchal fut jeté par la fenêtre ; ce fait n'est pas exact : les restes du héros furent placés sur un brancard pour être portés au cimetière ; mais la rage des bourreaux n'était pas assouvie ; à vingt-cinq pas de l'hôtel, les monstres s'en emparèrent, et le traînèrent par les pieds au bruit du tambour, qui battait la *farandole*, jusqu'à la neuvième arche du pont, d'où ils le précipitèrent dans le Rhône, après avoir déchargé toutes leurs armes sur un cadavre que de nouvelles horreurs attendaient au rivage où il fut jeté par les flots. On assure qu'au même moment, dans l'autre branche du Rhône, d'autres victimes, des invalides....; mais ce n'est pas assez de la notoriété publique pour donner crédit à de semblables forfaits.

» Les aides-de-camp du maréchal, décidés à mourir avec lui, étaient détenus dans une salle basse, où ils auraient infailliblement partagé le sort de leur général, si un jeune homme, de concert avec le maître de l'auberge, ne les eût soustraits à la rage des assassins et recueillis dans sa maison, où il les tint cachés pendant quelques jours. J'insiste d'autant plus volontiers sur ce fait incontestable, qu'il peut servir à dé-

truire ou à confirmer une terrible inculpation.

» Les contemporains des hommes de la *Glacière* et du 2 *septembre* n'auront pas de peine à croire qu'à la suite de cette scène d'horreurs (dont j'ai passé sous silence les plus affreux détails) des femmes, qui toutes n'appartenaient pas à la dernière classe du peuple, dansèrent la *farandole* sur la place encore teinte d'un sang généreux; qu'un homme, au milieu de ces mégères, improvisa des couplets patois (qu'il fit imprimer depuis), et dans lesquels on disait :

« Qu'un ange subtil
» Avait placé dans le fusil
» L'excellente prune
» Qui tua le maréchal Brune. »

» Et cependant il est vrai qu'il existe un procès-verbal *constatant* que le maréchal Brune s'est tué lui-même.

» Si l'un des principaux meurtriers n'insultait pas encore à la douleur et à la justice publiques, on pourrait croire que la Providence s'est chargée de leur punition; en proie aux angoisses du remords, aux terreurs de sa conscience, le principal auteur du crime est mort peu de tems après dans les convulsions du désespoir.

» Le corps du héros, précipité dans le Rhône, fut poussé sur la grève entre Tarascon et Arles ; et tel était l'effroi que les assassins d'Avignon avaient répandu dans la contrée, que personne n'osa recouvrir d'un peu de terre un cadavre informe, devenu un objet d'épouvante et d'horreur : ces restes déplorables étaient depuis plusieurs jours en proie aux animaux carnassiers, lorsqu'ils furent enlevés pendant la nuit par des mains pieuses, et déposés quelques heures dans la chaux vive. Un citoyen, qui avait entrepris un long et périlleux voyage pour arracher aux vautours les dépouilles sanglantes d'un des chefs de la vieille armée française, recueillit ses ossemens avec un soin religieux, et revint à Paris en faire à sa famille un douloureux hommage.

» J'ai fini.... Tant d'horreurs font presque autant de mal à retracer qu'à voir.

» Je ne me permettrai qu'une réflexion sur ce triste sujet : c'est que l'état des choses et des esprits dans ce département est tel encore, que j'aurais craint, en le nommant, de compromettre l'homme généreux qui rendit les derniers devoirs au maréchal, et de me compromettre moi-même en vous faisant connaître, par leurs noms, des

misérables qui peut-être échapperaient par *la preuve légale* à la notoriété publique et à leurs propres aveux. »

Je ne puis quitter le département de Vaucluse sans visiter la fontaine célèbre qui lui donne son nom, et sans m'arrêter à Carpentras, où m'appellent des souvenirs de jeunesse. Cette excursion me forcera de repasser à Avignon pour reprendre la route de Marseille ; ainsi j'aurai occasion, avant de quitter définitivement cette ville, d'ajouter quelques traits à l'esquisse imparfaite que j'en ai déjà tracée.



N° L. — 28 *décembre* 1818.

LA FONTAINE DE VAUCLUSE
ET LES DEUX AMANS AVEUGLES.

—

Je redemandais Laure à l'écho du vallon,
Et l'écho n'avait point oublié ce doux nom.
DELILLE.

Tout, le bien et le mal, le plaisir et les peines,
Tout, entre deux amans, doit être partagé.
REGNARD, *Ménechmes.*

Il y a des associations de mots et d'idées contre lesquelles le cœur et l'esprit se révoltent ; comment peindre à-la-fois la mort du maréchal Brune et les amours de Laure ? Quels artifices de langage suffiraient à retracer, dans le même discours, les horreurs de la *Glacière* d'Avignon, et les beautés de la fontaine de Vaucluse ? Il n'y a point de transition possible entre de pareils objets, et l'ame se refuse à recevoir à-la-

fois des impressions si différentes ; on n'aura point à me reprocher des contrastes révoltans ; et dans le tableau que je vais esquisser, j'aurai soin d'éloigner jusqu'aux souvenirs des scènes cruelles dont ces belles contrées ont été le théâtre.

M. de Montéval ne m'a point accompagné à Vaucluse comme il me l'avait promis ; une indisposition de sa femme, qui les comblait de joie tous les deux, ne lui a pas permis de s'éloigner d'elle ; mais par ses soins je devais trouver à *Lille* (petite ville sur la route que j'allais parcourir) un jeune homme dont le major m'avait parlé avec un intérêt très-vif, et qui devait me servir de guide à la fontaine.

En approchant de la maisonnette isolée où j'étais attendu, je m'arrêtai près d'une charmille, derrière laquelle un homme, que je ne voyais pas encore, chantait d'une voix agréable ce couplet d'une romance au premier mot de laquelle je crus pouvoir me reconnaître :

> Venez, hermite voyageur,
> Suivez la voix qui vous appelle ;
> Dans la chaumière maternelle
> Entrez ; et, sous un ciel trompeur,

Où la croix, bienfaisant symbole,
Devient l'arme de la fureur,
Hermite, l'ami du malheur,
Soyez l'hermite qui console. *

Je ne pouvais méconnaître à cette aimable invitation le jeune ami du major Montéval, et je fus accueilli dans sa famille avec la cordialité la plus touchante; ce serait un moyen pour moi de reconnaître l'hospitalité que j'ai reçu de M.... et de son excellente mère, que de les faire connaître l'un et l'autre; mais il est tel pays où il faut savoir prendre son tems pour être publiquement un homme de bien; et c'est quelquefois mettre en danger la vertu, que de la signaler. Je ne dirai donc rien de mes hôtes, et je me mettrai discrètement en chemin avec le jeune Adrien, pour aller rendre un tardif hommage à la naïade de Vaucluse.

En sortant de la jolie petite ville dont les murs sont baignés par la Sorgue, nous suivîmes un sentier qui se resserre, à mesure qu'on

* Je suis fâché, pour l'auteur de cette romance, qu'une trop juste modestie ne me permette pas de citer les autres couplets; on y trouverait cet abandon plein de grâce et de sensibilité qui font tout le mérite de ce genre de poésie.

avance, entre la rive droite de la rivière qu'il domine, et un rocher qui semble avoir été taillé sur ses bords. D'un côté des prairies, des allées de peupliers, le mouvement et le bruit lointain des papeteries; de l'autre, quelques huttes blanchies auxquelles la voûte du roc sert de toiture : en fixant ses regards sur cette partie du paysage, on croit reconnaître les premiers pas de l'homme vers la civilisation, lorsque dans sa sauvage méfiance il craignait encore de renoncer à ses antres et à ses rochers, pour se confier à la plaine.

Mais déjà nous découvrons les deux arches rouges du petit pont en bois qui conduit au hameau de Vaucluse : je suis d'abord frappé du contraste d'élégance et de misère que je remarque entre cette foule de petits mendians en haillons, ces masures en ruine, et l'aspect de ces bâtimens à façade, décorés de banquettes de fleurs où l'on croit voir des jardins suspendus.

Nous entrons à l'auberge que l'on nomme pompeusement *l'hôtel de Laure et de Pétrarque*. Un berceau de mûriers qui prête son ombre aux buveurs, une rigole qui sert de réservoir aux

poissons de la rivière, une salle à manger ouverte à tous les vents, et dont on se garde bien de recrépir les murs de peur d'effacer les noms, les dates, les inscriptions dont ils sont couverts; tels sont les objets qui distinguent cet *hôtel* des autres auberges de village.

Je m'attendais, dans les lieux immortalisés par les chants de Pétrarque, par ceux de l'abbé Delille et de madame Verdière de Nîmes *; je m'attendais, dis-je, à trouver sur cet album des voyageurs, des vers, sinon dignes du sujet, du moins inspirés par de tendres et poétiques souvenirs; mais je dois le dire à la honte des amans et des troubadours qui ont séjourné à *l'hôtel de Laure et Pétrarque*, aucun n'y a laissé signe d'amour ni de poésie.

Après un dîner succinct, dont les excellentes truites du réservoir ont fait seules tous les frais, nous nous sommes rendus au bassin de la fontaine, à un petit quart de lieue de l'auberge. Les deux chaînes de rochers qui encaissent en cet endroit le lit de la rivière, dérobent ce bassin aux regards jusqu'à ce qu'on arrive, par un chemin taillé dans le roc, à des plantations

* Cités dans les Mémoires de Palissot.

d'oliviers soutenues par des murs en pierres sèches, que l'on prendrait de loin pour les ruines d'un amphithéâtre ; en avançant, quelques arbres isolés, quelques plantes rabougries sortent de ce torrent pierreux, qui n'offre bientôt plus que de grandes masses de rochers suspendus, pour ainsi dire, sur des couches de fragmens près de céder à leur poids et de les entraîner dans l'abîme. La colline opposée est taillée à pic, et la rivière coule mollement au pied, sur un lit de mousse.

Jusque là rien ne me donnait encore l'idée de cette fontaine magique dont je m'étais fait, en lisant Pétrarque, une si brillante image. Je commençais à croire que pour la millième fois dans ma vie j'avais été dupe des poètes descriptifs ; je jetais autour de moi des regards dédaigneux; mais tout-à-coup l'onde rugit, écume, se roule en torrens, s'élève en gerbes et retombe en cascades sur des rochers noirâtres, d'où elle rejaillit sous mille formes différentes. « Que c'est beau ! m'écriai-je en battant des mains comme à un magnifique changement de décoration. — Je vous l'avais bien dit, ajouta mon jeune guide, qui semblait jouir de mon admi-

ration » ; et nous continuâmes à nous avancer, non sans éprouver une secrète terreur à l'aspect des flots qui venaient se briser à nos pieds sans pouvoir nous atteindre.

Nous voilà parvenus au pied d'un roc perpendiculaire qui se voûte à une hauteur prodigieuse au-dessus du bassin ; là, les cascades ne se font plus entendre que dans le murmure prolongé de l'écho, qui n'a point oublié la moitié du nom de Laure, comme l'assure M. Dupaty dans ses *Lettres sur l'Italie*.

Après m'avoir conduit à la source même de la fontaine (vaste entonnoir, dont la sonde n'est jamais parvenue à déterminer la profondeur), Adrien m'a fait descendre, par un petit sentier demi-circulaire, dans cette grotte, discret témoin des soupirs de Laure et de Pétrarque. Je n'essaierai pas de ternir, après cinq siècles, la vertu de cette dame, célèbre par son amant, et je ne dirai pas aussi hardiment que madame Deshoulières ce qui s'est passé dans cet asyle mystérieux entre la plus belle des femmes et le plus amoureux des poètes ; mais je sais bien qu'à la place du seigneur de Saumane *, mari de

* Hugues de Sades, seigneur de Saumane, épousa Laure de Sades, connue sous le nom de *la belle Laure*.

la charmante Avignonaise, j'aurais été beaucoup moins crédule que la postérité, et que j'aurais pris quelque ombrage de ces rendez-vous fréquens à la grotte de Vaucluse. Quoi qu'il en soit, tout s'y est passé pour le mieux, sans doute; la réputation de Laure n'en a point souffert; celle de Pétrarque s'en est accrue, et le confiant époux ne s'en est jamais plaint; tous les trois ont vécu dans la plus douce intimité: ne semons pas la discorde entre leurs paisibles ombres.

Je n'ai point été dupe de quelques chiffres des deux amans que l'on voit çà et là gravés sur la pierre, et dont la variété maladroite suffirait seule pour trahir une main moderne.

Adrien m'a appris que la fontaine, en ce moment au niveau du sol, s'élevait quelquefois à la hauteur du figuier qu'il me montra, et que la nature semble avoir planté comme un nilomètre dans la fente du rocher perpendiculaire. Rien de plus magnifique alors que ce tableau, continua-t-il; la grotte disparaît: une montagne d'eau s'élève en masse, et se déroule en voûte sur la tête du spectateur, qui tremble de s'égarer dans cet humide labyrinthe.

En présence de si grands objets, qu'elle me

paraît misérable cette colonne élevée en l'honneur de Pétrarque, aux frais et par les soins de l'athénée de Vaucluse! Un homme de goût en a fait justice par ces vers inscrits au crayon sur la partie la plus élevée du piédestal :

Nymphe, sors en courroux de tes grottes profondes,
Viens renverser ce monument!
Laure en rougit pour son amant :
Tu dois en rougir pour tes ondes.

C'est une tradition du pays, que le château qui couronne ces monts a été bâti par Pétrarque; Adrien ne le croit pas, et je suis entièrement de son avis par les raisons qu'il en donne : « Si le poète de Vaucluse, me disait mon aimable guide, avait eu à bâtir un château, n'en eût-il pas marqué la place au sein de ces belles prairies qu'il chanta *, et dont les fleurs champêtres *tombaient en pluie d'or sur le sein de sa belle maîtresse?* sur le bord de cette onde *qui caressait si tendrement ses pieds délicats?* sous ces ombrages *où les oiseaux venaient l'entendre?* au milieu de ces bons villageois qui disaient, en passant sous ses fenêtres, *son cœur s'est ouvert à*

* Dans son ode : *Onde fresche e chiare*, etc.

l'amour, pourrait-il se fermer à la pitié et à la bienfaisance ? »

Le fait est que ce château appartint à un cardinal, évêque de Cavaillon, et ami de Pétrarque (c'est là son plus beau titre) : ces tourelles, ces créneaux attestent que ce donjon a été bâti dans un tems où chaque château était une citadelle, chaque terre un royaume, et chaque seigneur un tyran ; mais Pétrarque n'était pas de son siècle ; son modeste hermitage (c'est ainsi qu'il l'appelle lui-même) était situé sur le penchant de la colline du hameau ; il n'en reste plus le moindre vestige.

Nous parcourions les ruines du château, où j'avais eu beaucoup de peine à parvenir ; et tout en considérant ces murs crénelés que tapisse le lierre, ces cachots souterrains dont les ronces ferment l'entrée, ces tours du haut desquelles le baron épiscopal insultait aux charmes de la vallée et à l'esclavage de ses vassaux, je me reportais par la pensée à ces tems de barbarie féodale dont les plus ineptes ou les plus méchans des hommes se font aujourd'hui les apologistes.

Pour m'arracher à ces honteux souvenirs,

Adrien m'avait conduit sur la plate-forme du château, d'où je découvrais un vaste horizon borné par de petites collines bleuâtres; je comptais les granges éparses, les villages que je distinguais à la variété de leurs toits, à la flèche mystique de leurs clochers; les deux tours lointaines du palais des papes, d'où Jean XXII fulminait des bulles *contre les capuchons pointus des cordeliers* et lançait des anathèmes contre les ennemis de la *vision béatifique*; je revoyais ce mont *Ventoux*, qui ne se détache de la voûte du ciel que par les veines de neige qui le sillonnent, et je me disais avec Delille : J'ai sous les yeux

Le plus riant vallon qu'éclaire l'œil du monde.

Nous retournions au village; en passant derrière le rocher de la fontaine, je m'arrêtai de surprise à la vue d'une femme assise sur une pierre, et dont la tête reposait sur ses deux mains, dans l'attitude de la douleur méditative. Adrien courut à elle, et lui baisa la main : je m'approchai, et je voulus m'excuser d'avoir troublé sa solitude. « Ce jeune homme vous a nommé, me dit-elle : votre rencontre ne

m'est point désagréable. » Même avant de savoir quelle était cette dame, j'avais été frappé du son touchant de sa voix et de la grâce mélancolique répandue sur toute sa personne ; ses traits, privés de la fraîcheur de la première jeunesse, tiraient un nouveau charme du sentiment douloureux qui paraissait les avoir flétris ; il était aisé de voir que la vivacité de ses yeux s'était éteinte dans les larmes, et qu'un chagrin profond était devenu l'aliment de sa vie : je n'écris pas un épisode de roman ; je puis donc me dispenser de rapporter ici l'entretien préliminaire qui amena le récit qu'on va lire ; quelque romanesque qu'il puisse paraître, je puis en garantir la vérité.

Je laisse parler madame Du*** (qui ne m'a autorisé à la faire connaître que sous le nom de madame de Vanière).

« Mariée à seize ans avec un officier-général, frère du mari de ma sœur aînée, nous vivions depuis un an dans les douceurs de la plus tendre union, au fond d'une campagne charmante sur les bords du Rhône ; ma sœur (quelques jours avant le départ de son mari et du mien pour l'Égypte, où ils suivirent Bonaparte) mit au

monde un fils aveugle ; j'étais moi-même enceinte à cette époque; le cœur et l'imagination douloureusement frappés pendant plusieurs mois du spectacle que j'avais sous les yeux et des chagrins de ma sœur, j'accouchai d'une fille, également privée de la vue ; que de soins , de pleurs et d'anxiétés ces deux enfans coûtèrent à leurs mères! Notre amour pour eux s'accroissait de nos propres tourmens, et plus nous étions effrayées du sort dont l'avenir les menaçait, plus nous sentions le besoin de rendre leur enfance heureuse.

» La nature, en les privant de la vue, les avait doués d'une beauté rare ; et, ce qui importait bien plus à leur félicité, elle semblait leur avoir partagé la même vie. Dans leur berceau, sur le sein de leurs mères, Jules et Amélie étaient déjà inséparables : la même éducation, en éclairant leur esprit, acheva, pour ainsi dire, de confondre leur existence. C'est avec nos sensations et nos idées que nous avions d'abord apprécié, ma sœur et moi, l'infortune de nos enfans; mais nous ne tardâmes pas à nous convaincre que nous éprouvions pour eux des maux qu'ils ne pouvaient pas sentir, des regrets qu'ils

ne pouvaient jamais connaître. Certains qu'ils jouissaient de tout le bonheur attaché à leur condition, notre tendresse éclairée nous fit un devoir de ne point offrir à leur esprit des images qui pouvaient y faire naître des idées de privation.

» L'instinct d'amour qui les avait unis dès le berceau devint une passion dans leur jeunesse. Je me sers de ce mot de passion à défaut d'un autre qui puisse exprimer un sentiment où les affections du cœur humain se trouvaient confondues ; ce doux lien n'avait point de modèle : Jules et Amélie s'aimaient pour exister, comme on aime l'air que l'on respire, comme on aime la source que l'on rencontre au milieu d'un désert.

» Constamment poursuivies par la même fatalité, ma sœur perdit son époux sous les murs de Saint-Jean d'Acre, et le mien ne survécut que quelques mois à son retour en France. Je ne vous parle pas de nos douleurs ; quelque vives qu'elles fussent, nous étions trop nécessaires à nos enfans pour ne pas les supporter.

» Jules et Amélie étaient arrivés à l'âge où nous pouvions songer à réaliser le seul besoin de

leur cœur et le dernier vœu du nôtre. Ma fille avait seize ans, Jules en avait près de dix-sept ; nous avions fixé l'époque de leur mariage.

» Le hasard conduisit dans le château que nous habitions un médecin célèbre ; il observa les yeux de nos deux jeunes aveugles, et nous donna l'assurance que leur cécité provenait d'une cataracte, et qu'ils pouvaient être rendus à la lumière. La joie extrême que nous causa cette nouvelle ne fut point partagée par ceux qui en étaient l'objet ; ils ne concevaient dans le changement qu'on voulait opérer en eux qu'une autre manière de s'aimer ; et, n'imaginant rien au-delà du sentiment dont leur cœur était rempli, un sens de plus ne leur paraissait qu'un moyen de distraction dont ils repoussaient l'idée.

« Les poètes, disait Jules en riant, se sont
» tous accordés pour représenter l'Amour aveu-
» gle ; la nature a réalisé pour nous cette ai-
» mable fiction : pourquoi renoncerions-nous
» à son bienfait ? — Je ne veux point voir Jules,
» disait Amélie ; je veux l'aimer. »

» Jusqu'ici nous nous étions abstenues de parler des plaisirs et des avantages attachés à la possession d'un sens dont nous ne pensions pas

qu'ils dussent jamais jouir ; l'espérance dont on nous avait flattées nous prescrivit un autre langage. Nous essayâmes de leur donner une idée des beautés de la nature, pour leur susciter l'envie de percer le voile qui les leur dérobait ; mais ils continuaient à substituer le sentiment à l'image « Amélie est plus belle que le jour, » disait Jules ; je ne veux point les comparer. — » Vous m'apprenez, continuait Amélie, que le » soleil est plus brillant que Jules, eh bien! je » ne veux pas voir le soleil, de peur de le haïr. »

» Nos larmes firent sur le cœur de ces aimables enfans ce que nos raisonnemens n'avaient pu faire sur leur esprit ; l'idée de nous rendre plus heureuses les détermina au sacrifice que nous exigions de leur tendresse.

» Ils subirent ensemble l'opération ; au moment où on leva l'appareil, ma sœur se jeta dans les bras de son fils. « Ma mère, s'écria-t-il » en l'embrassant avec transport, je vous vois... » — Et moi! lui dit Amélie avec un profond » soupir, me voilà, Jules ; me reconnaissez-» vous? » Il la serra contre son cœur; mais elle avait déjà compris que son premier regard n'avait pas été pour elle.

» L'instant où le bandeau tomba des yeux de ma fille ouvrit sous mes pas l'abîme de douleur où devait se consumer ma vie ; un faible rayon de lumière vint mourir dans le regard qu'elle tourna vers son amant ; elle retomba seule dans cette nuit profonde dont elle commençait à sentir toute l'horreur.

» Jules ne négligeait rien pour la consoler. « Je devrais être heureuse de votre bon-
» heur, lui disait-elle en pleurant, mais je n'en
» ai pas la force ; ma vie était tout entière dans
» notre amour, et cet amour était fondé sur une
» commune ignorance de tout autre bien ; vous
» verrez des objets qui me sont inconnus, vous
» aurez des idées nouvelles, nous ne nous enten-
» drons plus ; je veux mourir, mon ami ; je veux
» mourir avant de craindre de n'être plus aimée.
» — J'aurai cessé de vivre, répondait Jules,
» avant que cette crainte entre dans ton ame ;
» cette lumière que je vois te rend plus chère à
» mon cœur, en te montrant belle à mes yeux ;
» le bonheur de te voir ajoute au besoin de t'ai-
» mer. Non, mon Amélie, nous ne nous quitte-
» rons jamais ; je serai ton appui, ton guide....

» — L'ordre de la nature est changé pour nous,
» interrompait-elle ; il n'existe qu'un homme
» pour moi sur la terre ; et vous avez des yeux
» pour toutes les femmes !... » Dès ce moment la jalousie entra dans son cœur, et s'y créa, dans l'ombre et dans le silence, un asile impénétrable, où nul autre sentiment ne put l'atteindre. Jules s'étudia vainement à lui cacher les vives impressions qu'il recevait de cette lumière à laquelle il venait de naître ; vainement contraignait-il en sa présence les transports qu'excitait dans son ame le spectacle de la nature ; Amélie l'interrogeait, sous prétexte de s'instruire, et terminait chaque fois l'entretien par cette réflexion cruelle : « Nous n'habitons plus le même monde. »

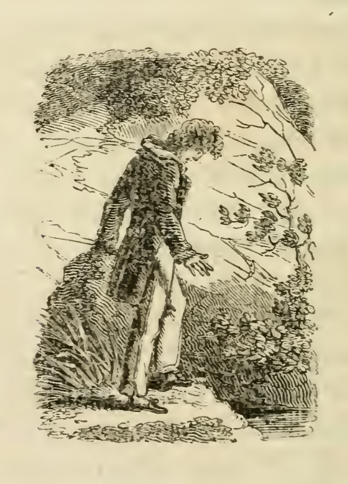
» Si jamais, continua madame de Vanière, je suis assez maîtresse de ma douleur pour rassembler mes souvenirs et pour en retracer l'histoire sans l'effacer par mes larmes, peut-être révélerai-je dans cet écrit quelques secrets du cœur humain échappés aux observations des plus profonds moralistes ; mais comment pourrai-je, après quatre ans, m'appesantir sur les détails de l'affreux événement qu'il me reste à vous raconter

» La tendresse inaltérable de Jules, nos sollicitations, n'avaient pu ramener ma fille à l'idée d'un mariage qui ne pouvait plus réunir leurs destinées; mais nous espérions avec le tems vaincre sa résistance, et nous étions venus passer la belle saison à Vaucluse pour y voir un vieil oncle de mon époux, dont la philosophie aimable avait beaucoup d'empire sur l'esprit d'Amélie.

» La première fois qu'il nous conduisit à la fontaine, Jules ne put contenir le mouvement d'admiration dont il fut saisi, et sortit de l'extase où il resta quelques momens plongé, au cri que nous jetâmes en voyant ma fille, qui lui donnait le bras, tomber évanouie. On la porta dans la grotte, où elle ne tarda pas à reprendre ses sens : « Jules, dit-elle en lui serrant la
» main, il y a donc hors de moi quelque chose
» qui peut vous plaire?.. » Le coup mortel était porté; au bout d'un mois Amélie ne souffrait plus : elle dormait dans la tombe.... »

Madame de Vanière ne put continuer, ses sanglots étouffaient sa voix; elle accepta mon bras pour retourner chez son oncle, et ce fut d'Adrien que j'appris la fin de cette déplorable aventure.

L'infortuné Jules ne put survivre à la perte d'Amélie. Depuis trois mois, il allait chaque matin passer quelques heures dans la grotte ; un jour, il ne revint pas, et tout porte à croire qu'il a trouvé la mort dans cette même fontaine dont l'aspect lui avait causé un ravissement si funeste.



N° LI. — 15 *janvier* 1819.

CARPENTRAS.

.... Il * laisse dans Vaucluse
Le pauvre sans besoin, l'ignorant sans excuse.

Je témoignai le désir que l'aimable Adrien m'accompagnât à Carpentras : « Vous vous y présenteriez sous de trop fâcheux auspices, me dit-il; je suis Avignonais, et en cette qualité je n'ai point voix au chapitre de Carpentras. Les habitans de ces deux villes se détestent cordialement depuis qu'en 1790 mes concitoyens furent obligés de lever le siége qu'ils étaient venus mettre devant la capitale des *Méminiens*. ** »

Je suis donc parti seul de Vaucluse ; mais à un quart de lieue de la fontaine, ma bonne étoile me fit rencontrer un brave M. Audrin, pa-

* M. Malachie d'Ingembert, évêque.

** Pline cite cette ville sous le nom de *Carpentoraste Meminorum*.

triote à l'épreuve des deux terreurs, d'une probité sans tache, d'un courage sans reproche, et auquel il faut savoir d'autant plus de gré de sa modestie personnelle, qu'à ses yeux Carpentras est la seconde ville de France.

J'aurais fait peu d'attention à la ville de *Pernès*, si je n'eusse été averti que c'était la patrie de *Fléchier*, évêque de Nîmes, et de M. *Olivier de Gérente*, membre de toutes les assemblées nationales depuis vingt-cinq ans, et l'un des soixante-treize députés à la convention que Roberspierre réservait dans les cachots pour un autre 31 mai. M. de Gérente, retiré sans fortune des hautes fonctions qu'il a remplies si long-tems, vit à la campagne dans une modeste demeure, où il exerce les vertus privées d'un excellent citoyen et d'un bon agriculteur.

En arrivant à Carpentras, je fus moins surpris de la petitesse et de la saleté des rues, que de la foule qui les obstruait. « Hier, à pareille heure, me dit M. Audrin, vous auriez peut-être traversé Carpentras sans y rencontrer vingt personnes : toute cette population est étrangère à la ville ; c'est demain vendredi, jour du marché très-considérable qui se tient ici toutes

les semaines, et cette foule est celle des marchands des environs, qui apportent à cette foire hebdomadaire leur garance, leurs graines d'Avignon, leur safran, leurs cocons de soie, leurs truffes noires, en un mot, cette quantité de productions diverses d'une terre riche et féconde. Je ne sais pas, continua M. Audrin, si vos propres observations vous conduiront à dire de notre ville tout le bien que j'en pense ; mais, du moins, en sa qualité de place commerciale, serez-vous forcé d'en faire un éloge exclusif, quand vous saurez que la probité dans les relations de négoce est telle, qu'on ne peut citer à Carpentras un seul exemple de banqueroute. »

M. Audrin a été ravi d'apprendre qu'il aurait occasion de me voir à Carpentras, chez un de ses amis, auquel m'a recommandé le major Montéval.

« Voilà ce qui s'appelle un prêtre et un philosophe ! s'écria-t-il en m'entendant prononcer le nom de l'abbé *Eysserie*. Aussi, depuis l'âge de vingt-cinq ans, est-il en butte aux persécutions de la sottise, de l'ignorance et de la superstition, qui l'ont constamment éloigné des hautes places dans l'instruction publique, où l'appelaient ses vastes connaissances. Croiriez-vous qu'un sa-

vant profond, à qui les langues orientales, le grec, l'hébreu, le syriaque, ne sont guère moins familières que le latin, pour l'étude duquel il a créé une nouvelle méthode approuvée par l'académie des inscriptions ; croiriez-vous, dis-je, qu'un professeur d'un mérite aussi généralement reconnu, non moins recommandable par ses vertus chrétiennes que par son savoir et ses lumières, soit réduit, pour exister, à tenir une école primaire, dont la jalousie et la haine lui envient encore le modeste succès. »

Quelque prévenu que soit M. Audrin en faveur des savans de son pays, je l'avais été favorablement encore sur M. l'abbé Eysserie par un de ses plus dignes élèves, le jeune *Raspail*, que les persécutions de 1815 ont forcé de quitter sa ville natale, et de chercher un asile dans la capitale, où l'université de Paris a cru devoir lui envoyer, sans qu'il le demandât, un diplôme de professeur de seconde.

L'histoire d'une ville est plus particulièrement pour moi l'histoire des hommes qui l'on illustrée : à ce titre, le premier souvenir que réveille la vue de Carpentras est celui de *Malachie d'Ingembert*. Du petit nombre de ces hommes

d'église dont s'honore l'humanité, fondateur d'une bibliothèque publique, d'un cabinet d'antiquités, d'un hôpital qu'il a richement doté, ce vertueux évêque de Carpentras a consacré ses revenus au soulagement de l'infortune. M. d'Ingembert est présent par ses bienfaits au milieu de la génération qui lui a survécu ; la mémoire du pauvre n'est point ingrate. Il ne manque rien à sa gloire : il fut persécuté pendant sa vie ; on le regrette, on le révère après sa mort.

Carpentras, jadis capitale du comtat Venaissin, était alors le point central d'un gouvernement ecclésiastique, dont la funeste influence s'y fait encore sentir. En 1815, des agens secrets entrèrent en correspondance avec la cour de Rome, sur les moyens de replacer l'ancien comtat sous un régime que repoussait la grande majorité de ses habitans. Cette intrigue était dirigée à Rome par un évêque d'Orthosia, qui voulait être archevêque d'Avignon, et, dans ce pays, par un ambitieux subalterne qui voulait être gouverneur de Carpentras.

Ce principe d'action ne tarda pas à mettre en mouvement tout le système réactionnaire, où l'on vit aussitôt figurer ces hommes imbus de préju-

gés ultramontains ; ces gothiques représentans de la noblesse féodale, et ces vieux artisans de terreur, réveillés au souvenir de la Glacière.

Ce fut sous l'inspiration de ces apôtres de haine et discorde que l'on vit s'organiser des bandes de *gendarmes volontaires*, s'arrogeant, en présence de l'autorité silencieuse, le droit de désarmer et d'arrêter leurs paisibles concitoyens.

Me voici rejeté malgré moi sur le terrain sanglant des réactions de 1815 : le pillage, l'incendie, les assassinats, signalèrent dans cet arrondissement, comme à Nîmes, comme à Avignon, cette désastreuse époque. A Carpentras, le fermier d'un M. *Légier* est tué en plein jour ; l'avoué *Sauve* expire d'un coup de fusil ; le brave *Carle* (qu'on a vu dans un autre tems soutenir seul, dans sa maison de campagne, un siége contre deux mille brigands, qu'il força à la retraite), est assassiné dans un guet-apens : le sang a coulé à *Monteux*, au *Thor*, à *Lille*, à *Cavaillon ;* mais la plus grande partie des victimes désignées au fer des égorgeurs échappe, par la fuite, au sort qui les menaçait dans leurs foyers : les meilleurs citoyens sont en butte à la fureur des réactionnaires.

Le modèle des magistrats, M. *Mézard*, nommé par le roi premier président de la cour royale de Corse, et destitué sous le gouvernement des cent jours, se voit persécuté avec un acharnement sans égal pour avoir cherché à mettre un terme aux horreurs dont le département de Vaucluse était le théâtre, en demandant que les assises se tinssent dans une autre commune où elles eussent été à l'abri de l'influence que les factieux exerçaient à Carpentras. Les dignes collègues de M. Mézard, MM. *Waton*, *Poule*, *Morard Cartier;* MM. *Légier*, *Guigue*, riche propriétaire; MM. *Rosette*, *Liotard*, *Giraud*, avocats; M. *Gaspard de la Valette*, fils du marquis de ce nom, M. *de Vitalis*, son beau-père, une foule de citoyens de toutes les classes, de toutes les opinions même, sont menacés pour avoir voulu protéger leurs concitoyens, jetés dans les prisons ou forcés à l'exil; un grand nombre d'entre eux y languissent encore. Dans ce nombre, je citerai particulièrement l'avocat *Brunel*, dont le plus bel éloge est ici dans les bouches les moins suspectes, dans celles des accusés qui gémissent encore dans les prisons étroites et malsaines de Carpentras. Plusieurs m'ont écrit

pour m'engager à presser de mon faible crédit le retour de celui qu'ils appellent leur providence ; mais peuvent-ils espérer qu'il cède à leurs vœux aussi long-tems que le changement des autorités locales, sous les yeux desquelles tant de maux on été commis, ne garantira pas aux défenseurs des opprimés toute l'indépendance qu'exige leur saint ministère.

Une hypocrite indulgence me reprochera de réveiller d'affligeans souvenirs ; ce sont des crimes triomphans que je signale, des blessures saignantes que je découvre ; je n'accuse personne, pas même sur la notoriété publique ; mais j'entends et je repète les plaintes de l'innocence, je compte les victimes, et sans désigner les bourreaux, j'assigne une origine commune aux monstres forcenés de 1793 et de 1815. Je dis aux fils, aux pères, aux veuves de tant d'infortunés : « N'écoutez pas ce conseil d'une implacable vengeance : *attendre et haïr*. Si les parens, si les amis que vous pleurez sont tombés sous les coups d'une main inconnue, gémissez en silence, et bornez-vous à détester les passions politiques qui produisent de semblables effets ; mais, si vous connaissez vos assassins, si leur présence

odieuse afflige vos regards et insulte à votre deuil, le jour de la justice a reparu, portez votre plainte sacrée au pied des tribunaux, invoquez la loi ; c'est un devoir qu'elle-même vous impose, sous peine d'être reconnus indignes du nom et de l'héritage de celui qui vous a légué par sa mort le soin de sa vengeance. »

Je ne détourne pas mes regards de ces scènes déplorables sans remarquer avec peine combien il serait facile aux hommes de 1815 de renouveler ici les excès dont il se sont déjà rendus coupables. « Vous serez bien mieux convaincu de cette triste vérité (me dit M. *Auguste Leblanc*, un des plus estimables habitans de cette ville, à qui je communiquais cette réflexion), quand vous saurez que les autorités administratives, depuis le préfet jusqu'au directeur de la poste aux lettres inclusivement, sont ici composées de nobles ; que dans une autre branche de pouvoir dont la douce influence se fait encore sentir, le prévôt, l'inspecteur des gardes nationales, les sous-inspecteurs, les chefs de légions, les majors, les chefs de cohortes, étaient pour le moins aussi nobles ; quand je vous dirai que le plus grand nombre de communes ont de nobles maires,

disposition tellement rigoureuse que beaucoup d'entre eux ne sont pas même domiciliés dans le pays, qu'ils administrent par procuration. Enfin, il est de fait, ajoutait-il, qu'à peu près toutes les pensions, toutes les décorations ont été données, dans ce département, aux privilégiés d'autrefois, qui sont encore, malgré la France et malgré la charte, les privilégiés d'aujourd'hui. Je ne serais pas embarrassé de vous nommer dix individus, dans cette ville, décorés d'une ou deux petites épaulettes, d'une ou deux croix, dotés de 12, 15 ou 1800 francs de pension, et auxquels je défierais de prouver légalement un mois de grade et six mois de service pour et même contre la France; il est vrai, par compensation, que je puis vous en nommer d'autres qui, après trente ans de service, dix-neuf campagnes, cinq ans de grade, n'ont obtenu, par faveur insigne, que 3 ou 400 fr. de retraite. »

L'époque historique la plus mémorable que présentent les annales de Carpentras, est celle du conclave qui s'y tint au mois d'avril 1314, à la mort du pape Clément V, et que n'eut cependant aucun résultat : les cardinaux qui s'étaient assemblés à Carpentras pour élire un autre

pape ne purent s'entendre, et le saint-siége, qui resta vacant pendant tout le règne suivant (de Louis-le-Hutin), ne fut rempli qu'au commencement du règne de Philippe-le-Long, par le cardinal d'Ossa, qui mit les cardinaux d'accord en se nommant lui-même sous le nom de Jean XXII, dans le concile assemblé à Lyon.

Je viens de faire une promenade dans la ville avec M. Audrin ; il m'a d'abord conduit à la bibliothèque, qui fut fondée, comme je l'ai déjà dit, par le célèbre évêque d'Ingembert ; elle est composée de vingt-cinq mille volumes et de huit cents manuscrits, parmi lesquels on distingue ceux de Peyrèse d'Aix, qui vivait dans le dix-septième siècle ; deux *marines* originales du célèbre Vernet forment la plus belle décoration intérieure de cet édifice ; dans un des corridors se trouve un monument phénicien, auprès duquel j'aurais passé sans attention, si je ne m'étais souvenu de la dissertation de l'abbé Barthélemi, à laquelle ce monument a donné lieu, et que M. l'abbé Eysserie a savamment réfutée. J'ai trouvé dans cette bibliothèque cinq ou six Carpentraciens, et M. Audrin m'a assuré que la foule n'était jamais plus grande. « Un de ces

habitans, me dit-il, le moins assidu pourtant, est le bibliothécaire.

» Celui-ci est M. *Anrès*, poète aimable à qui l'on doit peut-être la conservation de la bibliothèque, par le soin qu'il a eu de dérober aux regards les livres les plus précieux, sur lesquels se trouvaient des aigles. A certaine époque, la vue de cette empreinte séditieuse suffisait pour faire naître, à certaines gens, l'idée d'un *auto-da-fé* dont les flammes épuratives auraient fort bien pu s'étendre à la bibliothèque entière. »

Ce monument est contigu à l'ancien évêché, où siègent aujourd'hui les tribunaux. Je ne crois pas qu'il existe ailleurs une plus belle salle d'audience ; les frises en sont peintes par les meilleurs maîtres du tems.

J'avais entendu parler d'un arc de Marius, qui se trouve également dans l'enceinte du palais épiscopal. J'ai appris, avec plus d'indignation que de surprise, que le cardinal de Bussy en avait fait le mur d'appui d'une superbe cuisine. On a crû pendant long-tems que cet arc de triomphe avait été élevé à la gloire de Marius ; mais M. de Fortia prétend, avec quelqu'apparence de raison, que ce monument triomphal,

ainsi que ceux d'Orange et de Cavaillon, devait être consacré à César, puisque ces trois arcs de triomphe se trouvent sur la route que le vainqueur des Gaules avait tracée dans ce pays.

L'hôpital est un superbe édifice, à trois corps-de-logis, où tout est beau, où tout est grand, trop grand peut-être pour une aussi petite ville; c'est au sein de ce monument que repose, sous un tombeau de marbre blanc, d'un assez beau style, les cendres révérées de ce vertueux évêque d'Ingembert, dont le nom s'est déjà plusieurs fois reproduit sous ma plume. Je n'ai jamais vu de plus bel escalier que celui de cet hôpital.

Parmi les hommes célèbres que cette ville a vu naître, on cite le baron de *Sainte-Croix*, membre de l'Institut, auteur de *l'Examen critique des historiens d'Alexandre;*

L'abbé *Arnaud*, l'un des quarante de l'Académie française, dont les œuvres ont été recueillies par M. Boudon;

M. *de Saint-Véran*, neveu de M. d'Ingembert, antiquaire d'une vaste érudition; il a laissé à la bibliothèque de cette ville, dont il était conservateur, un manuscrit intitulé: *Noctes cap-*

tivæ, recueil d'élégies qu'il a composées dans les prisons d'Avignon ;

M. *Delasonne*, premier médecin de Louis XVI, et M. *Duplessis*, son premier peintre, dont on ne connaît guère que le nom, sont également nés dans ces murs.

Entre les vivans dignes de la réputation dont ils jouissent parmi leurs concitoyens, M. *Morel*, substitut du procureur du roi, distingué comme jurisconsulte, comme érudit et comme littérateur, doit, je pense, occuper le premier rang ; il a grand soin d'employer ses talens à leur place; il ne fait pas de la poésie au barreau ; il ne prend pas le parquet pour le Parnasse, ce qui fait qu'on ne rit pas en le lisant ou en l'écoutant.

Après ce magistrat homme de lettres, je me plais à citer M. *Auguste Leblanc*, officier en retraite, et auteur d'un *Voyage sans bouger de place*, prose et vers, qui mérite de figurer dans la jolie collection des Voyages de Chapelle et Bachaumont, de Pompignan, de Bertin, etc. Cet officier, royaliste comme il faut l'être, avait cependant été choisi, en 1816, pour exercer les fonctions d'adjudant-major de la garde nationale ; mais au mois de juin de l'année sui-

vante il plut aux hommes qui dominent encore dans le département de Vaucluse de lui ôter une place qu'il remplissait avec zèle et fermeté, pour le punir de s'être tant soit peu moqué de la caste aux écussons, contre laquelle il s'était permis de publier deux petites brochures malheureusement très-spirituelles.

Parmi les contemporains les plus distingués, je ne dois pas oublier le meilleur de nos paysagistes, M. *Bidault*, et le docteur *Audin Rouvière*, qui a professé l'hygiène à l'Athénée de Paris, à côté des Cuvier et des Fourcroy; ce médecin est auteur de *la Topographie médicale* de Paris, dont les hommes de l'art parlent avec beaucoup d'éloges.

L'éducation des vers à soie est la principale branche du commerce de Carpentras; on doit à M. *Waton*, médecin philosophe, le conseil mis en pratique par M. Eysserie, de saupoudrer, avec de la chaux vive, les vers à soie parvenus à l'état de chenilles, avant de leur donner à manger; les succès de cette méthode commencent à prévaloir sur la routine, au grand déplaisir des *immobiles*. C'est encore M. Eysserie qui a déterminé le degré de chaleur nécessaire à ces insectes; l'erreur où M. *des Sauvages* était tombé à ce sujet avait fait perdre la récolte entière d'une année.

En visitant les délicieux environs de Carpentras, l'aqueduc a fixé sur-tout mon attention; cette construction élégante et hardie, ouvrage de l'ingénieur d'Allemand, a quarante-huit arches de longueur; les deux dernières, à l'extrémité de la ville, s'appuient sur un pont sous lequel coule la rivière d'Auson.

J'ai poussé ma promenade jusqu'au pont sur l'Ouvèze *, dont la construction fait honneur au talent de M. *Caristie*, ingénieur des ponts et chaussées, membre de l'institut d'Égypte. Je fus bien aise d'apprendre qu'on s'occupait d'un projet de canal qui doit amener sous ce pont les eaux de la Durance. Ailleurs, on aurait peut-être attendu pour construire le pont que le canal fût exécuté; mais j'ai déjà eu l'occasion de remarquer que, dans ce pays, on s'occupait d'abord des moyens, sauf ensuite à délibérer sur le but.

Quoi qu'il en soit, on jouit d'une fort belle vue sur ce pont de prévoyance, qui sert de limite entre l'ancien comtat et la petite principauté d'Orange. Le château de *Beauregard*, que l'on remarque au bas de la rampe du pont sur l'Ouvèze, présente une masse de bâtimens assez régu-

* L'Ouvèze, formée par un torrent, est à sec pendant une partie de l'année.

lière. « Le propriétaire de ce château, me dit M. Audrin, né dans cette classe où généralement on ne vit que d'exceptions, de regrets et de souvenirs, s'était préparé de bonne heure une existence plus honorable, en se dévouant encore au service de sa patrie, avec les vertus et les talens d'un bon administrateur ; ce qui lui a valu, comme vous pouvez croire, l'honneur d'être persécuté........ M. *de Biliotti* a pris le seul parti qui convient au sage dans les tems d'injustice et de haine ; il vit dans la retraite, il cultive ses champs et fait des vœux pour le bonheur de son pays. »



N° LII. — 30 *janvier* 1819.

RETOUR A AVIGNON.

—

.... *Breve sit quod turpiter audes.*
Juv., sat. 8.

Le règne des passions est de courte durée.

J'AI été obligé, pour reprendre la route de Marseille, de revenir à Avignon.

Je n'ai pu m'assurer, en passant à *Vedènes*; lequel avait raison, de Scaliger qui prétend que ce village fut jadis l'antique *Vindalium*, détruite par Domitius Œnobarbus, ou de M. Fortia Durban, qui assure que c'est à *Bédarides* qu'il faut chercher les ruines de Vindalium.

Au bas du monticule où Vedènes est situé se trouve une jolie maison de campagne appelée *Gromelle;* cette maison appartient à M. *Adeler,* ancien chambellan du roi de Danemarck, et, qui plus est, ami de M. *Lasteyrie*, l'un des membres les plus distingués de la société d'agriculture.

Je ne m'amuserai pas à décrire cette charmante habitation, où je fus accueillie avec une extrême bienveillance. Au lieu de parler de trente mille pieds d'arbres dont cet habile cultivateur a enrichi sa propriété, je dirai que M. Adeler est le bienfaiteur des deux communes qui l'avoisinent ; que les pauvres le bénissent comme un père, et que le voyageur trouve en lui un homme d'une profonde instruction et d'une vaste littérature.

L'amitié d'un homme de bien est, selon moi, la meilleure réponse que l'on puisse faire à la calomnie ; M. *Moureau*, de Vaucluse, a été en butte à ses traits les plus cruels ; mais, pendant la terreur de 1793, il sauva la vie à plusieurs de ses concitoyens ; il fut proscrit par les hommes de 1815 ; à toutes les époques, il resta fidèlement attaché au parti français ; en un mot, il est l'ami de M. Adeler : si de pareils témoignages ne peuvent désarmer la haine, du moins doivent-ils consoler sa victime.

La réaction n'a point épargné *Gromelle* et ses paisibles habitans : la maison de M. Adeler fut pillée, sa famille proscrite, et le fer des assassins qui l'assaillirent est encore empreint sur son front.

J'ai parcouru la plus grande partie du comtat ; partout j'aï trouvé des traces plus ou moins profondes des malheurs qu'entraînent les dissentions civiles ; partout j'ai trouvé les partisans de la réunion à la France victimes d'une réaction tout à-la-fois ultrà-royaliste et ultramontaine.

Peut-on nier, cependant, que ceux qui coopérèrent à cette réunion n'aient bien mérité de la patrie et de leurs concitoyens ? Avignon et le comtat, qui forment aujourd'hui un des plus riches départemens de la France, se trouvaient jadis enclavés dans les provinces méridionales, qui les réclamaient depuis long-tems : éloignés de trois cents lieues du chef-lieu du gouvernement, sans secours, sans protection ; placés dans une position également fausse à l'égard de la France et de Rome, depuis que les principautés particulières avaient disparu ; entourés de barrières ; sans industrie, sans agriculture, sans commerce ; pauvres au milieu de l'abondance, courbés sous le poids intolérable des abus ; tourmentés par le despotisme de Rome ; avilis par l'aristocratie des nobles, par le fanatisme des moines ; entraînés violemment par le torrent de la révolution fran-

çaise, et précipités, par le choc de tous ces élémens de destruction, dans un abîme inévitable de malheurs, quel autre moyen de salut existait-il pour ce pays, que de le réunir à l'Etat dont il avait été séparé jadis par une donation dont la validité n'avait jamais été reconnue? MM. *Tissot* et *Vinay* eurent la plus grande part à cette transaction politique. Le premier, nommé député près du roi et de l'assemblée constituante, leur porta le vœu de réunion, qui fut solennellement accueilli; le second, en qualité de substitut du procureur de la commune, remplissait alors les fonctions du ministère public. Tel est l'ascendant d'une conduite irréprochable, que l'esprit de parti lui-même s'est vu contraint de respecter la réputation de ces deux citoyens.

Les factions attendent, mais elles n'oublient jamais; proscrits en 1793 par les démagogues, ces mêmes patriotes le furent encore en 1815 par les hommes monarchiques; leurs maisons furent pillées et démolies par des rassemblemens d'hommes constamment opposés à la réunion, et qui accouraient des diverses parties du comtat pour faire arborer le drapeau de la France à ceux qui avaient été obligés de les

châtier plusieurs fois pour l'avoir abattu. Je le répète, à toutes les époques de la révolution, les partisans de la France ont été dans ce pays en butte aux fureurs de l'opposition ultramontaine. Veut-on mettre un terme à ces dispositions civiles ? veut-on qu'il n'y ait ici que des Français ? Le moyen est simple et infaillible : que les ennemis de la France soient exclus des fonctions publiques. Je ne suis pas certain que cette mesure laissât plus de trois personnes en place, mais je suis sûr, au moins, qu'on ne serait pas obligé de chercher ailleurs des hommes dignes de la confiance du gouvernement et de leurs concitoyens.

En partant d'Avignon, je n'y avais laissé qu'un missionnaire, j'en ai trouvé quatorze à mon retour. J'ai été arrêté, en entrant dans la ville (le 22 février), par une de leurs processions : c'était véritablement un très-joli coup-d'œil que cette double file de quarante ou cinquante jeunes vierges (plus ou moins), dont la plupart avaient figuré avec la même grâce, avec la même ferveur, dans les bals du carnaval dernier, et quelques-unes même aux farandoles de 1815 ; leur voix, familiarisée avec la tendre romance,

répétait sans peine l'air des saints cantiques ; mais il leur arrivait quelquefois de se tromper de paroles, et telle jeune fille a été entendue chantant le plus innocemment du monde,

Oh ! que l'amour est chose jolie !

au lieu de

Oh ! qu'il est doux d'adorer Marie !

Après elles venaient les élèves des deux séminaires ; si j'avais été maître des cérémonies à cette procession, je n'aurais pas mis ces jeunes gens immédiatement derrière ces demoiselles ; on n'a pas toujours les yeux sur son livre, et les robes de nos vierges prennent si bien la taille !..... J'ai d'ailleurs été enchanté du grand nombre et de la bonne tenue des prêtres de toutes les paroisses, et des pénitens gris, noirs, blancs et bleus ; mais ce qui m'a sur-tout édifié, ce sont les chasseurs de la garde nationale, servant d'escorte à toutes les autorités civiles et militaires, qui paraissaient décidées à se convertir. Dieu le veuille !

J'avais été frappé de l'air de malice et de mécontentement d'un homme qui regardait, comme moi, passer la procession : c'était le di-

recteur du théâtre, à qui les missionnaires, pour éviter la concurrence, avaient voulu faire fermer son spectacle ; mais celui-ci, muni d'une autorisation ministérielle, pouvait exiger une indemnité de 800 francs par représentation ; le maire avait donc été obligé de lui accorder l'autorisation de jouer le soir même, et c'était probablement pour en témoigner sa reconnaissance, que le directeur avait fait afficher le *Tartufe* et les *Rêveries renouvelées des Grecs*.

J'ai été loger cette fois, pour des raisons de convenance particulière, à l'hôtel de l'Europe, chez madame *Pierron*, excellente femme que l'on a, dit-on, mise en scène, sous le nom de madame Legras, dans la comédie du *Sourd* ou *l'Auberge pleine*.

Je n'avais fait qu'entrevoir le palais papal *, j'y suis retourné avec mon ami, le major Montéval, qui demeure tout auprès. L'intérieur de cet édifice est presque entièrement écroulé ; la partie restée intacte et la chapelle du pape ont été métamorphosées en prison et en caserne. A l'exception de la salle des gardes, dont l'*ami Pompignan* a

* L'ordre vient d'être donné pour réparer ce bel édifice.

fait une assez drôle de description dans son voyage en Provence, il est impossible de reconnaître l'ancienne destination des appartemens. La chambre où siégeait l'inquisition en faisait partie, et j'ai vu les cachots où l'on enfermait les victimes de ce tribunal théocratique. Il serait injuste, néanmoins, de ne pas convenir que l'inquisition a toujours été moins cruelle et moins intolérante dans les Etats du pape que partout ailleurs. Le saint-office se bornait ici à former l'*index* des livres défendus par le gouvernement romain, ce qui n'empêchait pas que les ouvrages brûlés à Paris par la main du bourreau, ne s'imprimassent aussi publiquement à Avignon qu'en Hollande : c'était le casuel de la place du légat.

Je n'ai pas eu le courage d'entrer dans cette tour du palais, *marquée* du nom de *Glacière ;* mais à propos de ce monument d'exécrable mémoire, le major rectifia quelques-unes de mes idées : « Les hommes d'un certain parti, me dit-il, pour essayer de justifier ici les actes sanglans dont ils sont les auteurs ou les complices, rapportent tout à l'impunité des misérables qu'ils appellent les *glaciaristes*, et qu'ils feignent de con-

fondre avec les partisans de la réunion : il est de fait, cependant, que sur soixante-trois personnes assassinées à la Glacière, on comptait soixante-un patriotes de 89. Vous savez que cet horrible massacre fut provoqué par le meurtre de M. *Lescuyer*, né à Amiens, notaire à Avignon, et chef des mouvemens insurrectionnels qui amenèrent la réunion. Accusé devant le peuple d'avoir enlevé les effets déposés au Mont-de-Pieté, il avait été amené dans l'église des Cordeliers pour se disculper devant une assemblée nombreuse ; il avait prouvé la fausseté de cette accusation, et se préparait à sortir aux acclamations du peuple, lorsqu'une femme s'écria : « Regardez, la Vierge rougit d'entendre ces mensonges. » Tous les yeux se portent alors sur une madone de marbre, dont la figure se trouve, en effet, enluminée du plus beau vermillon ; on crie au miracle et l'on assomme Lescuyer. Ses partisans accourent avec du canon, se saisissent de la *coloriste* et de tous ceux qu'on leur désigne comme auteurs ou complices du meurtre ; on les enferme dans la tour, d'où on les précipite dans la Glacière ; ce crime est abominable ; l'amnistie dont on l'a couvert est un

forfait nouveau ; mais doit-on rejeter la honte et l'horreur sur les amis de ceux qui en furent victimes ?

Sur l'esplanade du rocher, dans la partie contiguë au palais, s'élève l'église métropolitaine de *Notre-Dame-de-Dons :* une espèce de conservateur de ruines s'est attaché à ce monument, qu'il explique aux étrangers avec une incroyable volubilité de langue. Ce temple, avant la révolution, était fameux pour les richesses que la libéralité de plusieurs papes y avait accumulées.

Je n'ai rien vu avec autant de plaisir à Avignon, que la succursale de l'hôtel des Invalides, fondée dans le local de deux anciens couvens. C'est là que douze cents défenseurs de la patrie, presque tous mutilés, reçoivent d'elle un asile honorable et les soins dus à leur état. Des jardins spacieux leur offrent une promenade agréable. Un logement vient d'être récemment disposé dans cette maison pour y recevoir des sœurs de la charité, dont les pieux secours ne pourront qu'être infiniment précieux à ces vétérans de la gloire nationale. Cette succursale, digne en tout de l'hôtel de Paris, avait été fondée par le général *Fugière*, qui l'avait d'abord composée des braves revenus avec lui d'Égypte : c'est dans

l'exercice de ses fonctions que ce géneral, invalide lui-même, avait terminé une carrière long-tems et justement honorée. Le commandant de cet établissement est maintenant M. le comte *de Lussac*, ex-capitaine-lieutenant de chevau-légers de la garde du roi, lequel, en 1815, à remplacé le général *Roland*, glorieusement mutilé au champ d'honneur.

Le major m'a conduit ensuite chez M. *Calvet de la Palun*, riche célibataire, et ami très-éclairé des arts. Il a réuni, dans une galerie élégamment décorée, les modèles en plâtre des plus beaux monumens de la sculpture antique qui ornent ou qui ornaient jadis les musées de Paris. Par une préférence qui fait honneur à son patriotisme, il n'a admis dans son cabinet que des productions d'artistes français et vivans. On distingue dans sa collection deux morceaux de *Gauffier*, jeune peintre, enlevé trop tôt à un art où sans doute il eût pris rang parmi les maîtres de notre école.

Il y a, dans cette ville, *un cercle de noblesse* très-peu nombreux, parce que ses membres sont très-exclusifs, et qu'il faut treize quartiers au moins pour y être admis ; jouer au wisk et rêver au bonheur du quatorzième siècle, sont heureu-

sement les seules occupations de cette assemblée, depuis la dispersion des hommes qui travaillèrent si généreusement à la *conservation* de la France dans le dernier semestre de 1815.

On compte, au *cercle du commerce*, un assez grand nombre de membres franchement attachés aux libertés constitutionnelles, mais ils n'osent pas encore y prendre la parole ; elle est presque exclusivement réservée à une espèce de Turcaret *versicolore*. Nos changemens politiques, dont il s'est fait tour-à-tour l'apologiste et le détracteur, ont singulièrement grossi sa fortune. Ce petit homme déclame maintenant à outrance contre ce qu'il appelle *les détestables principes de la révolution;* il cite souvent avec emphase le vote émis par le conseil municipal en 1816, contre l'établissement des écoles d'enseignement mutuel. Pour l'intelligence des étrangers, après chaque phrase prononcée d'abord en patois, il en donne la traduction mot à mot en français ; on lui accorde beaucoup de ridicules, il en jouit avec beaucoup d'orgueil. On se plaît à le mettre aux prises avec M. N***, qui ne manque ni d'esprit, ni de connaissances, mais dont les raisonnemens vigoureux ne sont pas sans inconvénient pour ses interlocuteurs. Ce n'est qu'en tremblant

qu'on s'engage dans une discussion avec ce dialecticien à poing fermé, que ses qualités physiques et morales ont fait nommer le *Crotoniate*.

Comme descendant d'un des plus anciens peuples du monde, les Israélites ont des droits à l'attention de l'observateur philosophe ; et, comme anciennes victimes du fanatisme et de l'intolérance, ils sont dignes de l'intérêt de l'ami de la justice et de l'humanité : aussi n'ai-je pas voulu partir cette fois d'Avignon sans visiter la synagogue établie dans cette ville. Par un hasard assez singulier, le jour où je me rendis dans cette synagogue se trouvait un de ces jours de jeûne et d'expiation que les Juifs célèbrent solennellement, et que notre aimable Florian a décrit d'une manière si touchante dans la préface d'*Éliézer et Nephtali*, où il suppose que la belle Esther et son époux habitaient la ville même où je me trouvais en ce moment.

La synagogue, de peu d'étendue et d'apparence, contenait un assez grand nombre de fidèles ; quelques chefs de famille paraissaient vivement pénétrés de l'objet de la cérémonie ; les femmes pleuraient dans leur tribune, et la plupart des jeunes gens jouaient dans le parvis du temple. Après l'office, j'eus occasion de m'entretenir

avec un Israélite très-instruit, qui, pour se distraire par une lecture qui ne fût pas profane, tenait en main la traduction en hébreu du *Phédon* du célèbre Moses Mendelsohn de Berlin.

« Les Juifs, me dit-il, sont répandus en assez grand nombre dans l'ancien comtat d'Avignon et dans les provinces adjacentes. Ils portent le nom de Juifs avignonais, et sont pour la plupart originaires d'Italie. A l'exception des *Caraïtes*, qui n'admettent aucune des traditions modernes des Juifs, les autres classes d'Israélites allemands, portugais ou avignonais, ne se distinguent entre elles que par la différence du langage, et, tout au plus, de la liturgie.

» Les Juifs d'Avignon sont aujourd'hui la classe la moins distinguée de cette communion : on y remarque moins de civilisation, moins de lumières que parmi les Juifs allemands et portugais.

» Dans les derniers troubles civils et religieux qui ont agité le midi de la France, les Juifs d'Avignon ne paraissent pas avoir montré assez d'attachement à la dignité sociale pour l'honneur de la persécution.

» C'est une chose digne de remarque, continua-t-il, que parmi les Israélites la croyance se conserve plus religieusement dans la classe

instruite que dans celle où le bienfait de l'éducation est moins commun ; tandis que dans le reste de la société, par une marche contraire, et, selon moi, moins dangereuse, l'incrédulité descend lentement des classes supérieures à celle du peuple. »

Le livre que cet Israélite tenait entre les mains lui fournit l'occasion de me parler du traducteur, feu M. *Bing*, de Metz, qui s'était fait connaître aussi dans la littérature française par une apologie de ses co-religionnaires dont Mirabeau fit, en 1788, le plus brillant éloge, et par les notes du célèbre ouvrage en faveur des Juifs, publié à peu près à la même époque par le savant et vertueux évêque de Blois, M. Grégoire.

Mon Israélite d'Avignon, empressé de relever dans mon esprit la nation dispersée à laquelle il appartient, n'oublia pas de payer un juste tribut d'estime et d'admiration à la mémoire de M. *Furtado*, de la Gironde, aux vertus et aux lumières du chevalier *Cologna*, actuellement président du consistoire central; enfin, il me parla avec des sentimens particuliers d'estime et de reconnaissance du secrétaire du grand sanhédrin convoqué en 1807, de M. *Berr*, professeur de littérature allemande à l'athénée de Paris, et

qu'honorent à-la-fois les suffrages de l'opinion publique, l'estime des plus dignes co-religionnaires, et les persécutions de quelques Juifs qui ne connaissent d'autre voie que celle de la richesse pour arriver à la considération.

Dans les derniers momens que nous passâmes ensemble, le major Montéval ajouta quelques noms à la liste des hommes célèbres nés dans ce département, et dont j'avais oublié de faire mention.

« Sans doute, me dit-il, vous pouviez vous contenter de citer *Vernet* ; un nom qui rappelle tant de chefs-d'œuvre, qui se perpétue avec tant de gloire, suffit à son éloge ; mais il ne fallait pas l'accoler à celui de *Mignard*, peintre du second ordre, qui n'est pas, comme vous paraissez le croire, ce Mignard dit *le Romain*, peintre de Louis XIV, lequel excella dans le portrait moins encore que dans la flatterie.

» Après Vernet, le plus grand peintre que cette ville ait vu naître est, sans contredit, *Pierre Parrocel ;* ses tableaux de *Tobie* et de la *Vierge couronnant l'Enfant Jésus* passent pour deux chefs-d'œuvre.

» Le chevalier *Folard,* auteur des *Commentaires sur Polybe*, est né dans cette ville. La mu-

nicipalité d'Avignon vient de faire demander à sa famille le portrait de cet homme célèbre, pour en orner le lieu de ses séances.

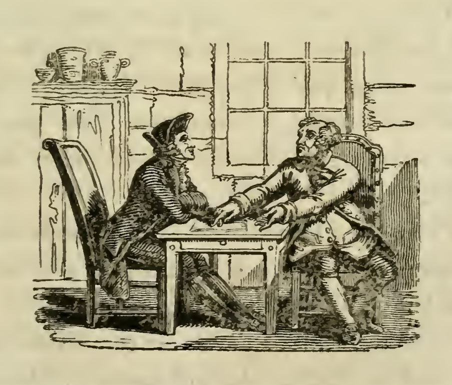
» Un petit neveu de Folard, diplomate distingué, avait été nommé membre du sénat conservateur par le chef du gouvernement impérial ; il refusa.

» Le baron d'*Oppède* *, ambassadeur à Venise sous Charles VIII ; le cardinal de *Cabassoles*, protecteur et ami de Pétrarque ; *Saint-Geniet*, poète latin du dix-septième siècle ; *Joseph Meir*, savant rabbin ; *Joseph Saurin*, de l'Académie française ; madame *Favart*, actrice célèbre par les grâces de son jeu et par l'esprit de l'abbé de Voisenon ; *Mouret*, musicien distingué, et *Balchoux*, habile graveur, complètent, avec ceux que vous avez déjà cités, la galerie des célèbres Avignonais, à laquelle il faut ajouter, si vous voulez y comprendre ceux qui vivent encore et dont vous n'avez pas parlé : le comte de *Fortia d'Urban*, auteur des *Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du globe* ; M. *Dupuy*, poète agréable et avocat distingué ; *Fran-*

* Il ne faut pas le confondre avec l'abominable président d'Oppède, si odieusement célèbre par le massacre de quatre mille Vaudois.

çois Séguin aîné, imprimeur, à qui l'on doit plusieurs éditions de classiques italiens, anglais et espagnols, remarquables par la beauté de l'impression et la correction du texte ; le brave *Mallet*, colonel du troisième régiment de l'ancienne garde, parti tambour au commencement de la révolution ; l'un de ceux qui, à la voix de leur chef, du brave et fidèle Cambrone, sont morts à Waterloo et ne se sont pas rendus. »

Je pars demain pour Marseille ; je m'arrêterai quelques heures à Beaucaire pour voir le canal, dont on m'a parlé comme d'un des plus beaux monumens consacrés à l'utilité publique.



N° LIII. — 12 *février* 1819.

SÉJOUR A AIX.

It is in vain to take notice of things if we take none of men.

BACON, *Essais.*

C'est en vain que l'on prend note des choses, si l'on ne tient pas compte des hommes.

MA bibliothèque de voyage ne se compose guère que des différens Mémoires sur la statistique des départemens que je parcours ; la plupart sont faits avec beaucoup d'exactitude et de talent ; j'ai eu souvent occasion de les citer avec éloge.

J'étais déjà bien loin de l'Aude lorsque mon libraire me fit passer *la Description générale et statistique de ce département*.

Je me rappelai que j'avais sur ce pays des notes inédites d'autant plus précieuses qu'elles ont

été recueillies, sur les lieux mêmes, à trente ans de distance ; je fus bien aise de comparer mes observations avec celles de l'auteur de *la Description générale*.

Le nom de cet auteur, successivement rédacteur du *Moniteur* en 1793, secrétaire-général et ensuite agent diplomatique de ce même directoire de la république française près de la Cisalpine, ministre du gouvernement près de la cour de Naples, où il a laissé des monumens de son exquise politesse ; préfet pendant douze ans dans le département de l'Aude, où il a concentré sur une seule famille, qui lui tenait de près, les regrets que sa perte a causés ; le nom, dis-je, de M. le baron *Trouvé*, si connu dans la république des lettres par sa belle ode sur l'*Égalité*, présentée en 1793 à la convention nationale, et par la prose éloquente du *Conservateur*, dont il s'est déclaré rédacteur responsable, m'avait singulièrement prévenu en faveur de cet ouvrage.

Ainsi donc, sans m'arrêter aux réclamations de M. Julia, de Narbonne, qui offre de prouver que la description de M. l'ex-préfet n'est qu'une compilation des dissertations et des Mémoires de

plusieurs savans du pays * et des documens de toute espèce qu'il a lui-même fournis à l'auteur par l'intermédiaire du docteur *Alary*, je passe à l'examen d'un fait important qui m'est plus particulièrement connu, et dont M. le baron, dans le cours d'une administration de douze ans, ne paraît pas avoir eu le tems de s'instruire.

A mon premier voyage en Languedoc, il n'y a guère moins d'une trentaine d'années, je me souvenais d'avoir vu, entre Carcassonne et Narbonne, un vaste étang dont les exhalaisons délétères portaient la contagion dans la contrée environnante, à une distance considérable.

J'avais vu les rares habitans du hameau de cet étang de *Marseillette*, traînant dans la langueur d'une vieillesse prématurée leur rapide et fugitive existence.

J'avais appris sur les lieux mêmes que les rois de France et les états de la province, en

* Mémoires imprimés de MM. Geogeat, Py, Julia, Lafont, sur les villes de Narbonne et de Carcassonne; Mémoire du docteur Pech, sur les coquilles qui se trouvent depuis l'embouchure de l'Aude jusqu'au cap Leucate; de la *Chloris narbonensis* de feu M. Pourret, etc., etc.

compensation du fléau dont ces malheureux naissaient et mouraient victimes, leur accordaient des secours annuels, des exemptions de milice, et plusieurs autres priviléges.

J'avais su que les évêques de Carcassonne ne trouvaient qu'avec peine quelques prêtres courageux pour le service des paroisses limitrophes de cet étang, et que les agens de l'autorité civile, obligés de s'y montrer quelquefois, se hâtaient de remplir leur périlleuse mission, et ne croyaient jamais échapper assez vîte à la contagion dont ils étaient parfois atteints. J'avais appris, enfin, que cet étang, d'une contenance de plus de six mille arpens, avait été depuis plusieurs siècles l'objet spécial du gouvernement, lequel avait en vain favorisé les nombreuses compagnies qui en avaient entrepris le desséchement; tant d'efforts infructueux semblaient avoir démontré l'impossibilité du succès.

Qu'on juge de mon étonnement, lorsqu'il y a quelques mois, en m'arrêtant pour dîner à l'écluse Saint-Martin, au lieu de l'étang de Marseillette, je me trouve avoir sous les yeux une plaine immense où cent cinquante charrues, qui la traversent en tous sens, font naître les plus ri-

ches moissons. Quelle puissance miraculeuse a produit cette métamorphose, cette population nombreuse, ces plantations forestières, ces prairies verdoyantes, en un mot, cette nature nouvelle que je ne me lasse point d'admirer?

Je veux savoir quel génie propice à l'humanité, quelle association bienfaisante a pu opérer un pareil prodige; j'interroge.

Une femme, une Irlandaise, seule, sans secours du gouvernement, mais forte de son caractère, de son amour pour sa nouvelle patrie, est venue à bout de cette noble entreprise, au milieu des obstacles que les plus viles passions humaines, l'intérêt et l'envie, ne cessèrent de lui opposer; et l'administrateur, qui aurait dû être si fier d'une telle conquête, a gardé le silence sur cette mémorable création!..... Et mes yeux cherchèrent en vain un monument qui attestât la reconnaissance publique..... Puissent du moins ces lignes, que je trace à la hâte, consacrer à la postérité le nom de madame Lawless, auteur de ce miracle d'agriculture! Rien ne manque à la gloire de son entreprise, pas même l'ingratitude de ceux qui ont eu la plus grande part à son succès.

Cette dame est la belle-mère de M. le comte de Bausset, du très-petit nombre des hommes de l'époque où nous vivons qui ont su concilier ce qu'on doit de soumission à la puissance avec ce qu'on doit de respect à une grande infortune.

M. de Bausset, libre des devoirs que la reconnaissance lui imposait, et qu'il a remplis dans toute son étendue, vit retiré dans une de ses terres, à quelques lieues de Béziers, près des bords de la mer. J'ai bien regretté dans le tems de n'avoir pu me détourner de ma route pour rendre visite à un homme qui a su cultiver, au sein des cours, l'amitié, les vertus et les arts, qui font aujourd'hui le charme de son honorable retraite.

Après avoir demandé pardon à mes lecteurs de cette digression, je continue la relation de mon voyage. A mon départ d'Avignon, M. de Montéval m'a accompagné jusqu'au *neguechin* *; sur lequel je me suis embarqué pour me rendre au coche d'eau qui m'a conduit en moins de deux heures à Beaucaire. Nous avons pleuré en nous

* Nom que l'on donne, en patois provençal, à une espèce de bateau très-étroit.

séparant, il y a quelque chose de si sombre dans ces mots : Nous ne nous verrons plus !

En descendant le Rhône, j'ai remarqué à ma droite, du côté du Languedoc, *Villeneuve-lès-Avignon*, *Aramon* et *Saint-Roman*, château fort, situé au haut d'une montagne, et qui appartenait anciennement à la famille des Brancas ; du côté de la Provence, *Château-Renard* et *Barbentonne*.

J'ai mis pied à terre près du château de Tarascon, où sont maintenant les prisons de la ville : c'est dans ce château qu'en 1795 on renouvela si odieusement le crime épouvantable de la Glacière. Soixante-trois prisonniers pour opinions politiques, après avoir été massacrés par les égorgeurs qu'en ce pays la faction dominante a toujours à ses gages, furent jetés, du haut de la tour du château, sur un rocher d'où, en bondissant, les cadavres allaient se précipiter dans le Rhône.

De Tarascon à Beaucaire, j'ai passé sur deux ponts de bateaux assez grossièrement construits. En entrant dans cette dernière ville, on voit d'un côté la prairie sur laquelle, au tems de la foire, s'élève une ville nouvelle dont les baraques en

bois sont occupées par les marchands qui affluent ici de tous les points commerçans de l'Europe ; de l'autre, le port, où l'on compte alors un grand nombre de bâtimens de commerce, sous pavillons de toutes couleurs.

L'historiographe Valois croit fermement, d'après Strabon, que Beaucaire est l'ancien château d'*Argenum*. Je n'ai pas pris la peine de lire les vingt pages en mauvais latin où il s'efforce de le prouver.

Tout le monde sait que la foire de Beaucaire est une des plus considérables de l'Europe ; elle dut en partie sa célébrité à l'affranchissement de toute espèce de droits, dont elle jouissait par son institution et par le privilége spécial que lui accorda Raymond, comte de Toulouse, en 1217, privilége qui lui fut conservé par les rois de France, et particulièrement par Charles VIII, Louis XII et Louis XIII.

Le château de Beaucaire passa pour une des clefs du royaume jusqu'au moment de la réunion de la Provence à la couronne ; il fut démoli, en 1632, par les habitans de la ville, qui cherchèrent par ce moyen à mettre un terme à la tyrannie de leurs seigneurs. De ce fait, et

d'une foule d'autres, peut-être serait-on en droit de conclure que l'esprit d'indépendance est naturel aux méridionaux français, et que tant d'excès favorables au despotisme dont ils se sont rendus coupables aux diverses époques de leur histoire, ne sont que l'abus de ce noble sentiment, faussé dans sa direction par des hommes toujours prêts à profiter des passions du peuple pour l'asservir. Il est de tradition, dans le pays, que lors de la démolition du château les femmes de tous les âges et de toutes les conditions y travaillèrent avec une ardeur infatigable, et qu'elles se servaient de leurs ciseaux pour hâter sa destruction, en détachant le ciment qui liait ensemble les pierres de ce gothique édifice.

Il ne reste aujourd'hui de ce monument féodal que la tour, d'une admirable structure ; on a d'autant plus de peine à se rendre compte du nom de *tour carrée* qu'on lui conserve, qu'elle est hexagone, et que de loin elle paraît triangulaire. C'est, dit-on, un roi qui le premier l'a désignée par cette épithète ; les courtisans se sont empressés, comme de raison, de répéter cette sottise royale, et le peuple, comme à l'ordinaire, l'a adoptée de confiance.

La ville de Beaucaire a jadis été le chef-lieu d'une des trois sénéchaussées qui divisaient la province du Languedoc ; le siége des deux autres étaient Toulouse et Carcassonne : de Carcassonne la sénéchaussée fut transférée à Nîmes.

Après avoir jeté un coup-d'œil sur l'église de Notre-Dame-de-Pommiers, seul monument de cette ville qui soit digne de quelque attention, j'ai longé le port du Rhône pour me rendre au canal, objet spécial de mon excursion. Je demande la permission à mes lecteurs d'entrer dans quelques détails sur un des plus beaux monumens que l'industrie ait consacrés, dans ce pays, à l'utilité publique.

Ce canal, qui s'embouche dans le Rhône sous les murs de Beaucaire, établit par ce moyen une communication continue entre l'*Océan*, la *Garonne*, le canal de *Languedoc*, la *Méditerranée*, par le port de *Cette* et le canal des *Étangs ;* entre la *Saône*, la *Loire*, l'*Yonne*, et la *Seine*, liées entre elles par les canaux du *Charolais*, de *Briare*, de *Loing* et d'*Orléans*.

Cette grande et utile entreprise, projetée dès l'an 1644, n'a pu être exécutée qu'en 1801, par suite d'une concession faite à des capitalistes de Montpellier et de Paris.

Les travaux qu'il a fallu faire pour vaincre les obstacles d'un fleuve tel que le Rhône, sont dignes d'être comparés à ceux dont les Romains ont laissé dans ce pays d'admirables modèles.

J'ai particulièrement remarqué à Beaucaire l'écluse de prise d'eau, qui n'a pu être construite que sous la protection d'un batardeau tracé dans le Rhône avec des peines infinies.

C'est derrière ce rempart, plusieurs fois assailli et entr'ouvert par les inondations et par l'action d'un courant très-rapide, que fut fondée, au commencement de 1809, cette écluse de prise d'eau, à dix pieds au-dessous des plus basses eaux du fleuve. Il ne fallut pas moins de deux ans du travail le plus opiniâtre et d'un million de dépense pour la terminer.

De Beaucaire à *Saint-Gilles*, en se dirigeant par le canal, on rencontre, à des distances inégales, trois écluses et plusieurs ponts d'une exécution parfaite.

Dans la partie du canal entre Saint-Gilles et *Aigues-Mortes*, le sol ne présente d'autre obstacle qu'un vaste marais d'où s'exhalent des miasmes putrides, qui sont le principe des fièvres endémiques auxquelles cette contrée est en proie. Un projet de desséchement général, mé-

dité par d'habiles ingénieurs, détruirait ce foyer d'infection ; les travaux ont été commencés, mais leur activité s'est singulièrement ralentie par des contestations d'indemnités entre la compagnie chargée des frais de desséchement et les propriétaires de marais, qui veulent trâfiquer trop avantageusement du droit qu'ils ont d'empêcher le bien qu'on veut faire.

Dans ces derniers tems, un préfet aussi sage qu'habile, et qui, par conséquent, n'est pas resté en place (M. *Rolland de Villarceaux*), était parvenu à aplanir bien des difficultés, en se rendant l'intermédiaire plutôt que l'arbitre entre les partis opposés. Il serait à désirer que les administrateurs actuels profitassent de l'exemple que leur prédécesseur leur a laissé.

Un des entrepreneurs du canal, avec lequel je me suis long-tems entretenu, m'a appris que la compagnie du canal de Beaucaire avait outrepassé de plusieurs millions ses obligations envers le gouvernement : elle est donc en droit d'en attendre une protection spéciale, quand il s'agit de terminer cette utile et vaste entreprise.

Le grand canal se termine à Aigues-Mortes, où il se réunit au canal de la *Robine* et à celui de

la Rodelle, lequel, après un cours d'environ quatre lieues, de l'est à l'ouest, débouche dans l'étang de *Manguio*.

La navigation de cet étang (si je dois en croire les informations que j'ai prises) devient de jour en jour plus difficile, et finira par être impraticable, si l'on ne se hâte de remédier aux ensablemens progressifs que les rivières et les torrens y amènent.

On assure que le gouvernement se propose de faire construire un canal à travers l'étang de Manguio, et de réparer les canaux environnans, au moyen d'un emprunt de deux millions ; si ce projet s'exécute, quatre ou cinq cents lieues de canaux ou de rivières navigables n'auront plus de lacune, le système de la navigation intérieure dans cette belle partie de la France se trouvera complet.

M. le conseiller d'état Becquey, dans les diverses tournées qu'il a faites dans les départemens du Midi, paraît s'être occupé de cette branche importante de l'administration ; il a jugé, en bon économiste, que la navigation intérieure était une des principales sources de la prospérité publique ; que, pour atteindre ce but sans épui-

ser les finances de l'Etat, il fallait nécessairement avoir recours aux capitalistes, et déterminer ceux-ci par des encouragemens dont le gouvernement, chez nous, s'est toujours montré trop avare. Le ministre de l'intérieur, autant par inclination que par devoir, ne laissera pas probablement échapper cette occasion de profiter de l'une des plus belles attributions de son ministère, celle de terminer en quelques années une vaste et patriotique entreprise, conçue il y a près de deux siècles, et dont l'achèvement assure au midi de la France d'innombrables avantages.

Je ne me suis arrêté qu'un moment à *Orgon*, pour prendre quelques informations sur les dangers que Bonaparte y courut en 1814 : la nouvelle de son arrivée avait été le signal d'une émeute où il aurait infailliblement perdu la vie, s'il ne se fût avisé de changer d'habits avec son postillon, en traversant une ville où, quelques mois auparavant et après, les mêmes hommes se seraient empressés de multiplier les arcs de triomphe sur son passage. Quel beau sujet d'épisode que le récit de cette anecdote ! mais il déplairait aux uns et ne satisferait pas les autres ; passons notre chemin.

C'est un bel aspect que celui de la ville d'Aix ; du côté où j'y suis entré, elle se présente dans son plus grand développement ; on distingue, aux deux extrémités opposées, la tour de la cathédrale, d'une belle construction, et le clocher de Saint-Jean, dont la flèche s'élance à près de deux cents pieds ; dans cet intervalle, une infinité de tours et de clochers s'entremêlent aux antiques ormeaux dont la cime touffue dépasse de tous les côtés le faîte des édifices.

Le fond de ce tableau, à deux lieues environ dans l'est, présente un amas de rochers sous la forme d'une immense pyramide ; de ce point élevé, quand l'horizon n'est point chargé de vapeurs, on découvre la mer, les étangs de *Berre*, couverts de barques de pêcheurs, les Alpes, et la tête blanche du mont *Ventoux ;* la montagne de *Lure*, si souvent parcourue par les botanistes ; et celle de *Léberon*, peuplée d'une race d'hommes tranquilles, laborieux, et dont les mœurs respirent la simplicité du culte qu'ils professent. On aperçoit aussi ce mont de *la Sainte-Baume*, où, selon la légende du pays, la belle pécheresse à laquelle *tant de choses furent remises parce qu'elle avait beaucoup aimé*, vint du fond de la Judée expier

ses douces erreurs par trente-cinq ans de repentir.

Au pied de la montagne, du côté du nord, on voit sur un tertre, au milieu de la vallée, le château de *Vauvenargues*, berceau d'un de nos plus illustres moralistes.

Vers le midi s'étend une plaine immense et à jamais célèbre par la destruction des Teutons et des Cimbres, qui menaçaient l'empire romain : le plébéien Marius, en exterminant ces barbares, sauva sa patrie du joug de l'étranger * : ce service a presque fait oublier ses crimes. Le vainqueur donna à cette masse calcaire le nom, qu'elle a conservé, de *Montagne de la Victoire*, et bâtit un temple sur sa cime. Le temple fut remplacé, dans la suite, par une chapelle desservie par des moines, sous la même invocation de sainte Victoire. A l'époque de la révolution, la chapelle n'était plus qu'une cellule d'hermite, et maintenant l'orfraie habite seule ces ruines solitaires.

L'hôte aimable et savant chez lequel j'ai

* Il reste encore, sur le bord de la grande route, la base du monument qui fut élevé, après la bataille, sur le lieu où les Cimbres, les Ambrons et les Teutons furent vaincus par Marius.

passé quelques jours à Aix, veut bien me permettre de me parer des connaissances que j'ai puisées dans ses doctes entretiens et dans une suite d'observations qu'il m'a communiquées avec une obligeance dont je conserve le souvenir.

La ville d'Aix, fondée par le proconsul *Caïus Sextius Calverius*, cent vingt-trois ans avant l'ère vulgaire, est la première colonie établie dans les Gaules par les Romains, qui la nommèrent *Aqua Sextiæ*, du nom de son fondateur, et à cause de ses eaux thermales.

Des restes de maisons antiques, des bains, des statues, des marbres chargés d'inscriptions, des mosaïques, des ustensiles trouvés dans les fouilles qui ont été faites dans ces derniers tems, des tronçons de colonnes de granit placés à divers coins de rue, des débris d'aqueducs, des portions de la voie Aurélienne, qu'il faut chercher dans les caves de quelques maisons modernes, le mur latéral d'un temple d'Apollon, faisant partie de la cathédrale * ; le beau torse de la statue de ce dieu, oublié pendant plusieurs siècles

* Cette église n'offre rien de plus curieux que la tapisserie à grands personnages qui en orne le chœur ; elle a appartenu à l'église de Saint-Paul de Londres.

dans l'obscurité d'un cloître, d'où il a disparu depuis peu; enfin, huit colonnes de granit, tirées du même temple, et qui soutiennent aujourd'hui le dôme du baptistaire, sont ici les seuls restes des monumens romains. A l'époque des démolitions que l'on fit pour élever le nouveau palais de justice, on abattit deux tours de l'ancien prétoire, et l'on eut la barbarie de porter la main sur un superbe mausolée de douze toises d'élévation, couronné d'une rotonde dont les douze colonnes de granit avaient douze pieds de proportion; ces colonnes, qui sont restées pendant trente ans ensevelies sous le fumier des écuries de la gendarmerie, gisent obscurément, depuis l'année dernière, le long d'un mur, dans une ruelle. Les Turcs les auraient sciées pour en faire des meules de moulin; nous montrons-nous beaucoup moins barbares?

Le président Debrosses (dans ses *Lettres sur l'Italie*, où il fait une longue énumération des objets d'art qu'il a eu occasion de voir à Aix) décrit à sa manière le bas-relief antique qui décore la salle de la mairie; il prend l'*accouchement de Léda* pour les noces d'une jeune fille *qui fait de son mieux la mijaurée*. M. Millin relève cette

erreur ; mais, à son tour, il voit dans le beau cygne une *tendre colombe*, et presqu'à la même page il dit que le cours est planté de *beaux tilleuls*, et que sa direction est du *nord au midi*. On s'est permis de rire à Aix d'un professeur d'histoire naturelle, membre de l'Institut, qui prend un cygne pour une tourterelle, des ormeaux pour des tilleuls, le levant pour le nord, et le couchant pour le sud.

Rien ne contribue autant que les fontaines publiques à la salubrité et à l'agrément des villes. La plupart de celles d'Aix sont entourées d'arbres ; les deux plus belles, à tous égards, sont celle que l'on a construite sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et celle qui décore la place de la Madeleine. Sur la première s'élève un colonne de granit ; sur le massif de la seconde, quatre lions soutiennent une pyramide surmontée d'un globe, au-dessus duquel un aigle déploie ses ailes. Comment cet aigle-là a-t-il échappé aux chasseurs de 1815?

Je ne parlerais pas de l'Hôtel-Dieu d'Aix, où je n'ai rien vu de remarquable, si l'on ne m'avait fait connaître deux clauses du testament de son fondateur, très-dignes d'être citées.

Jacques de la Roques a voulu que l'on admît, à l'hospice qu'il fondait, *tout homme souffrant, quelle que fût sa croyance*, ETIAM DIABOLUS (même le diable) : ce sont ses expressions.

Il a déclaré, en outre, qu'il voulait que l'on n'admît au nombre des administrateurs dudit hospice *aucun ecclésiastique, quelque rang qu'il eût dans l'église*, ETIAM PAPA (fût-il pape) : cet homme-là connaissait son monde. De nos jours, il serait infailliblement privé des honneurs du cimetière ; mais il vivait en 1515.

Nous avons assez de descriptions effrayantes et malheureusement trop vraies du régime des prisons ; je ne me priverai pas du plaisir d'en tracer un tableau plus consolant dont je trouve ici le modèle.

Le bâtiment qui sert de prison est exposé au midi, hors des murs de la ville, sur un terrain élevé et bien découvert. Il est formé d'un seul corps-de-logis, traversé au rez-de-chaussée et à ses deux étages par de vastes corridors sur lesquels s'ouvrent des chambres spacieuses, percées au nord et au midi de larges fenêtres, d'où la vue s'étend sur la campagne. L'aspect de la la nature est, pour des hommes coupables, un

sujet de repentir et d'espérance dont on a jusqu'ici méconnu les avantages. Dans chacune des deux cours, entourées d'une muraille qui ne s'élève pas à la hauteur du premier étage, et dont la plus grande reste pendant le jour ouverte aux prisonniers, se trouve une fontaine à leur usage. Ici, point de cachots infects et humides ; les plus obscurs sont ceux du rez-de-chaussée ; à Paris, l'habitation du pauvre est plus triste et plus malsaine.

Telle est la construction de cette maison de force ; examinons son régime intérieur. Le concierge fait une première exception : c'est un homme humain ; s'il ne l'était pas, il serait contenu dans les seuls droits que lui donne sa responsabilité par la surveillance qu'exercent *journellement* dans cette maison les administrateurs d'un bureau de bienfaisance, établi en 1746 par lettres-patentes : institution admirable, et que l'on devrait retrouver partout où l'intérêt de la société motive la réclusion de quelques-uns de ses membres. Ce bureau a le droit de faire quêter dans les paroisses, églises et chapelles de l'arrondissement ; ses bienfaits ne se bornent pas à fournir des secours aux détenus ; il en surveille

l'emploi ; chaque jour un commissaire spécial assiste à la distribution de la soupe, examine la qualité du pain, en vérifie le poids, visite les chambres, écoute les plaintes et reçoit les réclamations ; son active bienfaisance devance toujours les démarches que le bureau ne manque jamais de faire avec succès en faveur de l'infortuné dont la plainte est fondée.

Des dames qu'inspirent un zèle sans ostentation, une charité sans préférence, partagent avec dévouement des fonctions qui ne sont pas toujours exemptes de dangers : elles sont les dignes émules de cette dame *Durel*, dont le nom sera vénéré aussi long-tems que la vertu aura un culte. Cet ange de bonté que le Ciel, dans un jour de miséricorde, plaça auprès de l'infortune, consacra ses jours à secourir les prisonniers, dans la demeure desquels elle contracta une fièvre pernicieuse qui termina une si sainte vie.

J'ajoute un seul mot : ici, point de *secret ;* car, dans le sens odieux que l'on a été forcé d'attacher à cette expression, je ne puis appeler ainsi la précaution quelquefois nécessaire d'isoler un prisonnier dans un lieu sain, pendant un court espace de tems, lorsque la découverte

de la vérité et l'intérêt de la justice commandent de concert une semblable mesure.

On a dit que le beau côté d'une prison était le dehors ; à Aix, je serais tenté de dire le contraire.

Aucune ville en France (Paris excepté) ne possède, je crois, une bibliothèque publique pareille à celle qu'un particulier, M. de *Méjanes*, a léguée à cette ancienne province de France, sous la condition qu'elle serait ouverte au public et placée à Aix ; cette clause expresse a rendu vains les efforts que Marseille a faits pour la posséder. Cette bibliothèque, placée à la mairie, ne contient pas moins de quatre mille volumes, sans compter un grand nombre de manuscrits ; c'est un dépôt de ce qu'il y a de plus précieux dans toutes les branches de la littérature. Le gouvernement vient encore de l'enrichir par le don du magnifique ouvrage composé pendant l'immortelle expédition d'Egypte.

On doit la conservation de ce précieux dépôt littéraire au docteur *Gibelin*, traducteur d'une grande partie des *Transactions philosophiques*, et dont l'érudition ne peut être comparée qu'à son extrême complaisance : l'homme studieux qui

passe de la bibliothèque royale de Paris à la bibliothèque publique d'Aix, retrouve auprès de M. Gibelin les lumières et l'obligeance infatigable qu'il a eu si souvent occasion d'admirer dans ses rapports avec MM. Langlès et Vanpraat.

En allant visiter cet établissement, je me suis arrêté devant la statue en marbre du maréchal de Villars, élevée sur le repos du grand escalier. Honneur au vainqueur de Denain! Qu'ils semblent beaux, ces traits de l'homme qui a sauvé son pays!

On voyait aussi naguère dans une niche, sur la tour de la grande horloge, une urne cinéraire avec cette inscription : *Aux mânes des défenseurs de la patrie ;* l'urne a été enlevée et l'inscription effacée : ce n'était qu'en 1816 que l'on pouvait trouver des mains pour exécuter cet ordre sacrilége. C'est encore à cette époque de honte que l'on a fait disparaître une plaque en marbre où on lisait ces mots sur une des portes de la ville : *Porte d'Italie.* On a jugé, sans doute, qu'il était désormais inutile de nous indiquer la route d'un pays où nous avons laissé de si glorieux souvenirs.

N° LIV. — 28 *février* 1819.

MOEURS ET PERSONNAGES.

Minuti semper et infirmi est animi exiguique voluptas ultio.

Juv., sat. 137.

La vengeance est le plaisir d'un esprit faible et malade.

Mes propres observations, d'accord avec les précieux renseignemens que m'a procurés l'un des hommes les plus éclairés et les plus spirituels de la ville que j'habite en ce moment, m'ont convaincu qu'il y avait à Aix deux publics bien distincts; l'un qui voudrait regagner ce qu'il a perdu, l'autre qui ne consentira pas à perdre ce qu'il a gagné; l'un composé de quelques centaines de têtes ultrà-monarchiques, l'autre de la foule des royalistes constitutionnels, sur laquelle le premier n'exerce aucune influence.

Cette indépendance d'opinion vient de ce

que, malgré l'inégalité d'état et de fortune, aucune classe ne vit ici dans la dépendance d'une autre; on n'y connaît ni patronage, ni clientelle; presqu'aucun habitant n'est réduit aux ressources de sa seule industrie; tous sont propriétaires, et l'artisan, dans sa *bastide*, s'estime, et conséquemment est l'égal de l'homme opulent dans son château. Ce caractère est prononcé plus fortement encore parmi les cultivateurs, hommes indociles et méfians, qu'on ne parviendra jamais à intéresser à une cause qu'ils ne croiront pas la leur.

Ce n'est guère que dans les cafés et autres lieux publics qu'un voyageur peut se faire promptement une idée de l'opinion; à Aix, elle s'y prononce hautement en faveur des institutions constitutionnelles; j'en excepte pourtant le *café d'Apollon*, rendez-vous habituel d'une douzaine de vieux radoteurs, que l'on nomme assez gaiement le sénat *conservateur*, et envers lesquels une jeunesse irrévérente se montre peut-être un peu trop prodigue de plaisanteries et de ridicules. L'accueil que l'on a fait ici à quelques hommes qui n'ont pas craint, en différentes circonstances, de se montrer en public avec une couleur qui n'était pas celle de Henri IV;

l'indignation avec laquelle on a fait justice d'un pamphlet intitulé : *Lettre d'un royaliste vendéen à un royaliste provençal*, doivent avoir désabusé les plus ardens amateurs de discordes sur la possibilité de donner le change à l'opinion vraiment constitutionnelle de la grande majorité des habitans de cette ville.

En 1815 même, lorsqu'une sorte de délire semblait s'être emparé de toutes les têtes, l'exaltation ne se montra jamais ici jusqu'à la fureur. Placés entre les deux volcans de Marseille et d'Avignon, les citoyens d'Aix ne partagèrent pas les criminelles exagérations de leurs voisins ; cependant on ne peut nier qu'à cette époque, sans avoir été complices, ils n'aient du moins été dupes des complots qui s'ourdissaient autour d'eux : le tocsin de la nuit du 18 juillet fut évidemment une manœuvre inique imaginée pour soutenir le mouvement de révolte imprimé aux esprits, en supposant des projets de dévastation et de pillage à ce brave et infortuné maréchal Brune, au moment où il employait, pour contenir les troupes, tout l'ascendant que lui donnait sur elle son grand caractère et l'autorité dont il était revêtu : il est si vrai que ce n'était

là qu'un prétexte pour armer les citoyens contre un guerrier dont on avait juré la perte, que plusieurs personnes, dignes de foi, m'ont assuré qu'elles étaient instruites que le tocsin sonnerait six heures avant qu'on en eût donné l'ordre. Quoi qu'il en soit, l'agitation fut de courte durée, et aucun excès grave ne l'accompagna ; mais ici, comme en tant d'autres lieux, l'institution la plus sainte parmi les hommes, la seule qui dans des tems de discordes puisse offrir un refuge au malheureux en butte à l'esprit de parti, la justice, s'écarta trop souvent du chemin que lui traçait l'équité.

« Le caractère des habitans d'Aix, me disait mon sage et spirituel interlocuteur, repousse tout esprit de haine et de discorde ; et si, dans nos dissentions civiles, des désordres ont été commis, ils ont toujours été excités par les visites de nos voisins ; sans eux, nous eussions traversé, sans dériver beaucoup, le fleuve orageux de la révolution. Je ne prétends pas nier, cependant, qu'on ne puisse nous porter en compte et à notre charge une poignée d'individus obscurs toujours prêts à troubler la tranquillité publique, si l'excellent esprit de notre garde na-

tionale ne les avait maintenus, sinon dans le devoir, du moins dans l'inaction.

» J'ignore, continua-t-il, ce qui s'est passé lorsque, profitant de nos funestes divisions, l'étranger eut envahi la France ; à cette époque, *les chants avaient cessé*, je cherchai la solitude, je n'ai donc pas vu la cocarde noire recouvrant en grande partie la cocarde blanche ; je n'ai pas vu le casque des enfans du Nord paré de la dépouille de nos bocages, et les cris de quelques forcenés n'ont pas contristé mon ame : je m'éloignai. Mais le jour où la terre natale fut libre, les amis de la patrie se réunirent pour le consacrer ; je courus m'asseoir au banquet civique : tout s'y passa avec une décence digne de la fête et des convives ; on but *à la patrie*, *au roi et à la charte*, que nous ne séparons jamais, et *à l'union des enfans de la France*.

La *société des amis des lettres*, établie dans cette ville, y cultivait en paix et sans beaucoup d'éclat les diverses branches des connaissances humaines, lorsqu'il a plu à M. le marquis, son président actuel, de l'associer à la plaisante célébrité qu'il s'est faite en prononçant, et, qui pis est, en faisant imprimer le plus burlesque

discours dont les voûtes académiques aient jamais retenti : si Apollon vivait encore, je tremblerais pour la peau du nouveau Midas.

La cour royale et deux séminaires ont fixé à Aix la faculté de droit et celle de théologie. L'école de droit compte environ deux cents élèves, et les bonnes études qu'on y fait en accroissent le nombre chaque année : l'esprit qui anime cette jeunesse studieuse est celui du siècle : c'est assez dire que les partisans des vieilles doctrines n'exercent aucune influence sur cette école.

La pépinière des séminaristes n'empêche pas que les bancs de la faculté de théologie ne restent couverts de poussière ; le spirituel est en révolte ouverte contre le temporel, et le supérieur du séminaire, ardent ultramontain, ne veut à aucun prix se soumettre au réglement de l'université.

Aix est situé à peu de distance de la petite rivière de l'Arc, à laquelle, malgré son embouchure dans la mer, le bon Plutarque a fait trop d'honneur en lui donnant le titre pompeux de fleuve. Marius embellit cette ville pendant les trois ans de séjour qu'il y fit en attendant les

barbares qui menaçaient l'Italie. L'habile capitaine avait jugé qu'accompagnés de leurs femmes, de leurs enfans et suivis de leurs bagages, ils franchiraient les Alpes par la partie de cette barrière qui présentait le moins d'obstacles ; l'événement justifia ses calculs, et le succès les couronna.

Le territoire d'Aix ressemblait autrefois à une forêt d'oliviers, et aucun pays ne fournissait une huile aussi pure ; depuis l'hiver désastreux de 1789, l'arbre de Minerve y languit, et son produit ne suffit plus au besoin du commerce.

Cette ville possède des tanneries, des imprimeries de toiles : les fabriques d'esprit-de-vin y prospèrent et s'y multiplient. Le principal établissement manufacturier est la filature de MM. *Paillasson*, de Marseille. Elle occupe six cents ouvriers, et ses produits en fil de coton, dont un quart est teint en rouge éclatant, et un quart en beau bleu, sont employés par les manufactures de Languedoc, ou vont dans le Levant rivaliser avec les plus beaux cotons d'Angleterre. Cette riche manufacture est placée dans un superbe couvent qui jadis appartenait à des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît.

Il s'est formé à Aix, sous la dénomination

d'*agathophiles*, une société d'encouragement pour le commerce des objets d'arts : cette société vend, achète, échange des statues, des bustes, des fragmens, des médailles antiques, des curiosités du moyen âge, et même des objets rares et curieux d'histoire naturelle. C'est ainsi que dans l'escalier de la maison du plus riche de ces amateurs (M. *Bourguignon*) j'ai vu la peau de l'énorme reptile, appelé serpent *boa;* c'est un véritable musée que cette maison : le vestibule, la cage de l'escalier, les antichambres, les salons, les chambres à coucher, les cabinets, les boudoirs, sont ornés de peintures du haut jusqu'en bas, et dans plusieurs autres pièces on trouve des piles de tableaux qui attendent leur tour d'exposition.

J'ai vu, chez M. *Sallier,* une très-belle collection de médailles, des statues, des inscriptions, des antiquités égyptiennes, et un cabinet de tableaux des meilleurs maîtres ; je me suis arrêté, avec un petit mouvement d'orgueil national, devant un chef-d'œuvre de notre compatriote *Grasset.* C'est du jardin de M. Sallier que sort la belle statue égyptienne dont M. Forbin, directeur du Musée royal, a fait l'acquisition pour le compte du gouvernement.

M. *de Lagoy*, député des Bouches-du-Rhône, possède une collection de dessins originaux, l'une des plus riches et des plus complètes qui existent ; les connaisseurs savent avec quel rare talent cet amateur reproduit par la gravure les trésors qu'il possède.

Enfin, M. le président de *Saint-Vincent*, correspondant de l'Institut, a l'extrême obligeance d'ouvrir son cabinet à tous les curieux qui se présentent chez lui pour y visiter sa précieuse collection de médailles, d'inscriptions grecques, romaines et arabes, et les objets rares, soit antiques, soit du moyen âge, dont ce savant a fait une étude approfondie ; ils sont décrits, pour la plupart, dans le Voyage de Millin.

Examinons maintenant la ville d'Aix sous le point de vue le plus intéressant, c'est-à-dire comme berceau des hommes célèbres qu'elle a produits.

Après le démembrement de l'empire, elle fut saccagée plusieurs fois par les Sarrasins, qui s'établirent et se maintinrent en Provence.

Devenue le séjour habituel des comtes de provence, Alphonse II, Raymond, Bérenger IV et sa charmante épouse Béatrix, attirèrent dans cette ville ces galans troubadours dont l'esprit,

la grâce et la politesse firent donner à la Provence le nom caractéristique du pays du *gay saber* (de la gaie science).

En passant à la maison d'Anjou, cette belle Provence eut beaucoup à souffrir des prétentions de cette famille au trône de Naples, qu'elle posséda pendant deux siècles. Sous le bon roi René, mort en 1480, ce pays respira un moment, et la protection éclairée que ce prince débonnaire accorda aux lettres et aux arts, qu'il cultiva lui-même avec quelque succès, lui méritent une place honorable parmi le petit nombre des souverains de cette époque qui préparèrent la renaissance des lettres en Europe. La ville d'Aix vient de lui voter une statue en marbre qui sera placée à la tête du cours de cette ville ; si le marbre manque, ne pourrait-on pas lui consacrer celui que l'on destine à la statue de Louis XIII? Les Parisiens ne s'en plaindraient pas.

A la tête des hommes illustres dont cette ville s'honore, il faut placer le fameux *Peiresc*, conseiller au parlement d'Aix : peu de princes ont autant fait que ce simple particulier pour l'encouragement des sciences ; non-seulement il entretint des correspondances avec tous les savans

de l'Europe, mais il envoya à ses frais des voyageurs en Asie, dans la Palestine, en Egypte, en Amérique, pour s'y procurer des manuscrits, des plantes, des animaux inconnus jusqu'alors : on lui doit les chats d'Angora et les lauriers-roses. Le feu président de *Saint-Vincent*, mort en 1798, lui avait fait élever un monument que la révolution a détruit ; son fils, digne héritier des talens et des vertus de son père, l'a fait replacer dans la métropole de Saint-Sauveur ; l'un et l'autre, membres de l'académie royale des inscriptions, étaient dignes de payer à Peiresc la dette de l Europe savante.

Aix a eu la gloire de donner le jour au célèbre botaniste *Tournefort*, au naturaliste *Adanson*, au sage *Vauvenargues*, à l'illustre philosophe *Gassendi*, et à *Brueys* *, auteur des comédies du *Grondeur* et de l'*Avocat patelin* ; je dois aussi faire mention du redoutable adversaire des jésuites, *Monclar*, procureur-général au parlement de Provence, et même de son émulé, *Leblanc de Castillon*.

Le marquis d'*Argens*, l'ami du grand Fré-

* C'est par erreur que, dans un autre discours, j'ai fait naître Brueys à Montpellier ; il mourut en 1723.

déric, qui lui fit élever un monument, avait également vu le jour à Aix.

Esménard, auteur du beau poëme de *la Navigation*, et mort si malheureusement en 1811, était né à *Pélisanne*, village à quelques lieues d'Aix.

Parmi les hommes de guerre, le comte de *Forbin*, chef d'escadre sous Louis XIV, ami et rival de *Jean Bart*, tient un rang distingué. *Palamède de Forbin*, un de ses aïeux, contribua puissamment, sous Louis XI, à la réunion de la Provence à la couronne.

Il ne me serait pas permis d'oublier l'illustre navigateur *d'Entrecasteaux*, envoyé à la recherche de l'infortuné *la Peyrouse*, et que j'ai eu le bonheur de connaître dans un de ses voyages dans les mers de l'Inde.

Aix est la patrie de plusieurs artistes dont les plus célèbres appartiennent à l'époque où nous vivons; ceux de leurs prédécesseurs dont la mémoire mérite d'être conservée, sont :

Les *Vanloo*, peintres, d'une famille originaire de Flandre;

Campra, dont les compositions musicales ont eu plus de réputation qu'elles n'en ont conservé;

Les *Floquet*, l'un ingénieur, l'autre musicien.

Il me reste à parler de nos contemporains. L'éloge doit être dans le nom seul des hommes qui vivent encore ; l'appréciation de leur mérite appartient à la postérité ; je me contenterai donc de citer :

Le lieutenant-général *Miollis*, défenseur de Mantoue, où il a fait élever un obélisque en l'honneur de Virgile ;

Le lieutenant-général *Félix du Muy*, qui a combattu pour la liberté américaine, et commandé une division de cette armée d'Orient aux prodiges de laquelle l'avenir aura peine à croire ;

Le baron *Siméon*, conseiller d'état ;

Le comte *de Forbin*, directeur du Musée royal, dont le nom, illustré par ses aïeux, par ses talens comme peintre et comme littérateur, l'est peut-être davantage encore par la noble infortune du colonel *Forbin-Janson*, dont l'histoire a déjà recueilli la lettre adressée à un ministre, monument de la fierté la plus courageuse et du plus beau caractère ;

Emeric David, membre de l'Institut, auteur d'un bel ouvrage sur l'art statuaire ;

Granet, le premier de nos peintres de genre,

est élève de *Constantin*, dont les dessins à l'encre de la Chine sont répandus en France et chez l'étranger : son élève, qui n'en parle qu'avec vénération, l'a peint dans son délicieux tableau du *Poussin ;* c'est cette figure du moine, sur le front chauve duquel la reconnaissance a inspiré au peintre l'heureuse idée de faire tomber un rayon de lumière ;

Le peintre *Peyron*, mort directeur de la manufacture des Gobelins ;

Gibelin, frère du bibliothécaire, désigné par l'académie des beaux-arts pour être directeur de l'école française à Rome ;

Le graveur *Beisson ;* enfin le statuaire *Giraud*, qui était parvenu à réunir à Paris les plâtres des plus belles statues antiques, qu'il s'était procurés à grands frais avant que la victoire nous eût acquis ces chefs-d'œuvre que l'invasion étrangère nous a fait perdre.

Le barreau d'Aix était célèbre avant la révolution ; les *Siméon*, les *Portalis*, illustrés depuis sur un plus grand théâtre, pouvaient être cités avec orgueil ; mais ces noms, en nous rappelant la tribune nationale, proclament à-la-fois celui du Démosthène français, de ce grand *Mi-*

rabeau, au souvenir duquel s'éveillent toutes les idées de liberté, de patrie et d'éloquence : nommé en 1789 représentant du *tiers-état* par les villes de Marseille et d'Aix, Mirabeau préféra la députation de cette dernière ville, qui le compte au nombre de ses enfans.

A cette époque d'enthousiasme patriotique, cette ville n'aurait pas cédé au département de la Vendée l'honneur de nommer à la chambre des députés M. *Manuel*, qui a soutenu si dignement la célébrité du barreau d'Aix, et qui marche aujourd'hui avec tant d'éclat sur les traces de son illustre compatriote.



N° LV. — 14 *mars* 1819.

LA POLITIQUE EN DILIGENCE.

Il y a des hommes qui n'échappent à l'horreur qu'ils inspirent que par le ridicule dont ils se couvrent.

VOLTAIRE, *Corresp.*

DES fenêtres de l'hôtel où j'étais logé à Aix, je jouissais du coup-d'œil de cette superbe rue du Cours, bordée d'arbres, et, en seconde ligne, de brillans hôtels habités jadis par des nobles, et maintenant occupés en grande partie par des marchands.

Chaque fois que je paraissais sur la porte de l'hôtel, j'étais assailli par des courtiers obséquieux ou par des voituriers brutaux qui voulaient s'assurer du transport de ma personne et de mon petit bagage. Ces hommes ont une tournure et une physionomie toute particulière; leurs cheveux repliés en une énorme queue, des fa-

voris touffus, des guêtres de peau liées avec des jarretières rouges, les distinguent des autres classes du peuple; en passant devant moi, la cigare ou la pipe à la bouche, ils me regardaient avec une sorte d'affectation, et m'offraient une place pour Marseille ou pour Antibes du ton dont ils m'auraient demandé la bourse ou la vie.

Mme *Gaillard*, mon obligeante hôtesse, fit arrêter ma place à la diligence de Marseille, et le lendemain, à trois heures, je montai avec cinq compagnons ou compagnes de voyage dans la voiture qui devait nous mener à la métropole du Midi.

Nous sortîmes par la grille de fer; et laissant à droite la route de Paris, nous prîmes à gauche celle de Marseille, dont l'entrée, bordée d'arbres, forme une assez belle promenade.

Les questions et les réponses réciproques m'apprirent bientôt le nom et l'état des personnages avec qui je me trouvais. Un vieux négociant sombre et chagrin qui venait de perdre un procès à la cour royale; un avocat vif et spirituel qui plaidait gaiement sa cause auprès de ses deux voisines; deux dames, l'une jeune et jolie, l'autre, veuve, en grand deuil, appétissante en-

core, et se disant cousine de la première ; enfin, un chevalier obligé de tous les ordres du monde, tels étaient mes co-voyageurs.

Le grand chemin que nous parcourions était bordé de beaux peupliers d'Italie ; à gauche, une prairie, ornée de grands arbres, montait insensiblement vers un village groupé d'une manière très-pittoresque autour d'un rocher à pic ; à droite, on voyait une jolie maison entourée de bosquets et d'une fontaine, derrière laquelle une prairie plus fraîche et plus verte allait se perdre dans la vallée.

Ce spectacle était ravissant pour des voyageurs accablés de chaleur et de poussière ; je demandai où nous nous trouvions. « Ce village, que l'on appelle *Bouc*, me répondit l'avocat, avait autrefois pour seigneur le marquis *d'Albertas*, aujourd'hui pair de France : ses prédécesseurs ont abandonné le vieux donjon que vous apercevez là-haut, et ont bâti cette agréable demeure, à laquelle le propriétaire actuel préfère avec raison sa terre de *Gémènos*, à quatre lieues de Marseille, sur la route de Toulon. »

Nous arrivâmes au relais. Tandis que l'on attelait d'autres chevaux, nous descendîmes et

avançâmes à pied sur la route, où notre voiturier devait nous reprendre ; l'avocat accompagnait nos dames ; le chevalier marchait tout seul ; le négociant m'offrit obligeamment son bras, et nous cheminâmes ensemble ; je profitai de l'occasion pour le questionner : « Quel est donc, lui dis-je, ce chevalier de la triste figure avec lequel nous voyageons ? — Un original plus fou que méchant, s'il est possible ; qui vous dira, quand vous voudrez, que le roi n'a rien de mieux à faire, pour son bonheur et celui de la France, que de faire fusiller une centaine de vilains par département, de jeter la charte au feu, et de gouverner selon son bon plaisir. Entiché d'une noblesse qui prend sa source au *Parc-aux-Cerfs*, où madame sa mère a été élevée, il parle sans cesse de la religion de ses pères, la conseille aux autres, et croit la remplir lui-même en envoyant tous les mois sa servante à confesse ; champion de l'autel sans croire en Dieu, et défenseur du trône en blasphémant le nom du roi, il date de l'ordonnance du 5 septembre l'abomination de la désolation, et ne jure que par la chambre *introuvable* : ce qu'il admire sur-tout en elle, c'est le courage qu'elle déploya

dans la journée célèbre où elle répondit par des huées à cet intrus d'Argenson qui osait avancer que le sang coulait à grands flots à Nîmes, et qu'il se commettait quelques petits désordres semblables dans plusieurs autres villes du Midi : enfin, Monsieur, vous voyez dans le chevalier de M*** un de ces hommes tourmentés d'inutiles souvenirs, de coupables espérances, ennemis irréconciliables de leur siècle et de leur pays, qui se constituent en état de conspiration permanente contre la nation et le monarque ; qui jugent de l'Europe par leur coterie, et de la France par leur salon. C'est ainsi qu'un prince, enveloppé d'un petit nombre de courtisans bien d'accord, pourrait être complètement abusé par eux sur les sentimens du peuple ; qu'il pourrait dormir paisiblement sur le bord d'un abîme, et, à son réveil, se trouver seul au milieu des dangers...... »

Les dames étaient déjà dans la voiture ; le postillon nous appelait, il fallut remonter, et bientôt après nous arrivâmes aux gorges de *Septèmes*, où, dans un des cantons les plus arides de l'aride Provence, on a construit plusieurs fabriques d'oxide et de soude factice. Les va-

peurs qui s'exhalent de ces laboratoires noircissent et brûlent tout aux environs ; on croirait être au bord d'un volcan. J'interrogeai le négociant sur les résultats de cette découverte remarquable. « Belle demande, s'écria le porte-croix! brûler et détruire, voilà le but et le moyen de toutes vos innovations ; » et partant de là pour fulminer un burlesque anathême contre toute amélioration qui ne remonte pas à plus d'un demi-siècle, il se déchaîna contre la soude factice, la vaccine, et sur-tout contre l'enseignement mutuel. « La voilà (continua-t-il en appuyant ses mains sur ses genoux), la voilà introduite à Marseille, cette peste de l'enseignement mutuel! Elle est ouverte, cette boîte de Pandore d'où vont s'échapper tous les fléaux ; et comme si ce n'était pas assez de ce foyer de corruption, on nous menace d'en établir un autre sous le nom de chaire de chimie ; mais les hommes sages et religieux sont là, ils ont repoussé cette proposition insidieuse, et refusé l'argent que l'on demandait pour un usage aussi pervers. Ils triompheront comme ils ont triomphé dans la construction du *couvent des Petites-Maries*. » Je demandai l'histoire de ce couvent. « Ces

saintes filles (continua le chevalier), ayant racheté une partie du terrain qui avait appartenu à leurs devancières, se mirent à bâtir ; elles trouvèrent qu'un corps-de-logis d'une quinzaine de toises, qu'elles construisaient, serait plus agréable et plus commode si elles l'alongeaient de quelques pieds sur la rue ; on les y autorisa sans la moindre difficulté. Jamais la religion n'obtint un plus beau triomphe ! Comme vous vous en doutez bien, messieurs les ingénieurs réclamèrent l'alignement ; messieurs les voisins se plaignirent qu'on obstruait le passage et la lumière ; le public bavard et contrôleur, comme à son ordinaire, demandait la conservation d'une rue tracée, et cela sur le motif mondain de l'embellissement de la ville ; cette fois, du moins, la municipalité a senti tout ce qu'il y aurait d'irrégulier à exiger qu'un couvent s'arrêtât, comme les autres édifices, sur le trait de la rue, et que le sacré se nivelât sur le profane.
— En effet, reprit l'avocat, si la sainte cuisine ou le bienheureux dortoir eût perdu quelques pouces de ses dimensions, un pareil malheur aurait diverti les hérétiques et contristé les ames dévotes. Dieu soit loué ! la municipalité

de Marseille n'a pas donné au monde un pareil scandale ! La construction des Petites-Maries a été prise sur la voie publique ; le cénotaphe de Desaix a disparu ; l'inscription de la halle de Charles Lacroix est effacée, ce sont autant de victoires ; le reste viendra...

» — Monsieur, répondis-je au chevalier, je ne m'intéresse pas autrement à Charles de Lacroix, que je ne connais guère ; et, dans le fait, il me semble que pour attacher son nom à un édifice il faudrait en avoir fait les frais et n'avoir pas été simplement le dispensateur de l'argent qu'il a coûté. — Fort bien ! reprit l'avocat ; mais Charles de Lacroix a tant fait de choses à Marseille, et les a faites en si peu de tems et avec si peu de dépense, que les habitans ne peuvent l'oublier sans ingratitude. Quant à Desaix, la destruction de son cénotaphe est un acte plus difficile encore à justifier ; et si ceux qui l'ont ordonné me chargeaient de plaider leur cause, je ne saurais, ma foi, par où commencer mon oraison. — En effet, continuai-je, on pourrait excuser les Marseillais d'avoir aboli les honneurs d'un général qui aurait souillé l'éclat de ses victoires par des excès ou des vices ; mais Desaix se

couronna de toutes les vertus ; son nom est encore dans la bouche des Egyptiens, des Allemands et des Lombards, comme dans celle de ses compatriotes : comment a-t-on pu insulter à la cendre d'un homme qui honore son pays, qui honore la nature humaine ? — Monsieur, me dit brusquement le chevalier, vous n'y entendez rien, permettez-moi de vous le dire. Nous sommes convenus qu'il fallait effacer les souvenirs de la révolution ; or donc, il est plus important de faire oublier ce qui peut l'honorer que ce qui la rend odieuse ; il faut se hâter de couvrir des plus épaisses ténèbres ce qui brille d'un faux éclat. Un de mes bons amis a juré, foi de gentilhomme, et j'ai fait le même serment, que si vos libéraux parvenaient à faire rétablir le monument de Desaix, il voterait pour qu'on en élevât un à Bertrand de Soutenville, qui vendit son bien pour faire le voyage d'outre-mer, comme chacun sait. — Monsieur le chevalier, répondis-je, j'ai infiniment de vénération pour la mémoire de Bertrand de Soutenville ; mais je ne vous cache pas que je me sens quelque chose de plus pour le général Desaix : les grands caractères sont si rares qu'on ne saurait leur ren-

dre trop d'hommages, et c'est être aussi par trop ennemi de la gloire de sa patrie, que d'outrager chez soi ce qu'on admire dans Plutarque. — Votre Plutarque était un jacobin et un bonapartiste! (On rit aux éclats.) .... Riez, Messieurs; je l'ai lu, votre Plutarque, et il m'a fort ennuyé; il est rempli de mauvais exemples et de détestables leçons: aussi M. Eli... m'a-t-il bien promis qu'il serait banni des écoles. Je conviens, néanmoins, qu'on y trouve l'histoire d'un brave gentilhomme qui m'a beaucoup intéressé: il s'appelait, je crois, *Coriolan;* j'étais tenté de déchirer le livre quand j'en étais aux persécutions que lui fit éprouver la canaille romaine; mais mon cœur sautait de joie quand je le voyais revenir à la tête des Volsques et prêt à s'emparer de Rome: malheureusement il manqua de courage. A sa place, je serais entré dans la ville à la tête ou à la suite des étrangers, j'aurais repris mes biens, j'aurais fait pendre les acheteurs, j'aurais fait pendre les tribuns, j'aurais fait pendre les augures, j'aurais fait pendre les trois quarts des sénateurs, et quant aux plébéiens, vous pensez bien que j'aurais voulu marcher dans leur sang jusqu'à la cheville.... »

On rit encore plus fort ; et sans répondre à cet extravagant énergumène, je repris la parole.

« Messieurs, dis-je à mes compagnons de voyage, je ne vous cacherai pas que votre conversation me fournit d'excellens Mémoires ; permettez-moi donc une question qui peut en éclaircir beaucoup d'autres : Est-on bien royaliste à Marseille ? — Il y a long-tems que vous êtes sorti du collége, me répondit l'avocat ; peut-être ne vous souvient-il plus de vos degrés de comparaison, des trois termes de progression de l'adjectif ? — Si fait, Monsieur, comme si je sortais de l'école. — Eh bien ! ces trois termes ou degrés peuvent vous donner une idée des royalistes marseillais : nous avons les *royalistes positifs* ou constitutionnels, qui veulent le roi et la charte, qui ne les séparent jamais dans leur dévouement ; ceux-ci, quoi qu'on puisse vous dire, forment le grand, le très-grand nombre ; viennent ensuite les royalistes du second degré, qui veulent le roi et qui tolèrent la charte, parce qu'ils n'y voient qu'une ordonnance ; puis, enfin, les royalistes au superlatif, comme Monsieur le chevalier, qui ne veulent ni du roi, ni de la charte, qui n'aiment pas plus l'un que l'autre,

et qui ne se feront pas presser pour vous le dire. »

Le chevalier avait entrepris de nous prouver que ces royalistes étaient les meilleurs, que la charte était une concession de la faiblesse, que les Français avaient besoin d'être gouvernés avec une verge de fer; et l'on riait encore de sa verge de fer, lorsque nous arrivâmes à *Saint-Louis*.

C'était un jour de fête; des paysans et des paysannes dansaient au son du tambourin et du galoubet, mais d'une manière si roide, d'un air si taciturne, que j'en fis la remarque à mes compagnons de voyage. « Où donc est cette gaieté provençale dont on m'a tant parlé, demandai-je? — Dans nos vieilles chroniques, me répondit le négociant. — Où voulez-vous qu'elle soit? demanda le chevalier d'un air de triomphe. — Cette question n'est pas assez importante pour l'approfondir; permettez-moi, continuai-je, de vous en proposer une autre sur laquelle il m'importe davantage d'asseoir ou de rectifier mes idées: les rapports que l'on a publiés sur les malheurs arrivés à Marseille, en juin 1815, sont-ils exacts? y a-t-il eu beaucoup de mal? — Prodigieusement, dit l'avocat. — Beaucoup, dit le négociant. — Très-peu, dit le chevalier;

presque rien, cent soixante-huit personnes en tout et pour tout, y compris hommes, femmes, enfans, Français, Arabes, etc., etc.— Quoi! Monsieur, il a péri des femmes? quoi! des malheureux Orientaux, ignorant nos mœurs, nos opinions, notre langue?...— Il n'est que trop vrai, reprit le négociant, pour l'honneur de l'humanité, pour celui de nos concitoyens, que l'on accuserait pourtant à tort des excès criminels d'une poignée d'assassins; je ne vous dirai ni quelles étaient les victimes, ni quelles furent les circonstances atroces de ces exécutions; les honnêtes gens en gémissent, l'opinion se prononce, et les sicaires eux-mêmes commencent à rougir. — Rougir! de quoi? interrompit le chevalier; d'avoir servi la bonne cause? L'occasion était belle, il fallait la saisir; les formes *acerbes* sont les moins lentes; nous donnions la main au Languedoc, aux départemens de l'Ouest........ Patience!..... Quant à ces coquins d'Arabes, ils méritaient leur sort; je n'en ai pas vu un seul qui sût crier *vive le roi!* d'une manière intelligible. D'ailleurs, ne savez-vous pas que l'un d'eux, pendant les cent jours, avait assassiné un royaliste.... (L'avocat voulut l'interrompre.)

Je sais tout ce que vous allez me dire, Monsieur, continua-t-il, et j'y réponds : les révolutionnaires ont tué, on les traite comme ils ont traité les autres ; de quoi se plaignent-ils ? C'est un point de doctrine parmi nous, qu'il faut combattre les coquins avec leurs propres armes, qu'il faut employer, pour renverser cette abominable révolution, les moyens qu'on employa pour la faire : je vous avoue ma faiblesse ; je je n'aurais pas, dans ces circonstances, le courage d'exécution. Je me trouvai à Marseille le 26 juin, le hasard me rendit témoin de quelques-unes des scènes cruelles qui s'y passèrent ; je suis forcé d'en convenir, l'aspect de ces terribles champions du bon parti, ces cris, ce sang, ces cadavres, me pénétrèrent d'une secrète horreur ; mais lors même qu'on se croit forcé par sa conscience d'approuver, d'encourager même de pareilles mesures, on peut, sans y prendre une part directe, leur donner une direction convenable : les gens de bien gémissent, on gémit avec eux ; la multitude laisse faire, on imite son indifférence. Quant aux gens de main, comme le courage dont ils sont doués est d'une espèce toute particu-

lière, il faut bien les convaincre que le parti pour lequel on les emploie restera le plus fort, afin qu'ils puissent espérer des récompenses, ou tout au moins qu'ils soient sûrs d'une bonne amnistie qui les mette à l'abri de poursuites, et, au besoin, dans le cas de recommencer.

» — Monsieur, s'écria le négociant en sautant sur son siége, j'ai combattu par des plaisanteries vos fausses idées, vos absurdes calculs; mais je n'ai pas, en ce moment, assez de la force de ma pensée, de toute la chaleur de mon indignation, pour repousser les maximes épouvantables que vous osez mettre au jour. Quoi! vous êtes de ceux qui, profanant une cause respectable, osent donner au trône des forcenés pour appuis, des assassins pour auxiliaires? Quoi! Monsieur, un chrétien prêche le meurtre, un royaliste rappelle la terreur, un Français voit sans frémir couler le sang français? Parce que vous avez été victime, vous voulez devenir bourreau! Ne voyez-vous pas que vos excès justifient en quelque sorte les excès qui causent vos plaintes? Hommes de 1815, oserez-vous accuser les brigands de 93, quand vous ne craignez pas de

vous souiller des mêmes horreurs ? Ne vous y trompez pas, cependant, la parité du crime est la seule que vous puissiez établir entre eux et vous : leurs égaux sous cet affreux rapport, vous resteriez au-dessous d'eux dans tout le reste ; vous n'auriez ni leur force morale, ni leurs ressources, ni même leurs talens. Pensez-vous que la nation, qui a tant souffert pour la liberté qu'on lui avait promise, consentît à souffrir autant pour rentrer dans son ancien esclavage ? Désabusez-vous, Messieurs, vos imprudens écarts ont détruit jusqu'à la pitié qu'inspiraient vos malheurs : désormais vous êtes seuls, avec vos cruels essais et vos absurdes espérances. »

Le chevalier frappa deux ou trois coups sur sa tabatière, rabattit son chapeau sur ses yeux, et ne proféra plus une parole pendant tout le reste de la route.

La porte d'Aix, par laquelle nous entrâmes, se lie à une file d'arcades, assez basses, qui supportent un aqueduc : arrivés à celles du milieu, nous vîmes s'étendre devant nous la rue de Rome, une des plus belles de l'Europe.

J'avais fait retenir mon appartement à l'hôtel

Beauveau, du côté du port : « Monsieur l'Hermite, me dit le vieux négociant lorsque nous nous séparâmes, voici mon adresse ; quand mon dîner et ma conversation pourront vous plaire, venez sans façon ; je connais bien le pays, je pourrai vous donner des renseignemens utiles ; un homme de ma profession n'a guère le tems de courir ; mais j'ai un neveu qui vous conduira partout. Ce drôle-là s'amuse souvent à croquer une caricature ou à rimer un couplet quand il faudrait dresser un compte ou calculer un arbitrage ; je souffre ses travers parce qu'il m'amuse et qu'il est bon Français ; je lui pardonne de négliger sa fortune, parce qu'il s'habitue à s'en passer. »

Je serrai la main à cet homme respectable ; nous prîmes congé les uns des autres, et nous nous séparâmes ; un petit garçon, chargé de ma valise, me conduisit par *la Canebière* à la rue de Beauveau, qui donne son nom à l'hôtel que j'habite.

N° LVI. — 30 *mars* 1819.

MARSEILLE.

LA VISTE.

—

Gaudere novis rebus debere videtur,
Cui veteres obsunt.
LUCRÈCE.

Les choses nouvelles doivent plaire, quand il y a danger à reprendre les anciennes.

Le premier aspect du territoire de Marseille n'offre pas l'image de la fertilité; la plaine cultivée est ceinte d'un cercle de rochers arides dont la masse et le développement prédominent dans le paysage et en déterminent le caractère. Pour jouir de ce tableau dans toute son étendue, je me reporte à une lieue et demie de la ville, sur une hauteur que l'on nomme la *Viste* (la vue) dans la langue du pays; de là j'aperçois le bassin de Marseille, couvert de *bastides*; la rade,

un grand nombre d'îlots, des montagnes d'une belle coupe, dont quelques mamelons sont garnis de pins toujours verts; des clochers qui dominent les hauteurs indiquent la vieille ville, derrière laquelle le port est caché; au-delà, sur une colline pelée, le fort de *Notre-Dame de la Garde*, derrière lequel s'élèvent les grands rochers de *Montredon*. Ce spectacle est grand, il est beau, mais non d'une beauté pittoresque; là, comme sur toutes les hauteurs de cette circonférence, l'artiste qui veut fixer sur la toile la perspective qu'il a sous les yeux, cherche en vain ce qu'il appelle des devants, c'est-à-dire des détails assez riches pour garnir les premiers plans de son tableau et détacher les parties plus étendues, où les innombrables maisons de campagne appelées *bastides* sont éparpillées et brillent comme des points blancs dans l'espace; sous ce rapport, du moins, on doit convenir que le bassin de Marseille est bien au-dessous de celui de Naples, auquel on est d'abord tenté de le comparer.

Il y a cependant, au fond des vallons, le long des faibles ruisseaux qui les arrosent, des sites où se développe une belle végétation; mais ils sont trop rares, trop resserrés, pour être aperçus

de loin et produire dans l'ensemble des accidens remarquables.

La ville est régulièrement bâtie et d'un aspect admirable : la rue par laquelle j'y suis entré a une demi-lieue de longueur; elle finit à une place au centre de laquelle s'élève un obélisque en pierres blanches qui termine agréablement la perspective ; la partie nord de cette rue s'appelle *rue d'Aix*, et l'autre extrémité *rue de Rome*; la partie moyenne, beaucoup plus large que les deux autres, est ornée de deux rangs d'arbres : c'est le *Cours;* il est coupé à angles droits par une autre rue qui, d'un côté, monte à une belle promenade nommée *Allées de Meilhan*, et, de l'autre, descend au port; le point d'intersection de ces deux lignes est une position à laquelle peu de villes en Europe ont quelque chose à comparer.

Je perds, sans doute, la plus belle occasion que j'aurai jamais de discourir sur la fondation de la plus ancienne ville de l'Europe et sur sa triple étymologie grecque ; mais nous sommes aussi pressés de lire que de vivre, et nous n'aimons plus que l'histoire que nous faisons nous-mêmes. Disons donc en quelques mots que Marseille fut

la sœur de Rome, la rivale de Carthage et l'Athènes des Gaules; que de ses murs sortirent les deux plus fameux navigateurs des tems antiques, *Pythéas* et *Anthimènes*, auxquels la moderne Marseille a érigé un simple et noble monument; disons que *Roscius* le tragique, *Pétrone* l'épicurien, l'historien *Érathostènes*, et l'orateur *Critias*, y reçurent la naissance; qu'elle fut tour-à-tour subjugée par les Sarrasins, lès Goths et les Gaulois; qu'elle essaya vainement, à diverses reprises, de se constituer en république; qu'elle passa sous la domination des *Bérenger*, conserva sous tous ses maîtres ses lois municipales, lutta contre le génie de César, repoussa Charles V, et subit volontairement le joug des rois de France.

L'origine de Marseille, son ancienne existence, donnent au voyageur l'espoir d'y rencontrer des antiquités remarquables : cet espoir est complètement déçu. Un mur compris dans la partie occidentale de l'église de la *Major*, est le seul reste d'architecture antique reconnaissable aujourd'hui. On a pris pour une construction romaine la porte de la *Juliette*, qui se trouve un peu plus loin, et quelques personnes ont même

voulu rattacher son nom à celui des Jules ; mais cette porte est évidemment un ouvrage du seizième siècle. L'état de dégradation où le souffle du nord et l'action corrosive des vapeurs marines l'ont réduite, peut en imposer au premier coup-d'œil sur l'époque de sa construction ; mais il est aisé de prévenir cette erreur en observant combien ont souffert par les mêmes causes d'autres édifices dont l'origine antique est mieux constatée : il est, d'ailleurs, très-vraisemblable, d'après la description que César, dans ses *Commentaires*, fait de la ville de Marseille, que son enceinte, alors, s'étendait beaucoup plus loin du côté de la porte Juliette.

Ce que possède Marseille en monumens de l'antiquité se borne à quelques sarcophages déposés au Musée et trop longuement décrits par Millin dans son *Voyage du midi de la France ;* celui qui se trouve dans l'église de la Major, où il sert de fonts baptismaux, est le plus remarquable.

Dans cette même église, autrefois la cathédrale, se trouve sous la nef, à gauche du chœur, une construction en marbre blanc, composée de deux arcades liées et surmontées chacune d'un

couronnement : l'ensemble peut avoir vingt pieds de haut. Les montans des extrémités sont des pilastres ; le centre est soutenu par une colonne. Ce monument, qui paraît consacré à saint Lazare et à sa famille, est orné d'arabesques et de figures ; la colonne et les pilastres particulièrement sont enrichis de sculptures très-élégantes, composées de feuillages et d'un grand nombre de petits génies. Les connaisseurs rapportent cette décoration au seizième siècle, et y reconnaissent le ciseau de l'école florentine.

La Major est une lourde construction du treizième siècle, qui ne supplée pas par la majesté à ce qui lui manque en élégance. La maison de ville, bâtie sur les dessins *du Puget*, mérite les mêmes reproches, et ne recommande pas comme architecte cet artiste, si fameux comme sculpteur. Les bas-reliefs incrustés dans la façade ne sont pas de lui, et ne méritent pas de lui être attribués. L'écusson aux armes de France, placé au-dessous de la porte principale, était son ouvrage ; mais il n'y reste de son ciseau que les deux enfans terminés en rinceau qui servent de support. Les emblêmes de la royauté ont subi depuis trente ans des transformations si multi-

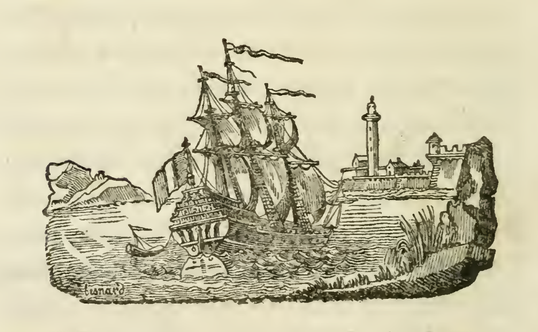
pliées que ce morceau n'est plus reconnaissable.

Un changement plus heureux que Marseille doit à la révolution, c'est la destruction de ses remparts, remplacés par des allées d'arbres et par des fontaines où il serait à désirer que l'eau fût plus abondante : on se plaint de la monotonie de leur décoration, à laquelle on a fait servir des colonnes de granit noir que possédait la ville ; telles qu'elles sont, on ne peut nier que ces fontaines ne contribuent beaucoup à l'embellissement de Marseille. L'une d'elles, située dans la rue de Rome, porte le buste *du Puget ;* elle est voisine de la maison que ce célèbre statuaire habitait, et qu'il a construite lui-même. Ce petit édifice est d'un bon style ; il a de l'élégance, et son architecture est fort supérieure à celle de l'hôtel-de-ville. Pendant la révolution, on avait donné le nom de *Puget* à la rue dans laquelle il a reçu le jour ; mais depuis que l'administration municipale a jugé convenable de rétablir et de redire les sottises de nos pères, cette rue a perdu le nom d'un grand homme pour reprendre celui de rue *Fougate*. Aucun autre monument, dans l'enceinte de la ville, ne mérite l'attention des curieux.

Marseille possède un Muséum où se trouvaient, avant 1815, quelques tableaux d'un grand prix. Il est question, au moment où j'écris, de transformer ce vaste local en église sous l'invocation de saint Roch, aux frais de l'administration de santé, attendu que c'est évidemment à ce grand saint qu'on dut la cessation de la peste de 1720, qui fit de si épouvantables ravages, et non aux mesures sanitaires et à la triple enceinte du lazareth, auxquelles certaines gens attribuent l'extinction de ce fléau. Quoi que ces gens-là puissent dire, trente mille francs seront déboursés pour loger convenablement saint Roch et son chien ; quant aux tableaux, on les transportera, ainsi que l'école de dessin, dans un local hors de la ville, pour la plus grande commodité des élèves et des amateurs.

L'académie de Marseille embrasse dans sa composition les sciences, les arts et la littérature ; mais ce corps, cherchant à donner à ses travaux un grand objet d'utilité, les dirige spécialement sur le perfectionnement de l'agriculture et des arts, qui font la richesse du pays. Quelques médecins ont établi une académie de

leur profession, qui se réunit sous le nom de *société de médecine*; d'autres docteurs s'assemblent à part et forment une société semblable sous un nom différent : il en résulte une rivalité qui n'est pas sans avantage pour la santé publique : quand les médecins se disputent, leurs malades ne s'en portent que mieux.



N° LVII. — 15 *avril* 1819.

SOUVENIRS.

—

O passi graviora dabit Deus his quoque finem.
VIRG.

Vous avez souffert des maux plus grands; le Ciel mettra fin à ceux qui vous accablent.

Dès le lendemain de mon arrivée à Marseille, le négociant avec qui j'avais fait route en diligence vint me faire visite et me présenter son neveu, comme il me l'avait promis; avant de nous mettre en course, et tout en déjeûnant, l'homme respectable dont je n'avais encore apprécié qu'imparfaitement les grandes qualités et les lumières supérieures, me fit avec autant d'esprit que de précision l'histoire de ses plus célèbres compatriotes.

« Notre Marseille moderne, me dit-il, n'a rien qui réponde à la grandeur de ses premiers

souvenirs. L'inscription pompeuse qu'on lit sur les murs de l'hôtel-de-ville ne sert qu'à rappeler combien cette cité célèbre est déchue de son antique gloire. Ce n'est plus cette Marseille dont Cicéron et Tacite parlaient avec tant d'éloges, et l'empereur Auguste n'y ferait plus élever son petit-fils. Notre académie actuelle, qui refuse de souscrire pour l'enseignement mutuel, n'a certainement rien de commun avec cette réunion imposante de grammairiens, d'orateurs, de philosophes, qui valut jadis à Marseille l'honneur d'être appelée l'*émule* d'Athènes. Je ne connais, sous le rapport historique, que deux faits dans les tems modernes qui méritent d'être rappelés : la résistance à Charles-Quint, et l'action héroïque de *Liberat*, ce Brutus marseillais, qui mit à mort le traître Casaux, méditant de livrer la ville aux étrangers.

» Il n'y a pas un Français, continua-t-il, qui ne connaisse Jean Bart, et presque tous ignorent qu'il a existé un chevalier *Paul*, dont les exploits et la fortune ne sont pas moins extraordinaires ; fils d'une lavandière de Marseille, et né dans un bateau, il mourut vice-amiral. Les deux voyageurs qui ont immortalisé *le gou-*

vernement commode et beau de Notre-Dame de la Garde, ne font mention que de sa *mine magnifique* et de sa *cassine*, qu'ils qualifient de palais enchanté. Cette cassine était sous les murs de Toulon, où Paul commandait alors : c'est là qu'en 1660 il reçut Louis XIV, et lui fit trouver sur ses orangers des fruits confits sur place.

» Je me contente de vous citer les noms de *Mascaron*, d'*Arvieux*, de *Vincent le Blanc*, d'*Antoine de la Roque*, et du père *Plennier*, botaniste aussi savant que Tournefort, et que Linnée se plaisait à citer comme un oracle infaillible ; je pourrais me dispenser de vous parler de *Bellin*, auteur d'une tragédie de *Mustapha*, et du trop fameux abbé *Pellegrin*, qui dînait de l'autel et soupait du théâtre.

» Vous vous souvenez que Voltaire, dans son histoire édifiante et véritable de l'*Ingénu*, immédiatement après la catastrophe de la belle Sainte-Yves, cite les *Méditations* reliées en maroquin du R. P. *Croizet* ; je suis donc obligé de vous apprendre que ce révérend père jésuite était de Marseille, aussi bien que le consul de *Bonnecorse*, moins connu par son consulat que par l'épigramme de Boileau.

» Le fils d'un boucher de Marseille était

mousse à bord d'un navire ; pris par un vaisseau turc, il embrassa l'islamisme, et sous le nom d'*Adraman* devint successivement pacha de Rhodes et grand-amiral de l'empire ottoman ; un cordon serré par des muets termina, comme de raison, sa brillante carrière en 1706.

» Le premier, le plus grand titre de gloire de notre ville réside dans la mémoire et dans les œuvres du célèbre *Pierre Puget* : comme Michel-Ange, il fut à-la-fois sculpteur, peintre et architecte, et, comme lui, il doit à son ciseau la plus belle partie de sa renommée ; ses principaux ouvrages sont à Paris et à Gênes ; il ne reste à Marseille que l'écusson défiguré de la maison de ville, le bas-relief de la peste, au bureau de santé, et quelques modèles chez des particuliers.

» *Dumarsais,* connu par son *Traité des Tropes; Barthe*, auteur de la jolie comédie des *Fausses infidélités; Dorange* et *Della-Maria*, morts tous deux avant leur cinquième lustre, et destinés à donner un successeur, l'un à Parny, l'autre à Daleyrac, achèvent la liste des enfans de Marseille dont il ne nous reste plus que le souvenir.

» Peut-être trouverez-vous, en comparant sous ce rapport Marseille avec Genève, Dijon, Toulouse, et même avec d'autres villes d'un

ordre inférieur, que nous comptons parmi nos morts bien peu de réputations du premier rang; mais nous pouvons, en compensation du passé et même du présent, vous offrir nos richesses à venir, que vous ne révoquerez pas en doute quand vous saurez que nous possédons ici, que nous avons pour concitoyen le docteur *Robert* *, auteur de la *Mégalanthropogénésie*, ce qui veut dire, comme vous savez, l'*Art de procréer des enfans d'esprit, propres à devenir de grands hommes*. D'après cette belle découverte, qui n'est pas un secret de famille, comme on l'a déjà remarqué, vous sentez bien que Marseille ne peut manquer de devenir une pépinière de génies; nous en aurons à foison, et nous comptons bien en fournir au reste de la France : si vous en doutez, ajouta-t-il en riant, voilà mon neveu, le docteur prétend qu'il est né d'après sa méthode : *ab uno disce omnes*. »

Mon vieil ami, car M. N*** m'a déjà permis de lui donner ce nom, allait achever de satisfaire ma curiosité en me faisant passer de l'empire des morts au royaume des vivans, lorsqu'il s'aperçut que l'heure du courrier était venue; il me quitta en me promettant qu'à no-

* Il est né à Tulle, département des Basses-Alpes.

tre première entrevue il me parlerait des hommes sur qui se fonde aujourd'hui la gloire contemporaine.

Nous sortîmes ensemble ; le vieillard regagna son logis ; et sous la conduite du jeune Auguste, son neveu, je me mis à parcourir la ville.

Après avoir salué la patrie des troubadours, de ces vieux pères de la littérature européenne, je fis ma première station au pied de la statue d'Homère, érigée entre la rue d'*Aubagne* et la première *Calade;* j'admirai cette inscription laconique : LES DESCENDANS DES PHOCÉENS A HOMÈRE. Passant ensuite de la rue de *Rome* à celle *du Jeune Anacharsis*, nous traversâmes l'innombrable foule des négocians rassemblés devant le café *Casati*, et nous allâmes nous reposer un instant au cabinet littéraire de MM. *Camoins* frères, où l'on m'avait prévenu que se rendaient tous les bons esprits de Marseille ; à ma grande surprise, j'y trouvai beaucoup de monde. Après avoir jeté un coup-d'œil sur *la Minerve*, *la Bibliothèque historique*, et même sur *le Conservateur*, je m'approchai d'un vieillard avec lequel Auguste s'entretenait en m'attendant ; et ce ne fut pas sans une agréable surprise que je reconnus dans ce vénérable octo-

génaire le spirituel auteur des *Voyages du jeune Anténor*, dont l'âge n'a refroidi ni l'esprit, ni la gaîté ; pendant que M. Lantier me parlait de l'académie de Marseille dont il est membre, et de l'Académie française dont il devrait être, nous fûmes accostés par un secrétaire vraiment perpétuel, qui nous força d'essuyer une longue dissertation sur les tombeaux de la porte d'Aix ; fort heureusement pour nous il aperçut dans un coin un petit homme voûté qu'il s'empressa de joindre ; ce qui nous offrit l'occasion, que nous ne perdîmes pas, de le quitter poliment.

Le lendemain, j'allai visiter seul, non plus le monument, mais la place où fut le monument que les habitans de Marseille avaient élevé à la mémoire du général Desaix ; et en songeant que le conseil municipal qui l'a fait disparaître se refuse à élever un autre cénotaphe à cet illustre général, je me rappelai, en rougissant, que les Allemands ont laissé subsister au-delà du Rhin les monumens élevés au général Marceau et au *premier grenadier de France*.

Un homme, vêtu d'une longue polonaise bleue, que j'avais remarqué à quelque distance de moi, crut deviner le motif qui m'amenait dans

cet endroit solitaire, et continuant tout haut la lecture d'une feuille qu'il tenait à la main : « Cet antique sarcophage, consacré aux mânes » d'un grand homme, redisait les glorieux » combats de l'armée du Rhin, et cette re- » traite comparable à celle des *dix mille*, les » drapeaux français flottant sur les cataractes » du Nil, au-delà des limites de l'empire ro- » main, et cette mort héroïque, ce généreux » dévouement qui, aux champs de Marengo, » sauva l'armée française et nous donna la » victoire ; * » et ils l'ont renversé, ajouta l'in- connu en me regardant. — Les barbares ! — Cette exclamation par laquelle je répondis à sa pensée, devint l'occasion d'un entretien sur la réaction de 1815, dont je n'écoutai pas sans frémir les horribles détails.

« S'il est vrai, me dit-il, que la superstition et l'ignorance soient les instrumens les plus do- ciles d'une faction que les malheurs de la France ont ressuscitée, comment s'étonnerait-on des affreux succès qu'elle a obtenus dans la ville de France où la dernière classe du peuple est la

* Lettre de M. Dubois Aymé, insérée dans le *Journal de Marseille*.

plus ignorante, la plus superstitieuse et la plus corrompue dans ses mœurs; c'est la seule réflexion que je me permettrai dans le cours de ce récit; la douleur et l'indignation se taisent quand les faits parlent plus haut qu'elles.

» Dès le matin de *ce* 25 *juin* d'exécrable mémoire, les troupes de la garnison de Marseille avaient été rassemblées avec armes et bagages sur la place de la rue d'Aix, qui domine la ville.

» Une pareille mesure, prise deux jours après la nouvelle reçue de nos premiers succès sur la frontière du Nord, répand dans les esprits une sorte d'étonnement confus; on s'aborde avec embarras, on s'interroge à voix basse : un bruit vague annonce que l'armée française a été battue sous les murs de Bruxelles : accréditée bientôt par ceux dont elle flatte les coupables espérances, cette rumeur échauffe les têtes; le peuple se porte en foule sur le Cours, la Canebière et les autres places publiques : des fédérés, convaincus que, si cette nouvelle avait quelque vraisemblance, ils en eussent été instruits par les autorités, se rassemblent dans un café du Cours, où ils se disposent à célébrer la

victoire de Fleurus : un buste est promené dans la ville, au milieu des chants de triomphe et des cris de malédiction d'une foule immense, divisée de vœux et d'intérêts.

» Le commandant de la place se présente et ordonne aux fédérés de se dissoudre, en les prévenant que le cri de *vive la nation* est le seul qui leur soit encore permis. A ces mots, le buste est brisé en morceaux, et les *castagniers* *, réduits tout-à-coup à un très-petit nombre, sont dispersés et poursuivis de rue en rue.

» Les officiers à demi-solde, convoqués sur la place de la Canebière, s'y rendent en armes et sont conduits dans le fort Saint-Nicolas : au même moment l'abdication de l'empereur est proclamée ; le drapeau blanc est substitué au pavillon tricolore ; des farandoles se forment de toutes parts.......

» Mais pour arriver au but sanglant qu'on se propose, il faut forcer les troupes à quitter la ville : on insulte les soldats, des pierres sont lancées, le fer brille, et déjà le sang coule.

* C'est le nom que la populace et ceux qui la mettaient en mouvement donnaient aux partisans du gouvernement impérial.

» Dans ces premiers momens, la garde urbaine déploya beaucoup de courage et d'activité pour rétablir l'ordre ; sans doute elle y fût parvenue, si des misérables ne s'étaient glissés dans ses rangs et n'eussent paralysé ses efforts.

» Vers deux heures, les rassemblemens qui s'étaient formés dans les campagnes, et auxquels on avait envoyé des députations dès le matin, entrent dans la ville : le meurtre succède au meurtre ; le pillage au pillage. Deux événemens de cette affreuse journée ont servi de prétexte et servent encore aujourd'hui d'excuse aux assassins : je ne dois pas les passer sous silence. Quelques cavaliers d'un régiment de chasseurs, voulant se frayer un passage pour rejoindre leur corps, traversaient la ville le pistolet au poing ; dans ce moment M. *Spanet,* garde national, fut blessé mortellement, sans qu'on puisse dire d'où le coup était parti.

» Tous les postes qu'occupait la troupe de ligne avaient été relevés dès le matin par la garde urbaine ; un seul avait été oublié, celui de la porte du palais : un détachement de la garde urbaine, qui vint en prendre possession au déclin du jour, crut devoir accompagner les

militaires qu'il relevait jusqu'au fort *Saint-Jean*, où ceux-ci étaient casernés, dans l'intention très-généreuse, sans doute, de les soustraire à la fureur de la populace : arrivés au fort, les soldats entrent, le pont-levis se lève, et dans le même moment un coup de fusil est tiré par un soldat du haut du parapet. La foule y répond par des cris de fureur; le siége du fort est résolu, la mort de la garnison est jurée, mais les officiers renfermés dans le fort et ceux de la garde nationale parviennent à faire cesser le feu, et les assaillans se retirent.

» Dans la crainte des malheurs qui pouvaient survenir le lendemain, on prit le seul parti qui pût les réaliser; la force militaire, quelque peu nombreuse qu'elle fût, retranchée dans des forts, armée de plusieurs pièces de canon, pouvait imposer aux assassins; on la fit sortir de la ville pendant la nuit.

» Cette mesure, dictée par la faiblesse, avait été prévue par des hordes composées en grande partie, on doit le dire pour l'honneur de la ville de Marseille, de cette écume, de ce ramas d'étrangers que les orages politiques ont jeté sur la plage marseillaise à toutes les époques de

la révolution. Embusqués derrière les maisons et derrière les murs qui bordent la route de Toulon, ils firent feu sur les militaires, qui marchaient sans défiance, en tuèrent et en blessèrent un grand nombre. Après cette lâche expédition, ils rentrent dans la ville au point du jour, et, libres de toute crainte, s'y livrent aux plus épouvantables excès. Des citoyens sont arrachés des bras de leurs femmes et de leurs enfans, attachés aux arbres du Cours, et massacrés de la manière la plus horrible; on promène dans la ville des drapeaux ensanglantés, autour desquels se pressent une foule de mégères qui ne craignent pas de mêler les noms les plus augustes aux hurlemens dont elles remplissent la ville épouvantée.

» Je n'ai point le courage de me traîner douloureusement sur les détails de cette affreuse journée, de vous offrir, l'une après l'autre, les scènes horribles dont j'ai été le témoin après avoir failli d'en être victime; je me contenterai de vous dire que le sang ruisselait dans la ville, que des bourreaux y promenaient en triomphe des tombereaux chargés des cadavres des mameloucks égorgés dans les bastides où ils s'é-

taient réfugiés ; que de la place *Castellane* au village de *la Peine* la route était couverte de soldats morts ou expirans.

Je ne vous retracerai pas la mort des deux frères *Verse*, assommés ensemble, en plein jour, entre les deux fontaines du grand cours, et au milieu d'une population nombreuse, sans que personne ait fait le moindre mouvement pour les sauver.

Je supprimerai les détails plus affreux encore du massacre d'*Ollivier Lange*, et de son jeune fils, embrassant son père pour lui servir de bouclier, et périssant avec lui sous les coups de ces cannibales.

Je détournerai vos regards d'une troupe d'enfans foulant aux pieds les cadavres qu'ils avaient dépouillés ; mais l'amitié qui me liait à M. *Anglès Capefigue* me fait un pénible devoir de vous parler plus particulièrement du meurtre épouvantable de cet excellent citoyen, auquel il n'est peut-être pas une seule famille, à Marseille, qui n'eût quelque obligation. Il se dirigeait vers le *quartier de Saint-Julien* avec sa mère, sa femme et ses enfans : la voiture qui les portait fut arrêtée sur le chemin de *la Ma-*

deleine, à trois cents pas de sa maison, par le sieur S***, escorté d'une troupe de paysans; on le fit descendre dans un chemin creux, où on le retint jusqu'à onze heures du soir (sous les yeux de sa famille, dont les gémissemens ne purent attendrir les monstres qui avaient résolu sa mort); le chef de la bande, supposant alors qu'il recevait un ordre pour le conduire en prison, le fit traîner derrière *le Chapitre*, près les allées de *Meilhan*, où ces hommes féroces le frappèrent l'un après l'autre de sept coups de poignard. Un homme seul, armé d'une carabine, accourt aux cris de la victime et force les misérables à prendre la fuite; mais le forfait était consommé, et M. Anglès expira deux heures après, dans une maison voisine où son défenseur l'avait transporté. »

L'irrécusable témoin de qui je tiens les faits que l'on vient de lire m'a nommé les trois principaux assassins de M. Anglès, dont l'un, étranger à cette ville et à la France, a figuré dans presque toutes les scènes d'horreur dont elle a été le théâtre*; tous les habitans de Marseille les

* Blessé par un de ses complices qui destinait ce coup à M. Anglès, il voudrait faire croire aujourd'hui que cette blessure a été reçue au champ d'honneur, mais

connaissent, les accusent, et frémissent chaque jour à leur aspect.

» J'aurais pu, j'aurais dû, peut-être, après avoir signalé les faits, en chercher les causes et examiner quelle fut, dans ces jours de crime, la conduite des autorités civiles ; mais la censure publique s'arrête en présence d'un si grand attentat, et se borne à former des vœux pour que les coupables ne restent pas impunis.

» Après avoir esquissé ce douloureux tableau, je dois reposer mon ame et la vôtre en vous citant quelques actes de courage et de générosité que ces journées de deuil virent éclater au milieu de tant d'horreurs.

» J'ai été témoin du dévouement de M. *Darot*, portant, à travers mille dangers, des habits bourgeois et de l'argent à des officiers enfermés dans le fort Saint-Nicolas, pour faciliter leur sortie.

» De la fermeté de MM. *Achard* et *Bernard*, officiers de la garde nationale, de service au poste de la place Monthion, dans la nuit du 25. Ils s'opposèrent avec énergie à quelques

on connaît le nom de celui qui l'a blessé, le nom de celui qui l'a pansé, le nom de tous les témoins, et même celui de l'enfant qu'il a voulu forcer de participer à cette scène effroyable.

forcenés qui voulaient tirer à mitraille sur les militaires au moment où ils passaient devant ce poste : j'ai vu ces deux citoyens, à l'exemple du jeune Desille à Nancy, se placer à la bouche du canon, et s'offrir ainsi pour première victime afin d'empêcher l'exécution de cet horrible dessein.

» Ce même M. Bernard (aujourd'hui capitaine dans la légion des Bouches-du-Rhône), déploya dans ces fatales journées un courage et une activité au-dessus de tout éloge ; le 26 au matin, on le vit arriver au Cours, où il semblait se multiplier pour arrêter la dévastation et le meurtre dans les maisons des réfugiés égyptiens.

» On doit des remercîmens publics à M. *Chaix*, chef de bataillon, pour son empressement à recevoir dans les rangs du détachement qu'il commandait les militaires qui vinrent y chercher un refuge ; et il serait injuste de ne pas tenir compte à MM. *Rabaud*, *Fraissinet*, *Corréard*, *Borel*, et à quelques autres dont les noms ne se représentent pas à ma mémoire, des efforts généreux qu'ils déployèrent dans ces momens d'anarchie.

» Mais ce que je voudrais pouvoir vous peindre avec des couleurs dignes de la postérité,

à laquelle un si beau trait doit parvenir, c'est le dévouement filial de ce jeune Ollivier Lange, dont je vous ai déjà parlé : cet admirable jeune homme voit son père entouré d'égorgeurs, et se précipite au milieu d'eux ; il les supplie, il les conjure à genoux, il baise leurs mains sanglantes ; mais ses prières, ses instances, ses sanglots déchirans n'arrivent point au cœur de ces monstres, qui semblent se méprendre à l'expression de son désespoir, et lui donnent l'ordre de se retirer en l'assurant qu'il n'a rien à craindre pour lui-même ; au même instant, ce jeune héros de l'amour filial s'élance sur son père, s'y attache avec une sorte de rage, et pour étouffer dans l'ame de ces bêtes féroces un reste de pitié dont il était l'objet, il leur prodigue tous les noms odieux que la douleur et le mépris lui suggèrent ; les misérables répondent à ses cris sublimes par cent coups de poignard, et ce fils vertueux, modèle et victime du plus beau sentiment dont puisse s'honorer la nature humaine, tombe en embrassant son père, qui le bénit avant d'expirer dans ses bras.

N° LVIII. — 29 *avril* 1819.

ÉVÉNEMENS ET PERSONNAGES.

.... Malus bonum malum,
Esse vult ut sit sui similis.
PLAUT.

Les scélérats souhaitent que les honnêtes gens se corrompent pour avoir des complices.

Je ne connais pas de meilleure table d'hôte que celle de madame *Jean*, chez laquelle je suis logé à l'hôtel Beauveau ; j'y ai fait, il y a quelques jours, un de ces dîners qui font époque dans la vie par une réunion de personnes et de circonstances que le hasard seul peut rassembler. La modestie ne me permet pas d'en citer la partie anecdotique, où je serais obligé de me mettre en scène entouré d'une bienveillance sur laquelle j'étais loin de compter à Marseille. Je dois me borner à dire qu'un empressement bien honorable pour moi a été l'objet de ce dîner,

dont les propos, recueillis avec exactitude, compléteront le tableau moral de cette cité célèbre.

Au nombre des convives se trouvaient M. *Thomas*, homme d'un mérite transcendant; M. *Martin* fils, distingué par sa vaste érudition, par l'étendue et la variété de ses connaissances, par les agrémens de son esprit, formé dans les voyages et dans les habitudes de la bonne société; et deux jeunes avocats, MM. *Arnaud* et *Lecourt*, connus par leur enthousiasme pour la littérature et les arts.

On reprit l'entretien où je l'ai laissé dans mon dernier discours.

« Laissons, interrompit un des convives, des hommes qui sont la honte de notre pays, et parlons de ceux qui en sont l'ornement et la gloire; mais avant de nous occuper des vivans, permettez-moi de vous raconter une anecdote de famille, où Champfort paraît avoir puisé le sujet de son *Marchand de Smyrne*, lequel n'est, après tout, qu'une bien pâle copie d'un bel original.

» Un de mes ancêtres (car nous autres roturiers nous nous avisons aussi d'avoir des an-

cètres), *Vincent Arniaud*, de Marseille, était capitaine de port à Malte en 1698, à l'époque où *Topal Osman*, l'un des plus habiles ministres et des plus grands capitaines dont l'empire ottoman puisse se glorifier, fut chargé de porter en Egypte un ordre du grand-seigneur; il alla par terre jusqu'à Séide, et de là s'embarqua pour Damiette; la saïque qui le portait fut attaquée et prise, après un combat opiniâtre, par un corsaire de Mayorque. Osman, qui n'avait alors que vingt-deux ans, fit des prodiges de valeur, et reçut plusieurs blessures, dont une très-profonde à la cuisse, qui le rendit boiteux et lui valut le surnom de *Topal*. (Vous savez que chez les Turcs, qui n'ont pas de noms de famille, les plus grands personnages reçoivent des sobriquets tirés de leurs défauts corporels ou de leur profession primitive.)

» La barque mayorquine ayant été obligée de relâcher à Malte, *Arniaud* vint à bord, suivant le devoir de sa charge; comme il s'arrêtait un moment auprès de ce jeune Turc, chargé de chaînes et couvert de blessures: « Chrétien, lui dit Osman, achète-moi, tu ne t'en repentiras pas. » C'était un homme sensible et géné-

reux que mon aïeul ; mais le capitaine corsaire, qui à la bravoure et à quelques autres indices avait reconnu que son captif était un homme d'importance, demandait mille sequins pour sa rançon ; Arniaud n'en peut offrir que six cents ; ils sont acceptés ; il fait guérir Osman, et poussant la confiance et la générosité jusqu'au bout, il lui donne un bâtiment pour le conduire en Egypte.

» Le lendemain de son arrivée, Topal fit compter au capitaine mille sequins pour Arniaud, et lui donna à lui-même cinq cents écus ; mais il ne borna pas là sa reconnaissance.

» Nommé pacha en Morée, il chargea le consul de faire venir un des fils d'Arniaud, qu'il mit bientôt à portée de faire une grande fortune.

» Devenu béglierbey de Romélie, il fit venir à Nysse Arniaud lui-même, et lui prodigua les marques de son attachement.

» Enfin, nommé grand-visir en 1731, il pria l'ambassadeur de France d'inviter son ancien patron à le venir voir.

» Pressez-vous, lui écrivait-il, car il est rare que la faveur d'un grand-visir ait un lendemain.

» Le vieux Arniaud, alors âgé de soixante-

douze ans, arriva à Constantinople avec son fils en janvier 1732, et se présenta au palais du grand-visir avec des cadeaux de fruits et de fleurs portés par douze Turcs rachetés par lui de l'esclavage à Malte. Le grand-visir le reçut en présence des grands de l'empire : « Voilà » mon libérateur, leur dit-il, je lui dois ma li- » berté, ma gloire et ma fortune ; il n'a point semé » le bienfait dans un cœur ingrat ; j'ai juré qu'il » ne se repentirait pas du service qu'il m'a rendu, » et je passerai ma vie à remplir ma promesse. »

» Osman, visir, retint plusieurs mois les Arniaud près de lui, et ne consentit à les renvoyer à Malte qu'après les avoir comblés d'honneurs et de biens. »

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il y a dans toute cette aventure quelque chose de sublime et de naïf où respire la sainteté des mœurs antiques, et qui rappelle, avec moins d'intérêt cependant, la touchante histoire de Joseph.

Un des convives nous cita un autre trait historique consigné dans *la Chronique marseillaise*, et dont Nicolas Compian est le héros. Ce marchand obscur fit, par simple probité, ce que

Régulus ne fit peut-être que par le sentiment de la haute dignité dont il était revêtu.

Mon vieil ami le négociant, à la recommandation duquel je suis en grande partie redevable de l'accueil que j'ai reçu dans ce pays, fit tomber adroitement la conversation sur les hommes vivans dont les noms sont des titres honorables pour la ville qui les possède ou qui les a vu naître.

Je les rappellerai dans l'ordre où ils se présenteront à ma mémoire.

M. *Dubois Aymé*, directeur des douanes, correspondant de l'Institut de France, membre de celui d'Egypte, et l'un des principaux collaborateurs du magnifique ouvrage qui doit faire connaître si parfaitement cette antique patrie de la civilisation, est apprécié en Europe comme savant et comme littérateur. On vante ici la pureté de ses principes et cette élévation de sentimens qui devrait être le partage des hommes voués à la culture des sciences. Dans la vie privée, on l'aime pour la simplicité de ses mœurs et la douceur de son caractère; dans l'exercice de ses fonctions, on le représente comme occupé sans cesse à consoler les négocians, autant qu'il est en lui, des vexations d'un régime vicieux.

Loin d'ajouter des rigueurs gratuites aux sévérités nécessaires d'un système essentiellement oppressif, il accorde avec empressement toutes les facilités qui peuvent être permises, et ce ne sera pas à lui du moins qu'il faudra s'en prendre si la sottise des hommes parvient jamais à bannir les commerçans et les navigateurs d'un port où la nature a tout fait pour les appeler.

J'ai entendu citer avec beaucoup d'éloges M. *Casimir Rostan*, distingué par la variété de ses études et de ses connaissances. Il a passé dans le Levant plusieurs années de sa première jeunesse, et il en a rapporté une riche collection de médailles, dont quelques-unes ont passé depuis au cabinet du roi. Après avoir professé la botanique au jardin des plantes, il a quitté la chaire pour retourner au commerce ; il y a, dit-on, adopté la maxime de ne le faire que par échange. Je ne sais si cette idée bizarre ne dépose pas un peu contre la justesse de son esprit, mais elle annonce au moins l'indépendance et l'originalité de son caractère. Les voyages de M. Rostan rappellent ceux de M. *Domeny de Rienzi*, son ami. Ce jeune homme, ancien capitaine, unique et digne rejeton de ce célèbre

tribun Rienzi qui rétablit un moment l'antique liberté romaine sous le gouvernement des papes, se livrait dernièrement à Marseille à la culture des lettres, après avoir terminé de longs voyages entrepris, dans l'intérêt des sciences, en Italie, en Grèce, en Asie et en Afrique. Sa tragédie de *Philippe II et l'Inquisition*, ou *les Deux tyrannies,* dont j'avais entendu la lecture dans mon dernier voyage à Vaucluse, sa patrie, offre des scènes d'un haut intérêt, et se distingue par l'élévation du style et l'énergie de la pensée.

» M. *Alexis Rostan*, qui est à la tête de la plus importante de nos manufactures de bonnets, est un négociant très-éclairé; il a présidé le tribunal de commerce avec un rare talent ; c'est lui qui, dans la discussion relative à la franchise du port, a clairement démontré que l'ancien système de franchise, auquel plusieurs négocians paraissaient tenir uniquement parce qu'il existait avant la révolution, était bien moins avantageux que le régime actuel des douanes. Le commerce de Marseille lui a, sous ce rapport, d'importantes obligations.

Parmi les notables de Marseille, M. *Tardieu* (*Rouchon*) tient un des premiers rangs; également

distingué par ses qualités morales et son profond savoir, les sociétés savantes de l'Europe comptent bien peu de membres qu'on puisse comparer à ce négociant pour l'étendue et la variété des connaissances. M. Tardieu s'est vu forcé, ainsi qu'un grand nombre de ses concitoyens, de s'expatrier en 1793, après avoir lutté sans succès, mais avec courage, contre l'odieuse et sanglante tyrannie qui pesait alors sur la France: ce nom honorable doit être ici l'occasion d'une remarque générale; c'est que les exilés de cette époque, rentrés depuis dans leur patrie, y ont tous rapporté l'ordre, l'amour du repos, celui d'une sage liberté et l'horreur des excès de tout genre, quel que soit le parti qui les ait commis, quel que soit le prétexte dont on essayerait de les colorer; tandis qu'on a vu presque tous les hommes de 1793 figurer dans les rangs de ces prétendus royalistes qui, en 1815, couvrirent une seconde fois la France de deuil, de sang et de dévastation.

» M. *Rigordy*, président du tribunal, est un magistrat aussi intègre qu'éclairé; il possède une vaste érudition, et est le seul à douter de son mérite.

M. *Dessolliers* père, avocat du premier mérite, a vainement opiné dans le conseil général, dont il est membre, en faveur de l'enseignement mutuel.

On parle avec éloge de MM. *Borelly*, colonel de la garde nationale ; *Romagnac*, négociant, et *Casimir Rostan*, qui, a une époque désastreuse, arrêtèrent l'effusion du sang en s'emparant momentanément de l'autorité, que les premiers fonctionnaires avaient abandonnée, et en rendant responsable de tout nouveau meurtre un des hommes les plus influens parmi ceux qui dirigeaient les massacres. Peut-être doit-on reprocher à nos trois concitoyens d'avoir retenu trop long-tems une autorité que le salut commun avait pu seul rendre légale pour quelques instans ; mais on peut oublier leur tort en songeant au mal qu'ils ont empêché.

Si le général *Pascalis* n'avait pas été prévôt à Gap, peut-être en croirais-je plus volontiers sur parole ceux qui m'ont assuré que sa tragédie de *Dion*, qu'il se propose de faire jouer aux Français, est un chef-d'œuvre, et que son poëme de *Fontainebleau*, qui n'a pas encore vu le jour, peut être mis à côté des *Jardins* de

Delille, pour la fraîcheur du coloris poétique et l'élégance des détails.

L'étude approfondie qu'a faite M. *Penchaud*, directeur des travaux publics dans ce département, des nombreux et magnifiques restes d'architecture antique dont le midi de la France est couvert, lui a valu l'honneur d'être chargé par le gouvernement d'un rapport sur la maison carrée de Nîmes, et d'un projet de restauration pour ce beau monument. Son Mémoire est un modèle, et les nombreux dessins qui l'accompagnent pourront faire connaître à nos neveux cet admirable édifice, si jamais on les retrouve dans la poussière de quelque carton de bureau, où l'on a eu le soin de les ensevelir.

Quoiqu'à peine âgé de trente-six ans, M. *Cauvière*, docteur en médecine, est déjà placé dans l'opinion générale au premier rang des hommes de sa profession. Appliqué dès son enfance à un état qui fut toujours son unique passion, doué d'une grande capacité naturelle, d'un jugement imperturbable, il n'est pas permis de douter qu'il n'atteigne un jour à la réputation des plus grands maîtres de la science.

Le talent modeste dans une situation obscure

ne fut pas oublié dans cet entretien : on y parla de M. *Pons*, concierge de l'Observatoire, devenu, par le seul fait de sa position, astronome pratique, et l'un des plus subtils et des plus heureux observateurs ; il a reconnu le premier un grand nombre de comètes, et a gagné plusieurs fois le prix fondé par Lalande pour ce genre de découvertes.

On s'entretint de M. *Daumier*, auteur d'une tragédie de *Philippe II*, à laquelle les journaux parisiens ont donné des éloges, et qui naquit poète dans une boutique, vis-à-vis l'église Saint-Martin, où il exerça pendant quinze ans la profession de vitrier.

On donna des regrets à M. *Desmarest*, ancien élève de l'école polytechnique, et conséquemment ex-professeur de mathématiques spéciales au collége de Marseille. On me fit voir l'eau-forte de la première feuille d'une carte topographique de Marseille, qu'il doit incessamment publier ; je ne doute pas qu'il ne trouve dans le succès de ce bel ouvrage le dédommagement des injustices qu'on lui a fait éprouver.

Le chapitre des sciences, des lettres et des arts est bientôt épuisé à Marseille : on parla de

commerce, et chacun s'empressa de donner la parole à mon vieux négociant, en me confirmant dans l'opinion où j'étais qu'il n'existe peut-être pas en Europe un homme de cette profession qui réunisse au même degré l'étendue de l'esprit, la rectitude du jugement et la variété des connaissances.

« La révolution, nous dit-il, a cruellement pesé sur le commerce de Marseille ; les plus notables négocians ont péri, et leur fortune avec eux ; des causes trop connues s'opposent à ce que ces pertes puissent être réparées : nous avons langui, nous languirons long-tems encore. La diminution des capitaux, l'incertitude des événemens, une vague inquiétude, ne permettent pas qu'on se livre aux grandes entreprises : je ne puis me dispenser d'en rappeler une mémorable qui fut en quelque sorte le dernier soupir du commerce marseillais ; je parle de l'expédition que fit autour du monde en 1790, 1791 et 1792, le navire *le Solide*, armé par la maison *Baux* et commandé par *Etienne Marchand*. Ruineuse pour les propriétaires, elle fut glorieuse pour les navigateurs. L'objet du voyage était le commerce des pelleteries ; son unique résultat

fut la découverte d'un groupe d'îles dépendant de l'archipel des *Marquises*, et la reconnaissance de quelques points encore mal déterminés du nord-ouest de l'Amérique ; les officiers y déployèrent beaucoup d'habileté et d'intelligence ; la relation de leur voyage fut rendue publique, et le savant *Fleurieu* n'a pas dédaigné d'en être le rédacteur. Il donne les plus grands éloges au capitaine *Marchand*, à son second, le capitaine *Chanal*, et au chirurgien *Roblet;* c'est sur les journaux de ces deux derniers que la relation a été dressée.

» Le malheur général n'est jamais sans exceptions : au milieu des tribulations et des calamités de toute espèce que nous avons éprouvées, quelques anciennes fortunes ont été conservées, et il s'en est élevé quelques autres : au nombre et en tête des premières et des plus honorables, je dois citer M. *Anthoine*, baron de Saint-Joseph, et long-tems maire de cette ville : il a publié un ouvrage d'un grand intérêt sur le commerce de la mer Noire, qu'il a, pour ainsi dire, ouverte à ses compatriotes, et ne s'est pas moins signalé par son activité et par son intégrité pendant sa longue administration.

» L'épouse de ce digne magistrat est sœur de la reine actuelle de Suède et de la ci-devant reine d'Espagne. Toutes ces grandeurs n'ont jamais altéré sa touchante modestie ; à peine madame Anthoine s'est-elle aperçue que le grand nombre d'amis qu'elle avait eus jusqu'en 1814 est singulièrement diminué. Les personnes qui se plaisent à bien juger du cœur humain, estiment que cette désertion n'est que passagère, et que les fuyards n'attendent pour revenir qu'une honnête occasion, qu'un prétexte léger, tel que serait, par exemple, la promotion au ministère du maréchal Suchet, l'un des gendres de cette dame. »

En passant à Aix, j'ai eu l'occasion de citer M. *Paillasson*, chef de la plus riche maison de commerce de Marseille, à propos d'un très-bel établissement qu'il a fondé dans cette dernière ville.

La principale branche de l'industrie de Marseille est la fabrication du savon : elle en approvisionne la France et les colonies. Autrefois, les matières premières du savon se tiraient de l'étranger : l'Italie fournissait les huiles, et les soudes venaient de la Sicile et de l'Espagne. De-

puis quelques années, nous nous sommes à peu près affranchis de ce tribut payé aux nations voisines ; les oliviers se sont multipliés en Provence, et son sol fournit la très-grande partie des huiles qu'emploient les savonniers. D'un autre côté, l'invention du procédé chimique au moyen duquel on compose la soude factice a donné lieu à l'établissement de plusieurs fabriques de ce genre, dont les produits suffisent pour alimenter les savonneries.

J'indiquerai encore les manufactures de corail comme une branche d'industrie qui tient plus particulièrement aux localités ; les produits en sont connus et recherchés à Paris, où ils sont mis en œuvre avec beaucoup d'art.

Le rétablissement des maîtrises est ici, comme à Paris, le vœu de quelques hommes à vieux préjugés. En attendant mieux, on a organisé le corps privilégié des porte-faix : ceux qui n'appartiennent pas à la compagnie ne peuvent travailler sur les quais. Un voyageur n'est pas le maître de débarquer sa propre valise ; les porte-faix la lui enlèvent, et mettent à ce service forcé le prix qu'ils veulent. Les capitaines de navire ne peuvent faire travailler leurs matelots au débar-

quement, et le réglement des porte-faix est le titre qu'ils opposent à toutes les réclamations.

J'avais été trop frappé de l'air de contrainte et de tristesse qui règne ici sur tous les visages pour n'en pas faire l'objet d'une observation qui devint le texte d'un entretien sur les mœurs privées et politiques, par lequel je terminerai mes discours sur Marseille.

Je l'ai déjà dit, la gaîté provençale n'est plus qu'un souvenir historique *. Exilée des places et des carrefours, elle ne s'est point réfugiée dans les salons : les réunions d'apparat sont rares et silencieuses ; dans les cercles les plus restreints, la confiance et la familiarité ne parviennent pas à l'établir ; en causant, en jouant, en dansant même, on a plutôt l'air de remplir une fonction que de goûter un plaisir.

Il est commun d'entendre dire ici que les mœurs des femmes sont exemplaires, et que celles des hommes le sont très-peu ; ces deux propositions paraissent se contredire, mais heu-

* Il faut en excepter les fêtes de campagne, où elle s'est conservée dans toute son originalité primitive, quoi que l'Hermite en puisse dire. Ces fêtes rappellent celles de la Grèce antique.

(*Note de l'éditeur.*)

reusement la classe très-nombreuse et très-jolie des grisettes est là pour sauver la contradiction.

Les gens du peuple sont durs et grossiers, et ce défaut n'est pas compensé chez eux par la franchise dont ils se vantent. Si l'on trouve dans quelques individus une exquise politesse de langage et de manières, on peut dire, néanmoins, que ces qualités françaises ne distinguent pas suffisamment les classes supérieures.

Un des convives, en nous anonçant comme un fait incontestable qu'un grand attachement à la royauté était à Marseille la base de l'opinion publique, en trouvait la raison dans le petit nombre de familles nobles que cette ville renferme. « Elles ont ici, disait-il, si peu de fortune et d'influence, que l'état de guerre où l'on vit partout ailleurs avec les nobles ne peut altérer pamrinous l'attachement que l'on porte au souverain. » Cette explication parut surprendre quelques personnes. « Comment ne pas convenir, ajouta-t-il, que les aristocrates (car il faut bien rendre à ces hommes leur nom véritable) sont aujourd'hui ce qu'ils ont été de tout tems, le fléau de la royauté, et qu'ils n'empruntent les couleurs du royalisme que pour nuire plus efficacement à

sa cause. Le peuple, et nos rois eux-mêmes, s'y sont trompés plus d'une fois ; c'est ainsi que le trône s'est vu souvent enveloppé dans la haine que l'on portait à l'aristocratie, et que le prince a cru voir ses défenseurs dans ses ennemis les plus dangereux.

En partant de ce principe, on est facilement amené à croire que les malheurs et les crimes de 1815 ont été la suite du nouveau système d'administration.

On a confié l'exécution de la charte aux hommes intéressés à la détruire ; on a mis le pouvoir aux mains de ceux qui ne respiraient que la vengeance ; on a chargé les amis des priviléges de l'établissement d'un régime constitutionnel, et l'on a éloigné des emplois politiques, civils et militaires, tout Français coupable d'avoir versé son sang ou consacré sa jeunesse au service de sa patrie : telle est la source des maux auxquels la France, et plus particulièrement le midi, sont en proie depuis cinq ans : le remède unique est dans l'adoption d'un système directement contraire ; pour l'établir à Marseille, il suffit d'un préfet, d'un maire et d'un général dévoués à la constitution et au gouver-

nement. Le peuple marseillais est extrême en tout : il passe en un jour de l'amour à la haine ; on a vu la plus grande partie des habitans qui avaient arboré la cocarde anglaise en 1815, insulter les Anglais l'année suivante, et saisir au spectacle toutes les allusions qui pouvaient les offenser.

L'anniversaire des massacres de 1815 a été célébré en 1816 comme un jour de fête ; les boutiques ont été fermées, et les drapeaux flottaient à toutes les fenêtres. En 1817, on s'est borné à quelques banquets ; en 1818, cette joie féroce s'est concentrée dans une seule coterie ; et le moment n'est pas éloigné où la population de Marseille tout entière demandera justice elle-même des crimes que quelques brigands étrangers ont commis en son nom.



N° LIX. — 15 *mai* 1819.

RENCONTRE.

—

En racontant ses maux souvent on les soulage.
CORNEILLE. *Polyeucte.*

Le détail des horreurs commises à Marseille en 1815 avait laissé dans mon ame une impression si profonde et si douloureuse, que j'étais décidé à ne point aller à Toulon, théâtre plus sanglant encore des fureurs et des crimes d'une autre époque. Une rencontre inattendue a changé mes résolutions, et m'impose l'obligation de suivre mes premiers desseins. Ce n'est plus une vaine curiosité que j'ai à satisfaire, c'est un devoir rigoureux qu'il me faut remplir; le malheur et l'amitié me l'imposent.

J'avais quitté mes convives, embrassé mon vieux négociant, et remercié son aimable fils d'avoir bien voulu, dans les courses où il me

servait de guide, ralentir la vivacité de son pas de vingt ans, pour le mesurer au pas d'un hermite chargé de soixante-douze hivers. Pendant que la complaisante madame Jean me donnait d'utiles renseignemens sur la nouvelle route que je me proposais de prendre, un homme brûlé par le soleil du tropique, et dont le malheur, plus que les années, semblait avoir altéré les traits, me regardait avec beaucoup d'attention et une émotion communicative à laquelle je cédais sans pouvoir m'en expliquer la cause. Il parle, et sa voix cassée ne m'est ni plus étrangère, ni plus connue que son visage; enfin, après avoir hésité un moment, il s'avance vers moi, et me tendant la main : « Ne me trompé-je pas ? me dit-il, est-ce bien vous, mon cher chevalier de Pageville. » Madame Jean voulut répondre la première (car, en Provence, les femmes sont un peu pressées de parler); elle se disposait donc à apprendre à l'inconnu, le moins brièvement possible, qui j'étais, où j'allais, lorsqu'à sa grande surprise je répondis qu'en effet Pageville était mon nom.

« Comment peut-on être hermite et chevalier, répéta plusieurs fois madame Jean ? » Au lieu de

m'amuser à lui expliquer ce mystère, j'interrogeais tous mes souvenirs, et je m'efforçais de faire cesser un oubli toujours pénible, quelquefois désobligeant, pour celui qui en est l'objet. « Je le vois, dit l'inconnu, les distances des tems sont plus longues que celles des lieux, et il y a moins loin des côtes d'Orixa à celles de la Provence, que de l'époque où nous nous sommes quittés à celle où nous nous retrouvons. Brillans alors de santé et de jeunesse, vous et moi nous étions au printems de la vie; nous en avons traversé l'été et l'automne sans nous revoir. Il est permis de ne plus reconnaître sous une écorce ridée et tout chargé de frimas l'arbre qu'on a laissé paré de fleurs et de verdure : l'ombre que vous voyez a été le comte de Mérens. » A ces mots il se précipita dans mes bras; nos étreintes furent longues et pleines d'un charme douloureux. Je cherchais dans ces yeux éteints les éclairs que j'y avais vu briller jadis, dans ces membres roidis et décharnés la vigueur et la souplesse d'un autre âge.

Le tems, avant de frapper le dernier coup, écrase de sa main de fer et flétrit tous ces dons extérieurs que la nature prodigue à la jeu-

nesse ; les cœurs seuls lui résistent. Le comte avait été mon premier compagnon d'armes. C'est sous le ciel de l'Inde, dans des champs rougis de son sang et du mien, que se formèrent les liens d'une étroite amitié ; mais séparés depuis quarante ans, je ne doutais pas que mon ami n'eût péri dans les tempêtes politiques qui ont submergé des générations entières.

Mérens n'était descendu dans la cour de l'auberge que pour attendre la voiture qui devait le porter à Toulon ; il y avait une place, je la pris, et une heure après nous roulions vers ce port.

Les dernières lueurs du jour s'éteignaient lorsque nous sortions des murs de Marseille ; la brise du soir rafraîchissait l'air ; une poussière blanchâtre couvrait la route, mais la rosée l'empêchait de s'élever, et son épaisseur, en rendant plus doux le mouvement de la voiture, assourdissait le bruit et permettait aux voyageurs de charmer l'ennui de la route par le charme des entretiens particuliers. Que de récits j'attendais de Mérens ! à combien de questions je devais me préparer à lui répondre. Il voulait d'abord savoir par quel miracle j'avais

échappé au tribunal de sang dont l'arrêt qui me condamnait à la mort lui avait été annoncé par des gazettes révolutionnaires que le hasard avait fait tomber entre ses mains. Je le lui appris en peu de mots. « Mon récit sera plus long, me dit-il, et pourtant je me tairai sur tout ce qui ne regarde que moi. Par suite d'événemens dont l'importance disparaît devant celle des grands bouleversemens dont vous avez été le témoin, je me trouvais au service d'Espagne et montais un des vaisseaux de cette puissance, qui, réunis à ceux de l'amiral Hood, entrèrent dans Toulon, livré par les commandans de la ville et de la flotte française, en vertu d'une convention antérieure et secrète dont les conditions furent presque aussitôt éludées que consenties. Vous et moi, nous avions appris dans l'Inde à connaître la foi britannique. S'emparer d'un port qui pût devenir le point de réunion de tous les royalistes de France et de tous les auxiliaires que devaient leur donner les innombrables ennemis de l'affreux système qui couvrait notre malheureuse patrie de ruines et d'échafauds, tel fut le prétexte de l'expédition et le motif de la conduite de l'amiral Trogolf; détruire un

des plus beaux ports de France, s'emparer des vaisseaux et des approvisionnemens qui s'y trouvaient, tel fut le but des Anglais. L'amiral Trogolf devait le prévoir, il devait sur-tout se dispenser d'écrire au ministre de la marine, le 21 juillet 1793, au moment de livrer le port : « Qu'un parlementaire anglais s'étant présenté » avec le pavillon blanc, il avait été forcé de le » quitter, et de reprendre le pavillon tricolore ; » les équipages n'entendant pas plaisanterie sur » l'article du pavillon. » Je ne fais ici, reprit Mérens, ni l'éloge de la prévoyance de M. Trogolf, ni celui des moyens qu'il a employés ; mon dessein n'est que de vous montrer les Anglais à Toulon tels que vous les avez vus dans l'Indoustan, et tels que les habitans de Copenhague, de Saint-Domingue, de Cadix, de Naples, de Washington et de tant d'autres lieux les ont vus, destructeurs de toutes les prospérités qui portent ombrage à la leur. Aussitôt que la ville fut occupée par les Anglais et les Espagnols, les Toulonnais demandèrent l'autorisation de rappeler leur évêque, leurs émigrés, et de reconnaître Monsieur, comte de Provence, pour régent du royaume. L'amiral Hoöd, dans sa

proclamation aux Toulonnais, les avait engagés à se fier à la franchise et à la loyauté de sa nation ; il n'osa pas rejeter ouvertement une demande qui n'était que l'exécution du traité fait avec eux, mais il répondit que la régence de France intéressant l'Europe entière, et surtout les puissances coalisées, il n'appartenait qu'à ces puissances de statuer sur une question si importante ; que la place de Toulon, quelque respectable qu'elle fût, était isolée, et que ses habitans ne pouvaient être considérés comme exprimant le vœu général des Français : « Que » cette ville venait de contracter des obligations » récentes envers une autre puissance, et qu'ap- » peler le comte de Provence serait destituer » S. M. britannique de l'autorité qui lui avait été confiée dans Toulon. » Ces mots dessillèrent tous les yeux, remplirent tous les cœurs d'indignation et d'impuissans désirs de vengeance. Je présentai les chefs des sections au commandant de la flotte espagnole ; les intentions du général n'étaient pas équivoques, mais il n'était pas assez fort pour résister ouvertement à la perfidie britannique. Cependant le léopard anglais ne dévora pas entièrement une proie que

la trahison avait fait tomber entre ses impitoyables griffes. L'attaque de Toulon par les troupes françaises fut rapide et vive. C'est là que jaillirent les premières étincelles du génie de ce Titan redoutable qui devait ébranler le monde; l'artillerie, que commandait Bonaparte, habilement placée, dirigée avec intelligence, servie avec ardeur, allait nous écraser; il fallut fuir, et fuir si vîte, que l'avidité anglaise se vit forcée d'abandonner ces trésors d'agrès, de cordages, de mâtures et de vaisseaux dont elle croyait déjà enrichir les arsenaux de la Tamise; mais *détruire ce qu'on ne peut enlever* est le principe du droit politique de la Grande-Bretagne, et il fut résolu que le port de Toulon et tout ce qu'il renfermait serait livré aux flammes; on consentit cependant à recevoir sur les vaisseaux les malheureux que le fer de la vengeance attendait. Les flottes espagnole et anglaise avaient concouru à l'occupation de Toulon : il fut convenu que les deux nations participeraient sa destruction. J'allai trouver l'amiral espagnol, et je lui demandai le commandement des hommes destinés à brûler les vaisseaux. Il me connaissait : ma demande l'étonna; mais bientôt

il lut dans mes regards, et me dit : « Allez, les Espagnols et les Français comptent sur vous. » Je désignai les officiers que je voulais pour me seconder; ils me furent accordés. Les mèches et les matières incendiaires furent fournies par les Anglais. Déjà la flotte était hors du port, où nous pénétrâmes sur les embarcations propres à la terrible mission qui nous était confiée, et dont personne n'ignorait le secret.

» Environ six cents galériens, qui avaient brisé leurs chaînes, se trouvaient sur le port lorsque nous y entrâmes. Ces hommes, dégradés par le crime, flétris par la main de la justice, humiliés par les fers et l'esclavage, semblaient cependant avoir encore conservé quelque chose de français. Jugeant à nos préparatifs quel dessein nous amenait, ils regardaient les Anglais d'un air sombre et menaçant qui indiquait assez l'intention de s'opposer à l'exécution de ce dessein. Le sentiment de la patrie se retrouve donc même au fond des cœurs les plus corrompus? car quel autre intérêt que celui de la France, quel autre sentiment que cet impérissable amour de la patrie pouvait porter des hommes qu'elle avait frappés à prendre cette attitude menaçante

et périlleuse ? La contenance des forçats intimida les Anglais, et appela souvent leur attention, déjà distraite par le poste de *la Boulangerie*, d'où les Français, qui s'en étaient emparés, faisaient sur eux un feu très-vif. Chacun songea à remplir sa terrible mission. Un homme que de vastes incendies ont rendu célèbre, et qui débutait alors dans cette effroyable carrière, Sidney-Smith, se réserva la destruction des chantiers, des magasins et des arsenaux ; c'était le mal le plus grand, le plus difficile à réparer que cette ville française pût éprouver ; il était naturel que les Anglais s'en chargeassent. Je vous ai dit que je m'étais offert pour brûler la flotte. Sir Sidney me confia, en outre, le soin de couler deux bâtimens qui se trouvaient dans la rade intérieure, afin d'y rendre l'ancrage plus dangereux. L'attaque du dehors redoublait ; des redoutes que les Français avaient établies sur les hauteurs de la redoute anglaise et des forts de *l'Aiguillette* et de *Balaguier*, dont ils s'étaient emparés, ils faisaient pleuvoir sur nous une grêle de bombes et de boulets ; dans le désordre inséparable de la position périlleuse où nous nous trouvions, il était facile d'enfreindre les ordres ou de supposer à leur exé-

cution des obstacles insurmontables. J'étais impatient de me trouver seul avec mes Espagnols. Aussitôt que ce moment fut arrivé : « Ainsi, leur » dis-je, c'est pour la vieille ennemie du continent, et non pour la famille des Bourbons ou » pour l'intérêt de votre pays et du mien que le » démon de la Tamise promène ici ses brandons » destructeurs ! Dès le premier jour, l'amiral » Hood n'a point dissimulé son intention, il a » formellement déclaré que lui seul commanderait, que lui seul ordonnerait à Toulon, et » ne vous a plus reconnus comme alliés, mais » comme auxiliaires. Si vous êtes venus pour » servir l'Angleterre, allez brûler les vaisseaux » français, mais choisissez un autre chef. Si » vous aimez votre pays comme j'aime le mien, » nous n'avons que deux bâtimens à incendier, » les deux frégates qu'on veut couler dans la rade » intérieure. — *Aux frégates ! Aux frégates !* » répétèrent tous mes compagnons, car tous éprouvaient le même sentiment que moi, et voyaient avec horreur les torches anglaises propager la flamme d'établissement en établissement. Au moment où nous nous dirigions vers la rade, le lieutenant Gore m'envoya demander

quelques hommes pour l'aider à manœuvrer le brûlot *le Vulcain*, destiné à opérer les plus grands ravages. Le lieutenant Hare me fit la même demande pour son brûlot, qu'il avait, dit-il, admirablement placé. Deux des officiers qui m'accompagnaient s'offrirent si vivement d'y aller, que je devinai leur intention. Ils s'exposaient à périr, mais, grâce à leur intrépide adresse, l'amorce brûla seule et les brûlots ne sautèrent point.

» Je tairai les noms de ces braves Espagnols; il y a des tems et des pays où les actions généreuses sont punies comme des crimes. Arrivés aux bâtimens que nous devions couler, je pris toutes les précautions nécessaires, non-seulement pour que le feu prît de toutes parts, mais j'y déposai une quantité de poudre assez considérable pour les faire sauter, afin que leur carcasse, même en allant au fond, ne gatât pas la rade. Cet excès de précaution faillit nous devenir funeste; le feu se manifesta si rapidement sur tous les points, que les bâtimens sautèrent avec un épouvantable fracas; et nous descendions à peine de la frégate *l'Iris*, que nos embarcations furent couvertes de ses débris enflammés; le vaisseau

le Terrible s'en trouvait si près qu'il fut mis en pièces, et ce ne fut pas sans péril que nous parvînmes à en sauver l'équipage.

» Nous revenions lentement vers la ville ; j'espérais que les Français y pénètreraient, et que se portant vers le bassin ils protègeraient assez les vaisseaux pour colorer de quelque vraisemblance le prétexte que je me proposais de donner à l'inexécution de l'ordre d'incendier la flotte ; en effet, lorsque nous en approchâmes, une fusillade partie des batteries du fort *Royal*, dont les canons étaient encloués, nous décida à la retraite. Je dirigeai mes embarcations vers *le Thémistocle*, d'où partaient les cris les plus lamentables. Pendant notre séjour à Toulon, ce vaisseau servait de prison aux patriotes et à ceux que les haines et les vengeances particulières avaient désignés sous ce nom ; il était rempli d'individus de tout âge, de tout sexe, de toutes les conditions ; l'approche du péril qui menaçait ces malheureux les avait armés contre leurs gardiens, déjà effrayés eux-mêmes par le danger commun. Les prisonniers étaient maîtres du vaisseau, mais ils ne pouvaient l'être des flammes qui s'avançaient pour les dévorer. Ce mélange

de voix d'hommes, de femmes, d'enfans, invoquant la pitié du ciel et de la terre, au milieu des flammes et des ondes, avait quelque chose à-la-fois de touchant et de terrible qui me déchirait le cœur; je voulais les sauver, mais les barques que nous montions, déjà chargées de l'équipage du vaisseau *le Terrible*, ne pouvaient plus recevoir personne. Nous voguâmes vers sir Sydney : « N'ajoutons pas, lui dis-je, d'horribles crimes à d'horribles malheurs; le feu » s'avance vers des enfans et des femmes, nous » ne sommes pas venus ici pour brûler des » créatures humaines. — Allons à leur secours, » dit le commodore, aussi bien je n'ai plus » rien à faire ici, nous avons mis le feu à tout » ce qui se trouvait à notre portée : le lieutenant Tupper a bien suivi mes instructions; » vous le voyez, les flammes dévorent le grand » magasin et le magasin de poix et goudron; » le magasin à chanvre a été enveloppé dans » les mêmes flammes; le tems très-calme en » arrête malheureusement les progrès un moment; mais 250 tonneaux de goudron, que » j'ai fait répandre sur des bois de sapin, vont » promptement propager l'incendie; le lieute-

» nant Middleton a mis le feu à l'atelier de
» la mâture, et le lieutenant Peters a bravé les
» flammes pour en accélérer les progrès; mais
» je ne conçois pas ce qui peut retarder l'ex-
» plosion des deux brûlots et comment il se fait
» que la flotte ne soit pas déjà réduite en
» cendres. » Sydney voulut reconnaître par lui-même l'obstacle que nous avait opposé la fusillade partie des batteries du fort *Royal;* il ne tarda pas à le juger insurmontable et consentit alors à se diriger vers *le Thémistocle :* les flammes l'atteignaient au moment où nous l'abordâmes. Les infortunés qu'il portait se précipitèrent dans nos embarcations avec une rapidité qui fut fatale à plusieurs vieillards infirmes. De faibles enfans tombèrent aussi dans la mer, et au milieu de cet horrible désastre on ne songea pas à les secourir.

» La flotte se trouvait chargée de plus de quatorze mille habitans, qu'une aveugle confiance avait jetés entre les bras de l'étranger, bras si tendres à s'ouvrir, mais qui ne se resserrent que pour étouffer tout ce qu'ils embrassent. Le souvenir de cette nuit affreuse ne s'effacera jamais de ma mémoire. Au loin, la ville paraissait

n'être qu'un immense volcan, vers lequel les vents irrités menaçaient de nous repousser ; les malheureux habitans regardaient avec une expression plus douloureuse que celle de la perte de leurs biens, ces flammes dévorantes où périssaient peut-être quelques-uns de leurs parens, de leurs amis ; car, qui avait fui ? qui était resté ? nul n'osait le demander ni chercher à s'en assurer, tant la vérité pouvait être terrible. Les mères comptaient leurs enfans et n'osaient quitter ceux qu'elles avaient pour chercher celui qui leur manquait. Heureuse celle qui voyait parmi les siens un enfant étranger ! Le mien, disait-elle, est sans doute auprès d'une autre mère ; demain se fera ce doux échange. Hélas ! le lendemain ne vit qu'un échange de larmes et de ces cris maternels qui font défaillir les courages les plus stoïques.

» Les lueurs du vaste incendie allumé par nos mains et dont les sinistres reflets rougissaient les vagues et coloraient les voiles de nos vaisseaux ; le fracas des bombes des assiégeans, qui continuaient d'écraser ce que les torches anglaises n'avaient pu atteindre, le murmure confus des équipages, les pleurs des enfans, les sanglots des

vieillards, les cris des mères, me rappelaient cette nuit si fatale aux Troyens, où les dieux secondaient la fureur des guerriers, et sapaient eux-mêmes les fondemens de l'antique Ilion.

Neptunus muros, magnoque emota tridenti
Fundamenta quatit, totamque a sedibus urbem.
Eruit.

« Hélas! m'écriai-je, l'injustice et la vio-
» lence cessent-elles donc d'être des crimes
» quand c'est le puissant qui écrase le faible,
» et lorsque les coupables sont au-dessus de
» l'atteinte des lois? Qu'un citoyen, poussé par
» l'intérêt et la vengeance, exerce, même envers
» son ennemi, fût-il étranger, un crime sem-
» blable à celui dont les rois et leurs prétendus
» défenseurs viennent d'épouvanter Toulon,
» il sera poursuivi par la justice des dieux et
» des hommes; il n'est point de caverne assez
» profonde pour le soustraire à leur poursuite;
» il n'est point d'antre où ne pénètrent la malé-
» diction et la vengeance; et des gouvernemens
» qui se rendent coupables d'attentats mille
» fois plus criminels, puisqu'ils frappent non
» une victime, mais des milliers de victimes,
» n'auront à craindre ni le courroux du ciel,

» ni les malédictions de la terre. » Anglais,
» vous étiez venus, disiez-vous, pour tout dé-
» fendre, pour tout conserver, et vous ne partez
» qu'après avoir tout détruit. O foi britannique,
» à force de te révéler au monde, le monde
» apprendra-t-il enfin à te connaître? »

Les flottes se séparèrent aussitôt qu'elles furent sorties de la grande rade, et dès que le vent le permit l'amiral Langara fit cingler les vaisseaux espagnols vers Minorque, où, à peine débarqué, je donnai ma démission, résolu de ne plus servir pour une cause qui n'était plus la cause de la justice, mais celle de l'intérêt et de l'ambition de l'Angleterre. Sans espoir de rentrer dans ma patrie, et, par conséquent, dans les biens que j'y avais possédés, je songeai à me faire une fortune qui me tînt lieu de celle que j'avais perdue; et profitant des connaissances que j'avais acquises dans la marine militaire pendant mon séjour dans l'Inde, je naviguai pour le commerce. Toutes mes entreprises furent heureuses; en peu d'années j'amassai assez de richesses pour satisfaire à des besoins qui sont bornés et à des désirs modestes. Je ne pouvais rentrer en France; mais plus j'avais vu d'étrangers, plus j'aimais

mes compatriotes, et ne voulant vivre qu'avec eux j'allai m'établir à l'île de France. J'y coulais en paix une vie long-tems agitée, lorsque l'avarice anglaise se fit céder cette île par le traité de Paris : la nouvelle de cette cession répandit le deuil et l'effroi dans tous les cœurs. Perdre ce beau nom de Français est la plus cruelle des pertes; passer sous le joug britannique est la plus intolérable des humiliations. J'ai vendu tout ce que j'avais acquis dans cette île, maintenant anglaise, et je viens après quarante années d'exil chercher un tombeau sur le sol paternel. Je suis né à Toulon, je reviens y mourir. »

Mérens avait cessé de parler, et le silence que font naître les sombres réflexions et les douloureux souvenirs régnait encore lorsque nous entrâmes dans le bois de *Cuges*, long-tems redoutable aux voyageurs, et qu'on traverse maintenant sans inquiétude. Dans la saison où je voyage, le crépuscule du soir touche à celui du matin, et les premiers accens de l'alouette se mêlent aux dernières complaintes du rossignol. Un des voyageurs, réveillé par la fraîcheur du matin, nous raconta plusieurs des aventures tragiques dont le bois de Cuges avat été le sanglant théâtre.

Un militaire, qui jusque là avait gardé le silence, fit remarquer de quelle importance il est pour la sûreté des citoyens et le repos des Etats que les armées ne soient composées que d'hommes intéressés au maintien de l'ordre public. « A la suite de toutes les guerres, dit-il, le licenciement des troupes a rejeté dans la société les vagabonds appelés par l'appât du gain et l'espoir du pillage à soutenir des intérêts qui leur sont étrangers, ou des querelles dont ils ignorent la cause. On a vu nos provinces désolées par des bandes de voleurs et d'assassins qui souvent se procuraient des protecteurs puissans en partageant avec eux le fruit de leurs brigandages. Les départemens du midi, et sur-tout ceux de l'ouest, qui durant la révolution virent organiser les bandes féodales, sont encore aujourd'hui même exposés aux insultes des restes de ces bandes secrètement conservées ; quel exemple différent ont donné ces troupes auxquelles la postérité conservera le nom si glorieux d'armée de la Loire ! De quels excès se sont rendus coupables ces hommes vieillis dans ce qu'on appelle la licence des camps ? Ils ont obéi en silence, avec le respect le plus religieux, à un acte unique dans

l'histoire des nations ; car les monarques les plus absolus, les capitaines les plus puissans, n'abolirent que des milices, ne licencièrent que quelques légions ; mais, je le répète, l'acte par lequel tous les souvenirs, tous les liens qui attachaient les soldats français furent brisés, et qui laissa la France sans armée au milieu des armées de l'Europe, est un acte qui n'eut point de modèle et qui probablement n'aura jamais d'exemple. Cependant, qu'ont fait tant de soldats licenciés en un jour, en un lieu? Sur les routes, on les assassinait, mais ils n'ont assassiné personne ; dans plus d'une ville on les noyait, et une colère légitime ne les a pas même portés à entraîner leurs bourreaux dans l'abîme où ils étaient précipités ; on les a égorgés sur le seuil de la maison paternelle, dans les bras de leurs parens, de leurs amis, et ils n'ont troublé ni la paix des familles, ni violé l'asile de leurs assassins. A peine quelques veuves éplorées ont-elles, long-tems après le crime, fait entendre des plaintes timides et jusqu'ici mal écoutées. Telles sont les armées de la patrie, telles ne seront jamais les armées des factions ; telle sera notre armée nouvelle, si la loi *Saint-Cyr* est exécutée ;

loi que repoussent ceux qui, déguisant mal le motif secret de leur opposition, affirmaient avec une hypocrite assurance que les enrôlemens volontaires donneraient assez de soldats à la France. Ces enrôlemens ne fourniront que ce qu'ils ont fourni en tout tems : l'écume des villes, des hommes faibles, vicieux, propres à corrompre les fils de l'honnête artisan, du laborieux cultivateur, dont ils devraient être séparés dans les rangs comme ils le sont dans la société. — Vous parlez, dis-je à ce brave, comme un homme élevé dans le culte des dieux de la patrie : *l'honneur* et *la gloire*. Mais depuis que ces divinités des hommes libres ont été remplacées par les idoles du vieux tems, *l'intérêt* et *la fortune*, on a jugé que tant de respect pour des soldats qui ne sont plus destinés à devenir officiers n'étant pas nécessaire, ce n'est pas de soldats mais de sicaires qu'on a besoin quand ce n'est pas l'ennemi extérieur qu'il s'agit de combattre. — Aussi, reprit le militaire, se hâte-t'on de renvoyer, même avant l'époque marquée par la nature et les lois, tous les officiers qui n'ont jamais fait la guerre qu'à l'ennemi du dehors. Je pouvais être utile encore durant bien des années, ne fût-ce que par mes

leçons et mon expérience, et voilà qu'on me retire la place que je remplissais d'une manière avantageuse pour l'armée et par conséquent pour l'Etat, afin de la donner à un homme qui ne peut l'occuper avec avantage que pour lui-même ; durant plus de vingt-quatre années mes services n'ont été interrompus que par deux courts intervalles de paix ou par les soins qu'exigeait la guérison de mes blessures ; Je n'ai pas quarante ans ; endurcie par les fatigues et les privations, ma robuste constitution est exempte d'infirmités ; n'importe, on me trouve trop âgé ; on m'accorde une pension que je n'ai pas demandée, à laquelle je n'ai pas encore droit, et l'on me remplace par un vieillard cacochyme pour le récompenser des vœux que durant trente années il a formés contre la France, des *Te Deum* qu'il a chantés en réjouissance de la prise de nos villes, et de deux campagnes qu'il a faites contre sa patrie, tour-à-tour vêtu de l'uniforme anglais ou russe ; car, ajouta ce militaire en adressant la parole à Mérens, tous vos compagnons n'ont pas eu vos nobles sentimens, Monsieur; tous n'ont pas déposé les armes au moment où ils se sont aperçus qu'ils servaient, non la cause de

leur rois, mais l'ambition de l'étranger et sa vieille haine contre la France.

» J'ai écouté avec un intérêt d'autant plus vif le récit que vous venez de faire des événemens qui se passaient dans Toulon au moment où l'ennemi évacuait la place, que ce siége fut mon début dans la carrière militaire. J'y arrivai soldat, j'en partis officier; on cherchait plus, alors, à exalter le courage par de grandes récompenses qu'à ménager les droits par le respect de l'ancienneté et la progression de l'avancement. C'est ainsi que les députés Gasparin et Salicetti commencèrent la haute fortune du maréchal Victor, en l'élevant du grade de chef de bataillon à celui de général, pour sa courageuse défense de la montagne du *Pharon*, attaquée par les Anglais; je faisais partie de l'avant-garde qui força les gorges d'Ollioure et des troupes qui, marchant sous les ordres du général en chef Dugommier et du général Delaborde, son chef d'état-major, s'emparèrent le 18 décembre 1793 de la redoute anglaise, dont la prise rendit celle de la ville inévitable. Cette terrible redoute, défendue par une double enceinte, un camp retranché de buissons, des abattis, deux mille hommes de troupes d'élite, treize pièces

de gros canon, cinq mortiers, et le feu croisé de deux autres redoutes occupées par trois mille soldats, ne put résister à l'habileté de nos manœuvres et à l'intrépidité des assaillans : les députés marchaient avec les colonnes et partageaient nos périls ; l'exaltation, l'enthousiasme, rendaient la résistance impossible ; l'ennemi fut accablé ; sa terreur et le péril de sa position étaient tels, qu'après s'être encore laissé enlever de vive force les forts de *Balaguier* et de *l'Aiguillette*, il abandonna dans la nuit ceux de *Malbosquet* et du *Pommet*, et que nous voyant maîtres de la redoute *Rouge*, de la redoute *Blanche*, de la redoute et du fort du *Pharon*, du fort de *Lamalgue* du fort de *l'Artigue*, de *la Croix des-Signaux*, du cap *Brun* et de tant d'autres points d'où nous faisions pleuvoir sur lui une pluie d'obus, de bombes et de boulets ; il s'enfuit précipitamment. Nous entrâmes dans Toulon le lendemain matin (17 décembre), après un bombardement de douze heures et un siége de trois mois. Cette lâche expédition coûta aux Anglais plus de trente millions, et les troupes alliées y perdirent plus de douze mille hommes ; ils emmenèrent peu de vaisseaux ; ils ne détruisi-

rent qu'une partie des établissemens, et par conséquent les deux passions qui la firent entreprendre, la haine et l'avarice, eurent peu de sujet de s'en applaudir. Quel spectacle présentait cette ville infortunée au moment où nous y entrâmes! Deux magasins à poudre qui venaient de sauter semblaient en annoncer la destruction totale et compléter l'œuvre infernale de celui qui dans son rapport à l'amiral Hood disait : *J'ai mis le feu à tout ce qui s'est trouvé à notre portée ; c'est à regret que j'ai été forcé d'épargner quelques établissemens, quelques vaisseaux ; mais j'espère que votre seigneurie sera contente de ce que nous avons fait.* Comment, en effet, le cœur d'un amiral anglais n'aurait-il pas tressailli de joie à l'aspect du tableau de tant de misères.

» Nous trouvâmes le député Pierre Bayle étranglé dans le cachot du fort *Lamalgue*, où il avait été jeté ; des croix et des potences établies sur diverses places (car le rétablissement des supplices de la corde et de la roue était un des nombreux bienfaits dont la générosité anglaise avait gratifié les habitans de Toulon dès le premier jour de l'occupation). Ce farouche Pierre Bayle ne démentit point son caractère lorsqu'il

fut arrêté; on essaya vainement de lui faire crier : *vive Louis XVII !* il répondit à ceux qui le sommaient de proférer ces paroles : *Je n'ai pas voté la mort du père pour faire régner le fils.* Nous trouvâmes son collègue Beauvais de Préau exténué par le besoin et les souffrances ; trois mois après, il acheva de mourir.

» Il semble que les voies de la justice et de l'humanité n'ont point été faites pour les hommes, tant ils sont prompts à les abandonner, tant elles lassent promptement leur constance, tandis que la carrière du crime les trouve infatigables. Les horreurs de la trahison furent immédiatement remplacées par les fureurs de la vengeance ; le pillage succéda à l'incendie, ou plutôt avant de courir au feu pour l'éteindre on courut aux magasins pour les enfoncer, pour y prendre ce qui était échappé à la rapacité anglaise. Le général se vit obligé de faire fusiller quelques soldats pour mettre un terme au sac de la ville. Bientôt toutes les personnes qui avaient servi dans l'armée ennemie, dans les administrations navales et militaires, et qui n'avaient pu trouver place sur les flottes combinées, furent impitoyablement condamnées et mises à mort. Une partie de la troupe avait été logée dans les maisons désertes ; j'y

découvris un de ces malheureux proscrits : je le cachai, je le nourris; au péril de ma tête, je parvins à conserver la sienne et le fis évader. Depuis cette époque je l'avais perdu de vue, mais enfin je l'ai retrouvé il y a moins de trois mois. —Avec quelle reconnaissance il a dû presser dans ses bras son généreux libérateur, s'est écrié Mérens. — Oui, répondit froidement le militaire; car il n'avait pas perdu sa peine, et ce n'était pas en vain qu'il avait sollicité le poste si *indignement* occupé par un des vainqueurs de Toulon. Aussi ne m'a-t-il pas dissimulé le plaisir qu'il éprouvait à me remplacer et la reconnaissance qu'il devait à l'homme monarchique aux soins duquel il était redevable de mon emploi. Je n'ai pu qu'applaudir à cet éloge; car moi aussi j'ai quelques obligations à cet homme pur. Il a chanté la gloire des vainqueurs de Toulon dans une ode pleine d'enthousiasme patriotique et de haine des tyrans, et dont je me rappelle cette strophe brillante :

Ministre ambitieux d'un despote imbécille ;
Ou sont, infâme Pitt, tes superbes exploits?
Tu t'es encor chargé d'une honte inutile,
Tu t'es montré digne des Rois..... * »

* Ode du citoyen Trouvé, sur la reprise de Toulon.

Cette citation ne fit guère sourire que moi ; l'honnête Mérens était vivement affecté par l'injustice et l'ingratitude dont un brave militaire venait d'être la victime ; mais nous approchions de Toulon ; la conversation changea d'objet, et ce fut un soulagement pour tous les cœurs, oppressés par les récits pénibles que nous venions d'entendre.



N° LX. — 30 *mai* 1819.

L'INVALIDE.

Scinditur incertum studia in contraria vulgus.
VIRG, *ÆEn.*

Le vulgaire incertain se partage entre les avis différens.

La route par laquelle on va de Marseille à Toulon passe, en approchant de cette dernière place, sur un terrain bas qui ne permet pas d'apercevoir la ville, cachée derrière ses remparts et située entre les montagnes et la mer. Nous sommes entrés par la porte de France, et après avoir suivi les rues de France, de l'hôtel de la Marine et des Capucins, qui, à proprement parler, n'en forment qu'une seule, nous sommes descendus à l'hôtel de la *Croix-d'Or;* c'est la meilleure auberge de la ville.

Lorsque l'on a été long-tems enfermé dans une voiture, on a plus envie de marcher que de dor-

mir, et quand, à l'exemple de mon ami Mérens, on cherche, dans une ville où toutes les factions ont à plusieurs reprises exercé leurs fureurs, si après vingt-cinq années la mort naturelle et les morts violentes ont épargné quelques-unes de nos connaissances, on est impatient de s'en assurer. Nous avons donc pris à peine le tems de nous procurer dans l'auberge un logement commode, et déjà nous voilà sortis.

Mérens était resté assez de tems à Toulon pour m'y servir de guide.

La place au *Foin*, où se trouve situé notre hôtel, ne serait remarquable que par sa nudité, sans une fontaine abondante qui la décore. Les eaux de cette fontaine sont reçues dans de vastes lavoirs que des blanchisseuses vives et enjouées font incessamment retentir de leurs chants et du bruit de leurs battoirs. Mérens me dit en souriant : « Mon ami, nous foulons un pavé dont les glaces de notre âge nous empêchent de sentir la chaleur : c'est le *pavé d'amour ;* il est vrai que la prudence des anciens échevins a placé des fontaines tout auprès pour le rafraîchir. Nous en trouverons cinq d'ici au port, en descendant le Cours. »

Tout près du port, Mérens me fit tourner à droite, dans une petite rue ; et, doublant le pas, il alla frapper à la porte d'une maison d'assez belle apparence ; il demande si M. Dulongval, l'une des personnes qu'il venait chercher, ne logeait pas dans cette maison. Ce nom n'était pas connu des gens auxquels il s'adressait. « Tous les hôtes de ce logis étaient nouveaux, lui dit-on, et ne pouvaient satisfaire à sa demande, si ce n'était peut-être un vieil invalide de la marine, perché, au quatrième étage, dans une espèce de cage appelée cabinet. »

Quatre étages ! c'est une montagne pour des vieillards. Mérens mesura de l'œil si j'aurais le courage et la force nécessaires pour la gravir ; piqué de ce doute injurieux à ma virilité, je lui répondis par un regard sûr et l'attitude la plus ferme que j'aie prise depuis bien des années : petite vanité qui, en dérangeant les habitudes de ma colonne dorsale, me causa une très-vive douleur que je dissimulai aussi bien qu'eût pu le faire le plus intrépide stoïcien. Nous montâmes l'escalier sans dire une parole ; il est vrai qu'il ne nous restait que le souffle nécessaire pour achever notre ascension, après avoir fait à cha-

que étage les stations obligées. Nous y voici ; Mérens frappe à une porte par laquelle on ne pouvait entrer qu'en se baissant ; elle s'ouvre : l'invalide et son chien se présentent pour nous recevoir.

« Ces messieurs ont grand besoin de s'asseoir, dit l'invalide en nous examinant ; il y aura, dans mon cabinet, place pour eux ; moi et Pluton (c'est mon chien) nous leur cèderons nos siéges, et prendrons place sur le canapé (c'est mon lit). » L'air engageant de l'invalide abrégea le cérémonial ; nous nous assîmes, et Mérens fit part de l'objet de sa visite. « J'ai connu M. Dulongval, dit le vieux marin en portant la main sur ses yeux. Ne le cherchez plus à Toulon, ni sur la terre : d'autres hommes l'en ont fait disparaître. Puisque vous me demandez de ses nouvelles, vous avez été ou son parent, ou son ami ; je ne vous attristerai pas du récit de sa fin tragique. » Je tendis la main à Mérens, et la lui serrant avec toute l'expression de l'amitié, je me levai pour l'emmener. « Messieurs, reprit l'invalide, je n'ai qu'un bras, mais il est à votre service, et surtout mes deux jambes, qui, soit dit sans vous

insulter, me semblent un peu meilleures que les vôtres. Si vous avez des courses à faire, des renseignemens à demander, disposez de moi. Paul Arnoux (c'est mon nom) sera toujours empressé de se rendre agréable à d honnêtes étrangers qui peut-être viennent de bien loin pour visiter Toulon (c'est mon pays: j'en suis natif), et qui paraissent avoir aimé le plus aimables des marins, ce brave et malheureux M. Dulongval (c'était mon capitaine). » Nous remerciâmes l honnête Paul Arnoux, que je plaignis d'être logé si haut. « Ce logement convient à ma fortune, dit Arnoux; quand on a vingt-huit centimes à dépenser par jour (c'est le taux de ma pension), on ne peut pas louer un palais. Pluton se contente de celui-ci, et je ne suis pas plus difficile que mon caniche. Par le tems qui court, un chrétien qui serait plus fier qu'une bête aurait grand tort. D'ailleurs, de mon belvéder j'aperçois l'ancienne route que jadis j'ai suivie pour aller au Japon, à la Chine, au Pérou, et j'aime à voir un des bouts du chemin qu'il me faudrait prendre pour aller aux pays de la porcelaine et de l'or, si jamais il me prenait fantaisie d'y retourner. Depuis

douze ans je suis accoutumé à n'avoir de quoi manger que pendant vingt jours par mois ; mais on peut se lasser de tout, même de la frugalité. Qui sait si je ne découvrirai pas quelque pays où les invalides ont à dîner trois cent soixante-cinq fois tous les ans, et ne sont tenus de jeûner qu'un jour seulement dans les années bissextiles ? »

Nous voulions prendre congé du brave Paul Arnoux, sa courtoisie ne nous l'a pas permis : il a voulu, à toute force, faire les honneurs de l'escalier. « Au-dessous de moi, nous a-t-il dit, et par conséquent au troisième, loge un officier de marine en activité, qui sert depuis vingt ans, et dont le modique traitement ne lui permet ni de loger plus bas, ni de s'acheter un habit (il est Français). Le second et le premier étages sont occupés par des officiers bien logés, bien vêtus, bien nourris, car leur traitement est double de celui de mon officier de marine (ils sont Suisses). On espère que quand la charte sera entièrement exécutée en France, les officiers français seront au premier, et les officiers étrangers au dernier étage. Quand verrons-nous l'exécution de la charte ? » Ici, M. Arnoux nous fit son dernier salut militaire, que nous

lui rendîmes avec toute la cordialité que cet honnête homme inspire.

Nous retournâmes à notre auberge en suivant le quai du port. Occupé de la tristesse de Mérens, je fis peu d'attention à ce que je voyais. Nous avions également besoin du repos du corps et du repos de l'esprit : nous nous retirâmes de bonne heure.

Le lendemain, retenu par la fatigue et le chagrin, Mérens ne sortit pas ; mais le soleil n'était pas encore levé que déjà quelqu'un demandait à me parler : c'était Paul Arnoux ; il venait nous rendre notre visite. « On risque rarement, me dit-il en entrant, d'éveiller un vieillard, à quelque heure qu'on heurte à sa porte. Hier, vous ne m'aviez pas dit qui j'avais l'honneur de recevoir chez moi, et, par discrétion, je n'ai pas osé vous le demander ; mais des étrangers comme vous ne peuvent rester long-tems incognito dans Toulon. Votre ami est indisposé, il ne peut vous guider, je m'offre à le remplacer ; car je sais que vous êtes curieux et que vous venez ici pour voir ce qu'il y a de bon à regarder et savoir ce qui est utile de redire. Je tiens cela de l'ancien maire d'Aubagne (c'est mon cousin) ; il

est abonné à *la Minerve*, aussi a-t-il été destitué en 1816, non pas à cause de son abonnement, qu'il n'avait pas encore pris, mais pour avoir empêché qu'on ne fît en 1815, à Aubagne, ce que l'on faisait alors à Marseille, c'est-à-dire que les gens qui *pensaient bien* égorgeassent les militaires et les bourgeois qui, aimant leur patrie plus que l'Allemagne où l'Angleterre, l'avaient défendue contre l'étranger. Si vous retournez par Aubagne, allez demander à déjeûner à mon cousin Arnoux, il sera enchanté de vous recevoir et de vous faire fête. En attendant, nous sommes à vos ordres, mon caniche et moi ; jamais importun, toujours prêt à divertir la compagnie par ses jolis tours d'adresse, Pluton est un chien bien élevé ; j'ai fait son éducation dans les prisons d'Angleterre, et je puis dire que je n'ai pas perdu mon tems. Je vis bien à ce début que M. Paul Arnoux était homme à me dire beaucoup de choses qu'il m'importait fort peu de savoir. J'acceptai cependant son offre : en voyageant, on prend l'habitude de n'écouter que ce que l'on veut entendre. « Par où voulez-vous commencer, me demanda M. Paul. — Par où il vous plaira, lui répondis-je. —

En ce cas, reprit-il, allons tout droit devant nous. » Et il me conduisit dans plusieurs rues assez tortueuses, quoique généralement celles de Toulon soient droites et la ville bien percée. « Voilà, me dit-il, une maison de chétive apparence, aussi sont-ce de pauvres gens qui l'habitent. Mme Madelon (c'est ma commère) loge au rez-de-chaussée ; il est un peu humide, mais n'a pas qui veut un appartement sain. La pauvre femme (sans aucune malice je vous le jure) a envoyé son fils (c'est mon filleul) à l'école d'enseignement mutuel, dans l'arsenal (car dans la ville il n'y a que des écoles ignorantines), et depuis que mon filleul Paul reçoit l'enseignement mutuel, la bonne Madelon n'a plus d'ouvrage.

» Les honnêtes gens disent qu'il n'y a que les révolutionnaires qui veulent que les enfans du peuple apprennent à lire et à écrire ; si bien que Mme Madelon est décidée à retirer le sien de l'école, et je n'ose pas trop l'en empêcher; car, moi, je n'ai ni argent, ni travail à lui donner. Mais vous, M. l'Hermite, qui êtes patriote et n'êtes pas révolutionnaire, dites-moi, je vous prie, s'il y aurait du danger à ce qu'un cordonnier sût lire, écrire et même chiffrer. — Oui,

M. Paul, cela pourrait avoir des inconvéniens pour ses pratiques, s'il en avait qui fussent de mauvaise foi, car il ne leur serait pas facile de le tromper. — Mais, M. l'Hermite, est-ce que l'on appelle révolutionnaires ceux qui ne veulent pas être dupes? — Vraiment, oui, M. Arnoux. — En ce cas, il y a beaucoup de révolutionnaires en France. — Il commence à y en avoir beaucoup partout. — Eh! dites-moi, M. l'Hermite, les autres écoles s'appellent *écoles chrétiennes*, est-ce que les écoles d'enseignement mutuel sont turques? Je serais tenté de le croire quand j'entends M. Vigne, notre curé, dire que rien n'est plus dangereux pour la jeunesse, et qu'on ne saurait trop se hâter de les abolir. — Votre curé peut avoir ses raisons pour parler ainsi. — Hélas! M. l'Hermite je m'en doute un peu : les prêtres n'aiment pas les gens qui ne se laissent pas duper... Mais, parlons d'autre chose. Tenez, regardez sur cette place : vous n'y voyez plus rien, eh bien! il n'y a pas long-tems qu'il y avait là une vieille tour; on la nommait *la tour des Phocéens*. Nos antiquaires la regrettent; ils disent qu'elle rappelait la création de la ville et le moment où elle sortit des sables et des marais

sur lesquels elle est bâtie ; et moi je la regrette à cause de l'horloge, qui s'y trouvait fort bien exposée. C'était la montre de toutes les personnes qui n'en ont point dans leur gousset, et je suis de ces personnes-là ; on l'a transportée sur un clocher si haut, si haut, qu'il faut risquer de se donner un torticolis et être armé d'un télescope pour y lire l'heure qu'il est. Les uns disent que la tour a été abattue parce qu'elle menaçait ruine ; d'autres, parce qu'elle gâtait la façade de notre cathédrale (qui n'est pas déjà trop belle) ; et comme l'autorité n'a pas jugé à propos de faire connaître ses raisons, on en est réduit à faire des conjectures et à chercher ailleurs quelle heure est-il.

Regardez, je vous prie, cette maison. Vous n'y apercevez rien de remarquable, mais le personnage qu'elle renferme l'est beaucoup. C'est un des citoyens de Toulon qui ont mérité à notre bonne ville l'inscription que vous verrez tout-à-l'heure, écrite en gros caractères sur la façade de la maison commune : *Fidélité de* 1793. Comme la ville, le port et tout ce qu'ils renfermaient furent livrés en même tems aux Anglais et aux Espagnols, on ne sait si c'est à l'Angle-

terre ou à l'Espagne que ces messieurs furent fidèles : ce ne fut pas, du moins, à la France ; aussi cette inscription ne réjouit-elle que les étrangers, et l'on s'étonne que la *fidélité* du propriétaire de cette maison n'ait pas été récompensée par une place de schérif à Londres ou de corrégidor à Madrid, au lieu de l'être par une place dans la magistrature française. Nous y voici ; lisez, M. l'Hermite.

Mon attention ne se porta pas sur cette étrange inscription, mais sur un des plus beaux ouvrages du Phidias marseillais, indignement barbouillé, gratté, et dégradé. Les deux cariatides sculptées par le Puget, et placées au-dessous du balcon de l'hôtel-de-ville, étaient le premier ou plutôt le seul chef-d'œuvre de l'art que possédât Toulon, et l'on ne conçoit pas comment l'administration a été assez négligente, assez aveugle, pour en confier la restauration à un sculpteur de fontaines.

» Je ne suis pas trop connaisseur en fait d'art, me dit Paul Arnoux, mais il me semble que ces figures-là ne sont plus aussi belles depuis que M. Brun le fils les a embellies. Nous avions dans l'ancienne église des Minimes un *S. Jean-Baptiste* également sorti du ciseau du Puget ; cette tête

a long-tems roulé dans la boutique d'un marbrier de notre ville ; on a proposé aux autorités de faire restaurer ce monument, mais nos magistrats étaient alors occupés d'un soin plus honorable : c'était en 1816, vers la fin de l'été, époque à laquelle ils faisaient fabriquer des *cartes de sûreté*, en mémoire de celles de 1793, afin de donner à la seconde terreur ce trait de plus de ressemblance avec la première. Sans ces cartes, qu'il fallait payer (car ici la police n'a pas besoin du consentement des chambres pour lever des impôts) ; sans ces cartes, nul ne pouvait sortir pour respirer l'air de la campagne, cultiver ses champs ou recueillir les fruits dans la saison, qui était alors celle des récoltes. Vous devriez bien, M. l'Hermite, parler de cette vexation dans un des cahiers de *la Minerve*, et demander quel emploi a été fait des fonds provenant de cet impôt *des cartes de sûreté*, impôt qui n'a pas dû monter à de petites sommes, puisque Toulon renferme encore vingt-deux mille habitans. — M. Paul, je m'en garderai bien : le pouvoir n'aime pas à être *harcelé ;* toute réclamation contre les auteurs d'actes arbitraires entrave sa marche. — Qu'est-ce à dire ? est-ce que

la marche du pouvoir est arbitraire? —Quelquefois, M. Paul.—Hum! hum! hum!... Je ne vous mènerai donc pas voir le tableau de l'*Annonciation*, qui décorait le chœur des ci-devant dominicains, car c'était aussi un chef-d'œuvre dont un détestable barbouilleur à fait une croûte digne de lui, à ce que disent ceux qui s'y connaisent.

Ces gens-là ont bien fait, très-bien fait, sans doute, de dépouiller Toulon de ses ornemens, puisqu'on ne pourrait s'en plaindre sans passer pour séditieux et sans s'exposer à être mis dans l'horrible prison devant laquelle nous nous trouvons; elle est étroite, malsaine; les détenus y sont privés d'air et d'espace; mais, en 1815, la police passait avant les beaux-arts; et, maintenant, les plaisirs ont le pas sur l'humanité : à la vérité, notre salle de spectacle est petite, mal placée; et, quand il nous vient des comédiens, les acteurs et les spectateurs sont fort à l'étroit; mais comme nous n'avons pas des comédiens toute l'année, tandis que toute l'année nous avons de pauvres prisonniers qui tous ne méritent pas de mourir suffoqués, je me proposais de vous prier d'en dire un mot; je ne voudrais pourtant pas qu'on vous accusât de harceler l'autorité. Mais je ne m'aperçois pas qu'en causant je vous ai

fait faire beaucoup de chemin : venez vous reposer à l'ombre des arbres qui environnent le *Champ de bataille*. Voilà un nom terrible, dis-je à M. Paul en m'asseyant. — Le lieu fut encore plus terrible que le nom ; c'est là qu'en 1793 M. Dulongval, dont votre ami me demandait des nouvelles, et plusieurs autres centaines de victimes, ont été impitoyablement foudroyés.... Partons, lui dis-je en me levant brusquement : ce n'est pas ici qu'un ami de l'humanité doit prendre du repos. — Vous avez raison ; mais le tems et l'habitude ont effacé de notre souvenir des images qui devraient m'être plus douloureuses qu'à tout autre, car c'est ici que j'ai perdu le bras qui me manque. Mais vous marchez bien vîte, pour un vieillard fatigué..... Quel route suivez-vous là ?.... Vous entrez dans la rue Beauvau : est-ce que vous voulez gagner la porte de France, pour parcourir à pied le chemin que vous avez fait hier en voiture ? — Je veux m'éloigner du *champ d'exécration*. » M. Paul avait raison de se plaindre : l'horreur me donnait des ailes, et pour fuir un lieu qui me semblait encore rouge et fumant du sang des malheureux immolés, non par les furies vengeresses des crimes, mais par

la rage des factions en délire, j'avais retrouvé toute la force et toute la légèreté de ma jeunesse.

En rentrant, j'ai vu avec plaisir que mon ami était à peu près remis de son indisposition. L'officier avec lequel nous avions voyagé la veille était venu nous faire une visite et nous offrir ses bons offices. « Car, nous dit-il, bien que M. Mérens et moi nous ayons combattu sous des couleurs différentes, c'était toujours auprès du drapeau de la patrie ; un même sentiment nous animait : l'amour de la France, l'horreur de la domination étrangère. Quand on est d'accord sur ce point, il est permis de différer sur quelques autres ; les habitudes, l'éducation, les préjugés, nos parens, nos amis, et sur-tout la fortune, modifient malgré nous nos idées et nos sentimens. De quel droit voudrais-je qu'on fût tolérant pour mes opinions, si moi-même j'étais intolérant pour celles d'autrui ; je suis franc et sincère, mais pourquoi la franchise, la sincérité, ne seraient-elles pas aussi le partage de quiconque aime son pays et hait l'étranger ? Quand on est uni contre lui, qu'importe le *reste ?* — Le *reste* est encore d'une grande importance, ai-je dit à mon brave officier ; mais les sentimens que vous exprimez sont d'un bon

militaire ; je les approuve ; quant au *reste*, nous y reviendrons ; les vieillards sont convertisseurs, et si les sermons d'un hermite ne vous font pas peur, je prêche après boire ; acceptez notre dîner, et nous causerons ensuite, si nous n'avons rien de mieux à faire. La même invitation avait déjà été faite par Mérens à cet officier, qui l'avait acceptée. Je retins M. Paul Arnoux.

Comme il arrive presque toujours, la conversation roula sur des objets tout différens de ceux que je m'étais proposé de traiter. On se doute bien que M. Paul ne s'y contenta pas du rôle d'auditeur, et qu'il prit souvent la parole. « Ne trouvez-vous pas, dit-il à l'officier, notre ville bien déchue de son ancienne splendeur ? Qu'est-ce, en tems de paix, qu'un port purement militaire ? Tandis que l'Arsenal entretient trois ou quatre mille forçats, on voit errer sur les quais de pauvres marins non entretenus, dont la misère et le désœuvrement font pitié ; je suis persuadé qu'en vous promenant sur le port vous serez ému de compassion, et que vous ne refuserez pas de donner quelques pièces de monnaie à de pauvres diables qui pourtant ne demandent rien que du travail. — Il est difficile de leur en procurer,

dit l'officier, car Toulon n'ayant ni fabriques, ni port marchand, il ne s'y fait pas d'autre commerce que celui de consommation. Dans le projet d'agrandissement conçu par le célèbre Vauban, les marais de *Mourillon*, d'où s'exhalent des miasmes qui corrompent l'air, devaient être convertis en un port et un chantier de construction pour le commerce, source abondante de travail et par conséquent de richesse et de prospérité ; ce plan, comme beaucoup d'autres projets utiles, a été abandonné; car, au bon tems, enrichir des courtisans et des courtisanes était un soin plus pressant que celui de creuser des ports. Si les établissemens projetés par Vauban étaient formés, l'utilité de ces travaux éclipserait la gloire de ceux entrepris par Henri IV et exécutés sous Louis XIV, tems où Toulon ne présentait guère que des plages désertes et des marais fétides. Mais quels ministres s'occupent à faire revivre ces nobles projets ? et quel administrateur songe à leur en suggérer l'idée ?

Le nombre des forçats *entretenus*, évalué de trois à quatre mille par M. Paul Arnoux, me parut d'abord une forte exagération, causée par sa tendresse pour les anciens marins *non entretenus*,

mais l'officier nous assura qu'en effet l'Arsenal n'en renfermait pas un moindre nombre ; ce qui doit surprendre, lorsqu'on sait qu'il n'y a pas de bagne à Toulon, et que les galériens y sont renfermés dans l'entrepont des vaisseaux rasés qui leur servent de prison.

« Le régime des forçats mérite de fixer l'attention d'un observateur, me dit l'officier ; ils sont placés sous la discipline de M. de Gatines, commissaire de marine. Ce commissaire réunit à la fermeté qu'exigent ses pénibles fonctions, l'amabilité d'un homme du monde. Il vous donnera sur la vie et les travaux des galériens tous les renseignemens que peut désirer votre philosophique curiosité. »

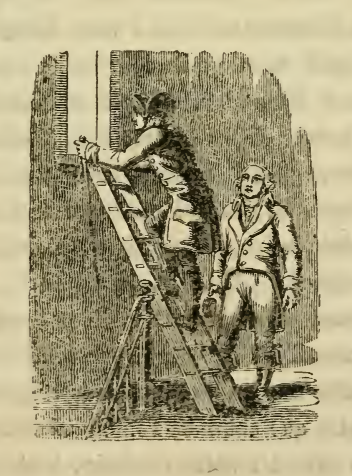
J'acceptai avec reconnaissance l'offre de l'officier, et la journée étant déjà fort avancée, nous remîmes au lendemain ma visite aux galères. Cependant la soirée était si belle, que, malgré mes courses du matin, j'eus le désir d'en profiter. L'officieux M. Paul se chargea de nous faire trouver à la porte d'Italie des *coursiers de Provence*, et s'offrit de nous conduire au village de *la Vallette*, où les habitans de la ville vont faire des parties de campagne, et où les villageois se réunissent pour danser des farandoles. Nous marchâmes

lentement, pour donner le tems à M. Paul de nous procurer des montures ; nous nous trouvâmes, par ses soins, munis de quatre beaux ânes et de leurs conducteurs. L'officier nous fit remarquer à la gauche de la route le *Champ-de-Mars*, et à la droite, sur une pointe qui s'avance dans la mer, le fort de *Lamalgue*. Toute la campagne est couverte de maisonnettes blanches, sans abri ; mais les Provençaux ne craignent pas le soleil. Le village de la Vallette est assez bien bâti : on l'appelle la guinguette de Toulon ; guinguette d'ailleurs assez sale, ce qui n'empêche pas la foule d'y accourir et d'y danser, au son du fifre et du tambourin, avec une gaîté communicative qui invite les spectateurs à devenir acteurs dans ces folâtres farandoles. Le costume des paysannes présente dans son uniformité quelque chose de succinct et de leste qui n'est pas sans agrément : un chapeau de paille noire, bordé de ruban de même couleur, posé de côté sur une coiffe attachée sous le menton ; un canezou, de la couleur de la robe, dégageant bien la taille ; des manches retroussées et recouvertes par celles de la chemise, garnies de mousseline ; un fichu placé tout exprès pour orner et

non pour cacher une gorge ordinairement fort belle ; des yeux noirs et vifs et des mines friponnes, telles sont les paysannes des environs de Toulon ; elles abondent à la Vallette, et cela explique la prédilection des Toulonnais pour ce village. Nous y sommes restés long-tems ; en revenant, nous avons trouvé la route couverte de citadins qui regagnaient la ville avec leurs familles. C'est un spectacle vraiment antique et patriarchal que celui de tous ces pères de famille qui, joyeux et chantant, reviennent traînant leurs enfans accrochés aux basques de leurs habits, tandis que la servante en tient d'autres par la main, et que la femme, montée sur un âne, porte les plus petits dans ses bras, et souvent pendus à son sein. Ils ont mangé la salade et les oignons ; mais le frugal repas a été fait à *la Bijude*, en plein air, loin des remparts, dans la liberté et l'indépendance des champs, et la famille rentre contente en songeant aux plaisirs du lendemain.

L'homme n'est point né pour l'esclavage ; il se passionne pour la liberté et même pour tout ce qui ressemble à la liberté. Ce sentiment, ce besoin de sortir de prison peut seul ex-

pliquer le goût des Toulonnais pour la promenade appelée *la Lice*, où ils viennent le soir respirer moins l'air que la poussière. Cette promenade est un terrain nu, battu par les promeneurs, et qui n'a d'autre agrément que d'être situé entre les remparts et la campagne de Toulon, assez mal parée par la triste verdure des oliviers. Nous sommes rentrés à notre auberge fort las, mais, comme les familles toulonnaises, fort contens de notre journée.



N° LXI. — 15 *juin* 1819.

LES FORÇATS.

LIBERTÉ.

(Mot gravé sur les fers des galériens à Gênes.)

NOTRE obligeant officier a tenu fidèlement la parole qu'il nous avait donnée de venir nous prendre de bonne heure. Nous sommes descendus au port en prenant la rue des *Chaudronniers*, et, pour gagner l'Arsenal, nous avons suivi le quai Marchand, où j'ai remarqué de nombreux cafés, dont plusieurs ne manquent ni de propreté, ni d'élégance.

« Notre port, me dit l'officier, est moins long, mais il est plus large que celui de Brest. Les établissemens, dans ce dernier port, sont plus vastes que ceux de Toulon ; il faut cependant en excepter notre corderie, toute voûtée, et dans laquelle on peut faire six câbles à-la-fois ;

c'est la plus belle du royaume. Voici le fameux bassin que la France doit au génie et sur-tout à la persévérance de l'ingénieur Grognard ; car, dans les travaux de ce genre, les obstacles qu'oppose la nature sont toujours plus faciles à surmonter que ceux qui naissent de l'ignorance, des préjugés et de la jalousie des hommes. Avant la construction de ce bassin, on était obligé d'envoyer à Rochefort ou à Brest les vieux vaisseaux pour les réparer. »

Une petite et jolie embarcation était prête à nous recevoir pour nous transporter aux *vaisseaux-bagnes*, où nous avons été reçus par M. le commissaire de Gatines, dont je ne saurais assez louer la politesse et la complaisance. « Je connais, nous a-t-il dit, le motif de votre visite aux prisons flottantes de Toulon, et je vais tâcher de satisfaire en quelques mots votre curiosité.

» Vous savez qu'on appelle *bagne* le local destiné à renfermer les forçats. Toulon n'a donc point à proprement parler de bagne : des vaisseaux en tiennent lieu. On donne le nom de *chiourme* à tout ce qui compose le *bagne*. La salle où nous voilà descendus a été, comme vous le voyez, construite dans l'entrepont ; elle

peut contenir cinq cents condamnés ; voici le corps-de-garde pour les *garde-chiourmes* de service ; les chambres du *paillot*, du premier *argousin*, du *come* et du *sous-come*. Mais j'emploie ici des termes qui ont besoin d'être expliqués.

» Le *come* est le premier employé subalterne d'une salle ; il en a la surveillance entière ; il rend compte au commissaire de tout ce qui s'y passe ; le *sous-come* aide le *come* et le remplace en cas d'absence.

» Le *paillot* est un forçat chargé de faire les états des hommes du *bagne*, de tenir une note exacte de ceux qui sont envoyés aux travaux, et de transcrire ensuite ses notes sur un registre. Le *paillot* est choisi parmi les forçats qui ont reçu quelque éducation et possèdent une belle écriture ; il travaille au bureau du commissaire et est chargé de lui remettre deux fois par jour, sous les yeux, le mouvement de la salle. C'est le *paillot* qui distribue le vin aux forçats revenant de *la grande fatigue* ; les services qu'il rend ne lui procurent pas seulement l'avantage de n'avoir pas les cheveux rasés, de ne porter d'autre chaîne qu'un simple anneau à la jambe, et d'avoir une petite

cabane séparée assez commode : il reçoit en outre une rétribution en argent.

Le cuisinier, désigné sous le nom de *marchand*, est aussi choisi parmi les forçats ; il achète de la viande, du poisson et des légumes de toute espèce qu'il prépare de diverses manières à l'aide de ces fourneaux, de ces broches, de ces marmites de proportions gigantesques que vous avez sous les yeux. Les marmitons sont aussi des forçats que leur chef salarie ; le *marchand* ne peut vendre ses portions à ceux qui ont le moyen d'en augmenter leurs rations, que d'après un tarif que je fais et renouvelle de tems en tems avec beaucoup de soin. Cependant j'ai vu plus d'une fois ceux qui ont rempli cette place pendant plusieurs années sortir du bagne avec des sommes assez considérables.

Il est d'autres fonctions, moins importantes, confiées aux forçats à qui il reste peu de tems à passer encore aux galères, ou qui inspirent plus de confiance, soit en raison de leurs talens ou de leur bonne conduite, soit par l'intérêt que leur portent des personnes recommandables. Toutes ces fonctions sont vivement briguées, même celle de *flagelleur*, qui pourtant ne procure à celui qui l'exerce d'autre avantage que de rece-

voir une double ration par jour et d'être dispensé d'aller aux travaux. Mais telle est l'aversion de ces hommes pour le travail, ou plutôt telle est l'affreuse insensibilité de la plupart de ces malheureux, qu'aussitôt qu'une place de *flagelleur* est vacante on les voit briguer par centaines l'odieux privilége de donner la bastonnade à ceux de leurs compagnons d'infortune à qui cette punition doit être infligée, et même de les mettre à mort, si, pour quelque crime nouveau, ils sont condamnés à perdre la vie.

» — Comment, dis-je à M. de Gatines, est-on parvenu à établir, dans un pareil asile, l'ordre vraiment admirable que je vois régner ici? — Rien n'est plus difficile, en effet, me répondit-il, que d'introduire l'ordre où il n'existe pas; ce n'est guère que par des rigueurs excessives et après de longs efforts; mais, pour le maintenir, il ne faut que de la vigilance et du zèle. Tout, ici, est soumis à mes ordres; d'un mot je fais tout mouvoir, d'un mot j'arrête tout mouvement. La compagnie des garde-chiourmes, que j'ai organisée militairement et à qui il ne manque que des officiers, qu'on lui refuse, fait très-régulièrement, sur-tout depuis trois années, son pé-

nible service; elle est forte de quatre cents hommes habillés, équipés, armés comme la troupe ; elle manœuvre avec beaucoup d'ensemble, quoique commandée par un simple sergent-major; elle fournit des sentinelles aux ateliers, des hommes aux corps-de-garde des salles, et ne perd jamais de vue les forçats, auxquels elle impose par sa force et par sa tenue; car, quoique la plus grande partie des forçats soient dans la force de l'âge et portent sur leur visage, avec tous les traits de la scélératesse, les signes d'une santé robuste, ils sont, en général, lâches et craintifs, les moindres menaces les font trembler; s'ils rient et chantent presque tout le jour, ce n'est ni par résignation, ni par force d'ame ; cette gaîté est chez eux l'effet d'une abnégation totale des sentimens d'honneur. Cependant les efforts continuels qu'ils font pour briser leurs fers et tromper la vigilance de leurs gardiens annoncent quelquefois de l'audace, mais plus souvent une patience infatigable et un génie d'invention que le malheur aiguillonne et qui prouve combien ils trouvent pesant le poids de ces fers qu'ils semblent porter avec insouciance. Les moyens qu'ils emploient sont parfois si in-

génieux, si extraordinaires, qu'ils tiennent du prodige. Quelques détails à ce sujet vous causeraient, sans doute, beaucoup d'étonnement ; mais mon service m'appelle ailleurs, et je me vois forcé de vous confier aux soins d'un autre guide. »

Je ne quittai pas M. de Gatines sans le remercier de l'ordre qu'il donna de nous laisser voir tout ce qui pourrait tenter notre curiosité, et sans lui promettre de le revoir chez lui pour lui témoigner de nouveau combien j'étais sensible à ses politesses, et charmé de l'amabilité de ses manières.

Je ne pouvais me lasser d'admirer l'ordre, le calme et la propreté presque recherchée qui règnent dans cet asile du crime ; j'y vis même ce qui suppose des goûts simples, des sentimens doux, quelques fleurs placées dans les embrasures des sabords grillés par lesquels le jour pénètre dans la grande salle ; je remarquai sur-tout un rosier de Bengale, étrangement transplanté du ciel brillant de l'Asie dans un bagne de galériens.

N° LXII. — 30 *juin* 1819.

L'AMOUR AUX GALÈRES.

Omne in amore malum si patiâre, leve est.
PROPERCE. Lib. II eleg. 4.

Les plus cruels tourmens de l'amour ne sont rien pour qui sait les supporter.

Au moment de sortir du ponton, le cœur oppressé du spectacle que j'avais sous les yeux, je m'arrêtai pour observer un homme qu'à l'extrême propreté de ses vêtemens j'aurais pu croire étranger à cet affreux séjour, si l'anneau de fer qu'il portait au pied n eût aussitôt levé mes doutes. Ce jeune forçat écrivait debout sur une espèce de table à la Tronchin, grossièrement travaillée, qu'il avait établie à l'une des extrémités du bâtiment. J'interrogeai sur son compte le commissaire qui m'accompagnait. « Cet homme, me dit-il, est le même à qui appartient ce rosier de Bengale que vous venez de remarquer

à la place qu'il occupe sur le lit de camp. Je n'ai lu dans aucun roman une aventure plus extraordinaire que la sienne ; je n'en connais cependant pas les détails : c'est de sa bouche seule qu'on pourrait les apprendre ; et depuis près de deux ans qu'il subit ici sa condamnation, rien n'a pu le déterminer à rompre le silence où il se renferme ; tout ce que je sais, c'est que ce jeune forçat, condamné pour faux en écriture publique, est né dans la haute classe de la société ; qu'il occupait une des premières places dans une importante administration, et qu'il subit la peine d'une action très-coupable, sans doute, mais à laquelle il a, dit-on, été entraîné par un sentiment bien digne de pardon, si la loi pardonnait. Ce que je sais encore, c'est qu'un très-jeune parent, sur lequel j'ai des soupçons que je ne veux point éclaircir, s'est dévoué au malheur de cet infortuné avec une tendresse héroïque, avec une force d'ame et de volonté dont on ne croirait pas que les affections humaines fussent susceptibles. »

Ce que me disait M. N*** était bien fait pour augmenter le désir que j'avais d'en appren-

dre davantage ; il m'en offrit le moyen : « Ce forçat, me dit-il, exerce ici la profession d'écrivain ; un homme de lettres a toujours quelque manuscrit à faire copier ; adressez-vous à lui, et peut-être les relations que cette circonstance établira entre vous amèneront-elles naturellement le récit de ses infortunes. » Je saisis cette idée, et je m'approchai de ce jeune homme en lui demandant s'il pouvait me transcrire une centaine de pages d'une vieille chronique provençale dont j'avais, par hasard, un volume sur moi, et dans combien de jours il pourrait avoir fini ce travail. Il prit le livre de ma main, compta les feuillets, et me dit, sans lever les yeux : « Monsieur peut avoir cette copie vers la fin de la semaine. — Et le prix ? — Cinq sous la page. — Reviendrai-je chercher cette copie ? — J'aurai l'honneur de la renvoyer à Monsieur avec son livre. » Je mis une pièce d'or sur la table où il travaillait ; mais il me pria de la reprendre, en me disant avec douceur, et d'une voix très-basse, qu'il ne pouvait accepter le salaire d'un travail qu'il n'avait pas fait et dont il était possible que je ne fusse pas content lorsqu'il l'aurait achevé. Je hasardai avec ménagement quelques questions

sur le malheur de la position où il était réduit; les larmes qui tombèrent sur son papier furent sa seule réponse. Je ne crus pas devoir insister davantage, et je m'éloignai, un peu honteux de l'intérêt trop vif que je prenais à un galérien, d'autant plus coupable aux yeux de la raison que le crime dont il était puni doit trouver moins d'excuse dans la classe où il paraissait être né.

J'avais presque oublié mon écrivain du ponton, lorsque, trois jours après la visite que j'y avais faite, je vis entrer chez moi un très-jeune homme dont la figure, d'une beauté remarquable, me frappa cependant moins que l'extrême douceur de sa voix et la grâce féminine de ses manières; il me rapportait mon bouquin et la copie que j'avais demandée. Sous prétexte de la collationner avec le texte, je fis asseoir le joli commissionnaire et j'entrai avec lui en conversation.

« Cette écriture est superbe, et ce qui m'étonne dans la copie d'un livre en langage gothique, c'est que l'écrivain ait aussi fidèlement conservé l'orthographe du tems. — M. Jules est fort instruit. — Vous êtes son parent? — Son parent? son ami..... (Il me sembla que

le jeune interlocuteur prolongeait la dernière syllabe de ce mot de manière à y faire sentir un *e* muet). Je le regardai avec plus d'attention, et il rougit jusqu'aux yeux. — Je vous plains d'appartenir, à quelque titre que ce soit, à un homme.... » Je n'achevai pas ; une pâleur mortelle, en se répandant sur des traits dont elle faisait ressortir l'extrême délicatesse, changea tout-à-coup mes soupçons en certitude. « Pardon, continuai-je d'un ton plus doux, je vois de quelle nature est l'intérêt que vous prenez à ce malheureux, et je sais qu'il est un sentiment qu'on ne mesure pas sur l'estime que l'on porte à celui qui l'inspire. — Ah! Monsieur, si vous saviez...! si l'on connaissait...! que la justice des hommes est aveugle et cruelle...! Jules! sa faute est celle de la reconnaissance, du courage. — Du courage! et cependant il consent à vivre dans l'opprobre? — Ne l'accusez pas de son crime. — Eh bien! Mademoiselle, car tout en vous révèle le secret de votre sexe, achevez de justifier l'intérêt que je ne puis m'empêcher de prendre à celui que vous aimez, en m'apprenant par quelle fatalité il est tombé dans l'abîme de misère où vous n'avez pas craint de

descendre avec lui. » Elle hésita quelques momens, fondit en larmes, et me regardant avec des yeux dont je n'oublierai jamais la touchante expression, elle parla en ces termes :

« Je me nomme Amine V*** ; ma mère, restée veuve d'un officier sans fortune avant que j'eusse atteint ma dixième année, se mit à la tête d'un petit magasin de broderie dont la prospérité rapide lui donna le moyen de me procurer une éducation fort au-dessus de l'état auquel j'étais destinée. J'avais quinze ans, lorsque le hasard amena M. Jules dans le magasin où je travaillais avec ma mère. (Vous n'exigez pas que je vous le fasse connaître par le nom d'une famille bien plus déshonorée par la conduite qu'elle a tenue avec son parent que par la flétrissure que lui imprime l'arrêt qui le condamne.) Son premier regard me dit qu'il m'aimait, et sa première parole fit tressaillir mon cœur ; il trouvait chaque jour un nouveau prétexte pour me voir, et chaque jour il m'offrait une raison nouvelle de l'aimer davantage.

» Ma mère, instruite de notre secret presque aussitôt que nous-mêmes, avait mesuré du premier coup-d'œil l'obstacle de position qui

séparait un jeune homme d'une grande fortune et d'une naissance distinguée, d'une simple ouvrière, à laquelle la vanité ne tiendrait pas compte de la mort honorable que son père, chef d'escadron, avait trouvée sur un champ de bataille. Lorsque Jules vint lui demander ma main, elle lui déclara qu'elle ne consentirait à notre mariage qu'autant qu'il aurait l'aveu de sa famille. Cette résolution, dictée par la délicatesse, ne fut point démentie par mon propre cœur, lorsque Jules se vit forcé de nous apprendre avec quel dédain, avec quelles menaces ses parens avaient accueilli ce projet d'alliance. L'opposition la plus violente venait de la part d'un oncle qui avait été son tuteur, et dont la femme peut être considérée comme un modèle de tous les vices qu'enfantent le plus stupide orgueil et l'égoïsme le plus révoltant. Dans les plaintes que Jules laissait échapper contre eux, j'avais été frappée d'un reproche dont je devais trop tard obtenir l'affreuse explication : « Homme ingrat et perfide, disait-il, pour qui » je n'ai pas craint d'exposer mille fois plus que » ma vie!.:.. »

» Le lendemain (ce jour ouvrit pour trois

personnes un abîme de douleur et de mort); Jules, pâle, échevelé, dans un désordre dont on ne saurait se faire une image, entre dans la chambre de ma mère au moment où nous allions nous coucher : « Sauvez-moi, nous cria-t-il, » en se jetant à genoux, je suis perdu, perdu » sans ressource ! Ils me suivent, peut-être.... » Fermez, barricadez les portes.... »

Un quart d'heure se passe avant que nous puissions obtenir l'explication d'un événement dont nous partagions déjà l'horreur avant d'en connaître la cause. Enfin, mes prières et mes larmes l'arrachèrent à son égarement, et après avoir entr'ouvert la fenêtre, comme pour en mesurer la hauteur (nous étions au troisième étage), après avoir cent fois baisé mes mains et celles de ma mère, il brisa notre cœur et le sien en nous apprenant le motif du désespoir dont il nous rendait témoins.

« Vous savez, nous dit-il, que mon père » est mort en pays étranger, où il avait cherché » un refuge dans les premiers tems de nos dis- » cordes civiles : je suis rentré en France avec un » oncle qui m'a servi de tuteur, et auquel des » services rendus au gouvernement d'alors va-

» lurent, non-seulement la réintégration dans
» une partie des biens de notre famille, mais une
» des premières places dans l'administration fi-
» nancière de l'Etat. Il l'exerçait depuis plusieurs
» années lorsqu'il m'offrit de s'en démettre en
» ma faveur, à la seule condition de l'aider à
» rendre ses comptes en apposant des signatures
» étrangères sur plusieurs pièces qu'il avait be-
» soin de produire. Je ne m'excuserai point sur
» ma jeunesse, sur mon ignorance totale des af-
» faires ; je savais que ces actes étaient faux, et
» je refusai d'abord avec indignation de me ren-
» dre complice d'une action pareille ; mais mon
» oncle me démontra si bien qu'elle ne pouvait
» porter préjudice à personne, qu'il avait le
» moyen de faire disparaître ces pièces compta-
» bles, en réalisant dans les caisses du gouver-
» nement les valeurs qu'elles représentaient ; il
» me montra si clairement dans un avenir très-
» prochain la perte de l'honneur et de la fortune
» de notre famille, que je pouvais sauver avec
» tant d'avantages pour moi-même, et sans me
» compromettre, puisqu'il restait personnelle-
» ment responsable des actes de son administra-
» tion, que je cédai à ses prières, et, s'il faut le

» dire, à la séduction des trésors qui m'é-
» taient offerts. Deux ans se sont écoulés,
» et je jouissais avec d'autant plus de sécurité
» d'une position brillante où j'étais environné de
» l'estime générale, que mon oncle m'avait de-
» puis plusieurs mois apporté la preuve officielle
» de l'apurement de ses comptes avec le trésor
» public. Il me trompait; les pièces fabriquées
» existent, le nom du faussaire est connu, et un
» mandat d'arrêt est lancé contre moi. »

» Jules parlait encore lorsque nous entendîmes frapper à coups redoublés à la porte de la maison : « Ce sont eux, s'écrie-t-il. » Ma mère, mon adorable mère, conserva seule toute sa présence d'esprit dans ce cruel moment. Nos deux lits étaient dans la même alcove : elle ordonne à Jules de se coucher, entre les deux matelas, dans celui du fond (c'était le mien), et de m'y placer moi-même; elle éteint sa lampe et se jette dans son lit; elle y entrait à peine qu'on frappe à la porte; ma mère n'ouvre qu'après s'être assurée que rien dans cette chambre ne pouvait trahir la présence d'une troisième personne. L'officier municipal qui conduisait les gendarmes chargés de cette perquisition s'acquitta de ce devoir

avec tous les égards qui pouvaient en adoucir la rigueur ; toutes les parties de notre logement sont visitées ; ma mère était debout ; le commissaire de police, après avoir défait son lit pièce à pièce, veut s'approcher du mien ; ma mère a recours à l'officier municipal, lui parle en pleurant de l'état de maladie où je me trouve ; il ordonne qu'on approche de moi la lumière, et l'extrême pâleur qu'il voit répandue sur mon visage lui paraît un indice suffisant d'un mal dont il devinait peut-être la véritable cause. Cet homme généreux était médecin de son état ; il me tâte le pouls, et, les yeux fixés sur le pied de mon lit, dont l'élévation dut lui paraître suspecte, il me serre la main avec force, et s'éloigne en déclarant à ceux qui l'accompagnent que je suis dangereusement malade. Qu'il dut lire de reconnaissance dans le premier et dans le seul regard que j'osai porter sur lui !

» Tout le monde sortit, et nous nous levâmes quand nous entendîmes fermer la porte de la rue. Je ne vous parlerai pas des suites de cette nuit cruelle, de tous les sentimens qui bouleversaient nos ames, de ce mélange de terreur, de courage, de désespoir et d'amour qui nous

plaçaient tous trois dans la position la plus violente que des créatures humaines puissent supporter sans mourir. Il fallut se séparer avant que le jour parût. Il avait été convenu que Jules se hâterait de quitter Paris, et de gagner un port de mer. Il nous quitta.... Quatre heures après, un billet de lui nous apprit son arrestation. J'ai su depuis par quelle bouche infâme le commissaire de police avait appris que l'infortuné jeune homme était caché dans notre maison ; on l'avait attendu à sa sortie, et déjà les verroux d'une prison s'étaient fermés sur lui.

» Après les premiers momens d'une douleur sans mesure, où mon ame puisa des forces que je ne soupçonnais pas, ma résolution fut prise ; je promis à l'amour le sacrifice entier de ma vie, et la meilleure des mères, dont la santé défaillante me causait de vives inquiétudes, reçut et consacra mes sermens.

» Ma première démarche fut de me présenter avec elle chez l'oncle de Jules ; il nous reçut avec insolence, et sa femme ne craignit pas de me laisser entendre que l'amour dont j'avais, disait-elle, ensorcelé son neveu, l'avait peut-être conduit, de faute en faute, au crime dont

il était accusé. « Misérable! lui dit ma mère
» dans un accès d'indignation qu'augmentait le
» désespoir où ces paroles m'avaient plongée,
» vous accusez ma fille! eh bien! c'est aux tri-
» bunaux que vous aurez à répondre ; nous y
» paraîtrons pour y déposer des faits qui nous
» sont connus, pour y démasquer le véritable
» auteur du délit dont la loi poursuit la répara-
» tion, et que d'indignes parens rejettent sur
» l'infortuné qu'ils ont fait leur complice. » En
disant ces mots, dont la vérité se peignait sur
le front de ceux auxquels ils étaient adressés,
ma mère sortit et m'entraîna sans vouloir écou-
ter l'espèce de réparation qu'on s'empressait de
nous faire.

» Jules était au secret; quarante jours se
passèrent avant que nous pussions le voir et con-
certer avec lui nos démarches. Pendant ce tems,
son oncle, qui depuis deux ans avait dénaturé
ses biens, prit la fuite, et l'accusé resta seul
sous le poids de la preuve matérielle dont il était
accablé.

» Le sort, qui semblait m'avoir choisie dès
le berceau pour faire de moi le modèle accompli

du malheur, m'enleva ma mère peu de jours avant celui où Jules parut devant ses juges.

» Comment pourrais-je essayer de vous peindre ce qui n'a peut-être été donné qu'à moi d'éprouver et de souffrir? comment vous exprimer les tortures de mon ame pendant les trois mois que je passai entre ma mère expirante et mon amant dans un cachot?

» Telle était l'horreur de ma situation, que l'événement fatal qui devait la terminer ne pouvait pas l'accroître. Ma mère mourut et Jules fut condamné!!! J'avais promis de lui fournir les moyens de commuer lui-même sa peine. Le poison que je trouvai le moyen de lui faire tenir était enveloppé dans un papier où j'avais écrit ces mots :

« J'ai gardé la moitié du présent que je vous
» fais : c'est m'expliquer assez; mourez et je
» cesse de vivre; ayez le courage, plus grand,
» d'accepter la honte et les fers qu'on vous
» présente, et je les partage avec vous. Dois-je
» ajouter que mon amour m'attache à la vie,
» et qu'il dépend encore de vous de me la con-
» server. »

» Notre sentence fut exécutée dans toute son horreur....

» Pendant les six semaines qui s'écoulèrent avant le départ de la chaîne, je réalisai la petite fortune dont j'étais l'unique héritière. Je cachai mon sexe sous des habits d'homme, que j'appris à porter avec aisance, et, le jour fatal arrivé, je montai à cheval et me joignis à l'escorte qui conduisait les condamnés à Toulon. J'avais été assez heureuse pour obtenir de l'humanité du chef de la justice, par l'intervention de l'avocat célèbre qui nous avait défendu, que Jules, faible et malade, portât séparément ses fers, et que pendant la route il lui fût permis de profiter des secours qu'il pourrait se procurer, sous la surveillance particulière du gendarme commis à sa garde.

» Arrivés à Toulon, la même bienveillance nous y suivit ; mon malheureux ami ne fut point *appareillé*........ (plaignez-moi, Monsieur, d'être obligée de me servir de ces mots, que je ne saurais prononcer sans rougir) : chargé d'un seul anneau, qui suffit, hélas! pour attirer sur lui le mépris des hommes, il

fut dispensé des travaux du port, et obtint la permission d'exercer dans la ville l'état d'écrivain. Il n'use point d'une permission qui l'exposerait à tous les regards, et ne quitte le ponton où vous l'avez trouvé que pour venir deux fois par semaine passer une heure près de moi dans la retraite que j'ai choisie, et d'où je puis voir la prison flottante qu'il habite.

» Vous avez entendu le récit de mes malheurs : ils sont affreux, sans doute, et j'ai pu lire sur votre visage que vous n'y étiez pas insensible. Maintenant, ne dois-je pas craindre d'affaiblir l'intérêt que vous me témoignez, en vous avouant que le sort déplorable où vous me voyez réduite a des charmes pour moi que rien ne pourrait remplacer. Cet amour qu'un monde injuste et frivole me reproche avec tant d'amertume, j'en jouis avec un sentiment d'orgueil qui va jusqu'au plus profond dédain pour ceux qui m'accusent. Ma tendresse s'est accrue de toute la violence des maux que mon amant a soufferts ; elle a pris sous sa garde celui que les hommes et le Ciel ont si cruellement abandonné ; mon cœur est sa providence. En vain la société le rejette,

en vain l'opinion le flétrit, en vain toutes les calamités l'accablent à-la-fois : ma seule présence lui crée un plus doux univers ; mon estime lui rend la sienne, et les preuves de mon amour lui en font quelquefois bénir la déplorable cause. »

Quelle que soit la fidélité de ma mémoire, je ne me flatte pas d'avoir fait passer dans le récit de cette jeune fille le charme du sentiment et la grâce d'expression dont elle l'accompagna ; mais c'est de sa bouche qu'il faudrait sur-tout entendre les détails qu'elle me donna sur sa vie actuelle et sur ses espérances.

« Nous avons établi, me dit-elle, une espèce de correspondance télégraphique, au moyen de laquelle nous communiquons ensemble. Je sors le matin, et je vais remettre aux personnes qui font travailler Jules l'ouvrage qu'il a terminé, et dont je reçois le prix. A midi, je me rends à bord du ponton, et je lui porte les matériaux du nouveau travail qu'on lui confie ; je passe avec lui quelques heures, pendant lesquelles je l'aide dans ses occupations ; je pourvois à ses besoins, et je soigne les fleurs, dont

il a conservé le goût. Je me retire avant le retour des forçats, heureuse de l'idée du lendemain, qui me ramènera près de lui !

» Je n'ai point connu les plaisirs que procurent dans le monde la beauté, la jeunesse, les grandeurs et l'opulence, mais je suis bien certaine que leur réunion ne saurait être la source d'une félicité pareille à celle dont je jouis le jour où je vois arriver Jules dans notre maisonnette ; quelles douces larmes nous versons ensemble ! quelle inexplicable volupté dans le souvenir de nos douleurs ! Si l'amour nous donne la force et le courage de supporter le présent, de combien d'éspérances il embellit l'avenir ! Deux ans encore, et les fers de Jules seront brisés, et nous irons sous un autre hémisphère, chez un peuple étranger à nos lois, à nos cruels préjugés, chercher un asile où l'erreur ne soit pas punie comme le crime, où la faute de l'inexpérience ne soit pas irréparable, où l'amour, le courage et la vertu puissent nous rendre une patrie. »

Pendant le séjour que j'ai fait à Toulon, j'ai revu plusieurs fois ces deux amans, et j'ai acquis la triste certitude qu'une des femmes les

plus vertueuses de France était la maîtresse d'un forçat, et qu'un honnête homme était aux galères *.

* Le fond de cette anecdote et la plupart des détails sont vrais : des considérations dont il est facile d'apprécier la réserve m'ont obligé de changer les noms et d'altérer quelques circonstances ; mais j'en ai dit assez pour éveiller la sollicitude de l'autorité sur un malheur dont il existe, peut-être, plus d'un exemple, et pour invoquer la clémence du monarque en faveur d'un infortuné qui n'en est peut-être pas indigne.



N° LXIII. — 15 *juillet* 1819.

LA DROME ET L'ISÈRE.

Haud pigebit referre in Falanio, et Rubrio prætentata crimina; ut quibus initiis quanta arte gravissimum exitium irrepserit, dein repressum sit, postremo arserit cunctaque corripuerit noscatur.

TAC., *Ann.*, lib. I.

Il ne sera pas inutile de rappeler ici quels crimes furent imputés à Falanus et à Rubrius, afin de montrer par quel art un vaste incendie fut peu-à-peu allumé, par quels moyens il fut étouffé, et comment il peut se rallumer de nouveau et tout embraser.

QUAND l'équipage est nombreux, quelque terrible que soit la tempête, il est rare qu'il n'échappe pas quelques hommes au naufrage. Grâces aux soins de M. de Gatines, de notre officier et sur-tout au zèle infatigable du bon Paul Arnoux, M. de Mérens a retrouvé plusieurs de ses anciens amis; je l'ai laissé dans leurs bras, et après un adieu qu'à notre âge accompagne toujours une bien

triste pensée, nous nous sommes quittés à la porte de France.

Placée entre les regrets du passé et les vagues espaces d'un autre avenir, l'existence du vieillard n'est déjà plus qu'un rêve. A Toulon, je n'étais occupé que du plaisir de voir, d'entendre mon vieil ami; je ne m'étais pas aperçu qu'à une lieue de la ville la route est pratiquée au fond d'une chaîne de rocs nus, escarpés, dont la plupart ont quelques centaines de pieds de hauteur. La situation de mon ame, au moment où je venais de me séparer de M. de Mérens, m'a fait trouver je ne sais quel charme dans cette nature âpre et dépouillée, en harmonie avec mes sentimens; le bruit des eaux qui tombent en bruyantes cascades sur le flanc nu des rochers du *Gap-Gros*, du *Gros-Caveau* et d'*Evennes*, nourrissait ma mélancolie sans la distraire; et plein des pensées de l'éternité, qui ne sont peut-être que des souvenirs, j'aimais à calculer l'incalculable durée de ces masses énormes qui semblent en être l'indestructible image. Les rochers de *Beausset*, le gouffre de la *Roque*, près du pont et au bas de la montagne du *Gros de Riou*, ne sont pas propres à dissiper les sombres pressentimens et

les tristes souvenirs. J'ai continué de m'y livrer pendant toute la route ; car, revenant sur celle que j'avais parcourue en allant à Marseille, je n'étais distrait par la vue d'aucun objet nouveau.

Les impressions douloureuses s'effaçent moins rapidement que les autres sur ce sable mouvant qu'on appelle la mémoire, et ce n'est pas sans un sentiment pénible que je me suis retrouvé dans les murs d'Avignon; j'y ai revu le Rhône, et mon imagination s'effrayait de la couleur qu'elle prêtait à ses ondes. Les murs d'Orange portent encore l'empreinte du sang dont ils furent souillés par le poignard des assassins de la première terreur.

J'arrive enfin dans cette contrée hospitalière qui, la première, salua le retour de l'antique liberté, mais sans lui sacrifier des victimes humaines; dans ce noble Dauphiné, peuplé d'hommes compatissans, et fertile en hommes de génie, où l'on sut concilier la tolérance et l'ardent amour de la patrie. Les Lyonnais en 1793, les proscrits de la réaction de 1795, les Marseillais après la seconde restauration, y trouvèrent également un asile contre les échafauds

et les poignards de l'une et l'autre époque ; avant l'effroyable régime de 1815, aucun excès n'avait deshonoré cette terre, qu'après leurs guerres civiles les Romains eussent choisie pour élever un temple à la Concorde.

En arrivant à la montagne *Donzère*, je me suis écrié, comme nos braves soldats échappés aux assassins d'Orange et d'Avignon : *Nous voici en France!* Et en me tournant vers le midi, j'ai dit avec un Romain moderne sortant du royaume de Naples : *De ce côté est l'Afrique* (*Qui è l'Africa*). Là, le retour de la paix a été célébré par des massacres, et la rentrée d'un roi légitime dans ses Etats comme le triomphe sanglant d'un chef de parti sur une terre conquise ; ici, se sont réfugiés les proscrits de Vaucluse et du Gard ; là, périrent sous la hache et le stilet des soldats couverts d'honorables cicatrices, les vainqueurs d'Austerlitz, d'Iéna, de Hohenlinden et de Friedland ; ici, les habitans des villes et des hameaux firent échapper, après les avoir vaillamment combattus et faits prisonniers, les soutiens d'une cause qui venait de succomber. Là furent des tigres, ici sont des hommes ; revenons parmi nos semblables.

J'ai déjeûné à Donzère, dont le vin liquoreux n'est pas assez renommé ; j'étais assis à table à côté de M. Flaugergues, juge-de-paix à *Viviers*, connu, dans le monde savant, par des observations astronomiques auxquelles il consacre toutes les nuits que le ciel laisse sans nuages, ce qui ne lui fait pas négliger ses nobles fonctions de conciliateur et la culture des champs. Il revenait de *Villeneuve-de-Berg*, ayant, à l'exemple d'Arthur Young, fait un pélerinage au *Pradel*, vieux manoir d'*Olivier de Serres*. L'auteur du *Théâtre d'agriculture* avait été chargé par Henri IV de naturaliser les mûriers dans le midi de la France ; le succès couronna les efforts d'un génie bienfaisant : cette culture a augmenté d'un tiers la valeur des terres où elle a été introduite, et l'on voit encore, me dit M. Flaugergues, dans le riant vallon de Pradel, des mûriers que l'on croit avoir été plantés par Olivier de Serres lui-même. Les gens du pays prétendent qu'au village d'*Allan*, dans la cour du château, existe encore le premier mûrier qui ait été planté en France. Cette existence d'un mûrier de deux siècles me semble peu probable.

En passant à *Dieu-le-Fit*, joli bourg presque tout peuplé de protestans, et où se fait un grand commerce de poterie, M. Flaugergues, qui a pris la voiture de Grenoble, où il est appelé par ses affaires, fut salué par le chef de la famille Morin, riche par son honorable industrie et par une simplicité de mœurs digne des tems antiques.

Lorsque nous sommes arrivés à *Loriol*, M. Flaugergues a bien voulu me présenter chez M. le général *Blancard*, où il était attendu à dîner. Ce que j'appelais une indiscrétion m'a valu un accueil plein d'urbanité et la connaissance d'une famille aussi distinguée par ses mœurs que par les services qu'elle a rendus à l'Etat, soit dans les armées, soit dans les fonctions publiques. Le père du général Blancard était membre de l'assemblée constituante, où il siégea constamment au côté gauche. Il fut depuis juge-de-paix de son canton, et se montra durant vingt ans digne d'un si noble ministère; il arrangeait tous les différends, et quand les débiteurs étaient hors d'état de payer leurs créanciers, et que ceux-ci ne pouvaient pas attendre, M. Blancard faisait les avances de ses propres deniers; il aimait à dire qu'elles lui avaient

toujours été religieusement remboursées. Cette conduite, si peu d'accord avec les principes de 1815, ne permit pas alors aux agens de l'autorité de le maintenir dans ses fonctions. Protestant et homme de bien, il fut destitué; mais il est des choses au-dessus du pouvoir : l'opinion publique et la conscience de chacun. M. Blancard est mort il y a deux ans, comme il avait vécu, en paix avec lui-même et en vénération parmi ses concitoyens. Le général marche sur les traces de son vénérable père ; ancien colonel du deuxième régiment de carabiniers, il se fit remarquer à la tête de ce beau corps par sa bravoure et son sang-froid toutes les fois qu'il parut devant l'ennemi. Maintenant, officier à demi-solde, les soins de l'agriculture ont remplacé pour lui ceux de la guerre ; c'est un des nombreux Cincinnatus français qui labourent aujourd'hui le sol paternel qu'ils ont si glorieusement défendu. Nous trouvâmes chez lui son beau-frère, M. Desgouttes. Les hommes qui acceptèrent des emplois même dans les rangs des ennemis de la France lui font un reproche très-grave : il est du nombre de ces citoyens qui pensent qu'à aucune époque un grand peuple ne

peut rester sans magistrats ; il accepta les fonctions de préfet de la Drôme, qui lui furent confiées dans les cent jours.

Le général Blancard nous a retenus pour le reste de la journée, voulant, a-t-il dit, nous faire les honneurs du beau canton qu'il habite. Les jours sont longs, la chaleur est modérée, et des montures douces nous ont dispensés de parcourir à pied toutes les parties de ce vaste domaine. Le général nous a fait remarquer l'habitation du minéralogiste Faujas de Saint-Fonds, célèbre par ses recherches sur les volcans du Vivarais, et par son histoire naturelle du Dauphiné. Dans ses leçons au jardin des Plantes, où il était professeur, il a souvent fait descendre ses nombreux élèves dans toutes les profondeurs de la science ; ses systèmes de géologie ont été considérés, par plusieurs hommes instruits, comme des romans ; mais n'en est-il pas à peu près ainsi de tous les systèmes ?

Après avoir passé le beau pont de la Drôme, le général nous a conduits sur le côteau de *Brezens*, où depuis une année il a formé un plant de ceps des meilleures vignobles de Bordeaux. Le vin de Brezens est comparable à celui de l'Hermi-

tage ; malheureusement ce côteau, composé d'une pierre calcaire et brûlante, est très-circonscrit ; sur sa croupe, au confluent de la Drôme et du Rhône, est l'ancien bourg de *Livron*, où, sous Louis XIII, les protestans soutinrent un assez long siége ; ce n'est plus maintenant qu'un village.

En remontant le cours de la Drôme, nous sommes arrivés devant une maison de fort belle apparence, sur la porte de laquelle se trouve une inscription en l'honneur de l'ancien propriétaire. *Ce marbre*, dit l'inscription, *a été placé aux frais de ses voisins même les plus pauvres*. M. *Rigaud* était le père des pauvres ; la veuve et l'orphelin sont venus déposer un humble denier sur l'autel de la reconnaissance.

M. Rigaud de Lisle, neveu et héritier de celui dont nous venons de lire le touchant éloge, est correspondant de l'académie des sciences ; agriculteur fort distingué et l'un des meilleurs citoyens, non-seulement du département de la Drôme, mais de toute la France.

Depuis *Crest*, sur une longueur d'environ quatre lieues et sur une largeur moyenne d'une demi-lieue, la Drôme roule et dépose un gravier que

ses eaux troubles changeraient promptement en un terrain fertile, si elles étaient contenues par des digues et répandues au moyen d'irrigations régulières ; M. Rigaud de Lisle s'en est occupé avec succès ; mais pour de telles entreprises les efforts et la fortune d'un particulier sont insuffisans. Le gouvernement impérial concourait pour un tiers aux frais de ces travaux ; les habitans espèrent obtenir la même faveur du gouvernement légitime. Cet espoir ne sera pas trompé, sur-tout si les citoyens demeurent libres de manifester leurs vœux. M. Rigaud de Lisle, qui déjà a été deux fois député à nos assemblées nationales, y sera de nouveau appelé par la confiance de ses compatriotes, et pourra plus aisément alors obtenir ce qui jusqu'ici n'a été que promis aux habitans de la vallée de la Drôme.

M. Rigaud de Lisle ne se trouvait pas chez lui ; il était allé à Crest, passer la journée au sein de la famille *Borel*, qui y fait fructifier une magnifique fabrique de draps. La nuit approchait, et nous avons repris le chemin de Loriol.

A peu de distance de Crest s'élève, tel qu'un géant énorme, la montagne de *Roche-Courbe ;*

son ombre immense, prolongée par les derniers rayons du jour, s'étendait comme un rideau funèbre, et enveloppait au loin les campagnes. M. Flaugergues m'a assuré qu'on trouvait de semblables rochers dans les Alpes, dont cette montagne est une ramification ; à l'ouest, elle est taillée à pic ; on la voit encore couronnée de frimas long-tems après que la vallée s'est parée de fleurs et de verdure.

La ville de Crest, que ce rocher semble menacer, est petite, mais industrieuse ; sa population, d'environ cinq mille ames, celle de plusieurs cantons montagneux au nord et au midi, et celle de la vallée de la Drôme, sont moitié catholiques et moitié protestantes, mais partout, en sortant du prêche ou de la messe, les habitans se réunissent à table, au bal, dans les marchés, dans les foires ; la différence des croyances n'en apporte aucune dans les transactions et les rapports des citoyens ; les mariages entre les fidèles de l'une et de l'autre communion sont fréquens ; le sexe des enfans décide sous quelle loi ils seront élevés ; les fils suivent la religion du père, les filles la religion de leur mère, et l'on voit le ministre et le curé, animés du même esprit de to-

lérance et d'accord sur la morale, éviter toute controverse sur le culte. Ainsi partout les catholiques et les protestans, enfans du même Dieu, vivraient en bons frères, si le fanatisme et l'ambition ne s'agitaient incessamment au milieu d'eux pour les diviser. Le lendemain nous avons repris de très-bonne heure, M. de Flaugergues et moi, le chemin de *Valmi;* il m'a fait remarquer, à la droite de la route, le village de *l'Etoile*, où habita pendant quelque tems le fils de Charles VII, si indigne d'un tel père, le chef et l'auteur de *la guerre de la Praguerie;* Louis XI, *puisqu'il faut l'appeler par son nom.*

Au bas du coteau de *l'Etoile* se trouve une masure, jadis décorée du nom de château, et qui fut un fief de Diane de Poitiers. Au-delà est le village d'*Upie*, où naquit ce Didier, qui a fait partager à ses juges la funeste célébrité qu'il s'est acquise. Des savans ont cru reconnaître dans le plateau d'Upie le champ de bataille où Marius vainquit les Teutons.

Plus loin, M. Flaugergues me fit encore remarquer la petite ville de *Chabreuil;* c'est sur un coteau, près de cette ville, que le jeune et brave

colonel Moncey, étant à la chasse et voulant franchir un fossé, s'appuya sur son fusil, dont le coup partit et le blessa mortellement. Nous sommes arrivés de bonne heure à Valence. Appelé par ses affaires, M. Flaugergues m'a quitté, non sans me permettre de lui écrire et d'entretenir avec lui des relations dont je venais d'apprécier le charme. J'avais des lettres pour M. *Béranger*, auteur justement estimé d'un ouvrage sur *la justice criminelle en France*. Il venait de partir pour Paris, ce qui m'a déterminé à ne faire qu'un très-court séjour à Valence.

J'y suis descendu à l'hôtel Blanchon, où je me suis fait donner un guide, non pour me conduire dans la ville, mais pour me ramener au logis ; car dans les lieux que je ne connais pas j'aime à errer au hasard. Mon guide a mal compris ma pensée : il m'a mené droit à la cathédrale, et me plaçant dans le chœur vis-à-vis d'un tableau représentant saint Sébastien · *Voilà une belle peinture*, me dit-il du ton dont il aurait dit : *Voilà une bouteille de bon vin*. On sait que ce tableau est attribué à Annibal Carache ; tradition d'autant meilleure à conserver qu'il est plus difficile de prouver le fait ; dans l'état de

dégradation où se trouve aujourd'hui ce tableau, il est urgent de le restaurer. Pourquoi l'administration néglige-t-elle ce soin ? serait-ce, par hasard, un empiètement sur l'autorité ecclésiastique ? Je passai de cet examen à celui d'un buste du pape Pie VI, que mon guide m'indiqua par sa phrase favorite : *Voilà un beau marbre.* Pie VI est mort à Valence en 1799 ; ce vieillard vénérable, dont la longue vie ne fut pas seulement consacrée aux actes de son saint ministère, mais à des entreprises d'une grande utilité publique, était digne d'un meilleur sort. Le pont qui sur la route de Pesara à Terni, appelée route *del Forno*, lie deux montagnes séparées par un torrent profond ; les dessèchemens des marais Pontins, les canaux et la route qui les traversent, la fondation d'un asile pour fournir du travail aux filles pauvres de Rome, l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre, le musée du Vatican, rendent la mémoire de Pie VI également chère aux amis des arts, aux philantropes, et sur-tout aux hommes qui placent les entreprises grandes et utiles au premier rang des titres de gloire.

Au sortir de la cathédrale nous avons ren-

contré un détachement du 3e régiment d'artillerie à pied, dont l'école est à Valence. *Voilà un beau régiment*, n'a pas manqué de me dire mon guide. En effet, ce corps est superbe : j'ai admiré la tenue des officiers et même des simples artilleurs. Avant la révolution, les régimens de la Fère et de Grenoble étaient en garnison à Valence.

Vis-à-vis le cabinet littéraire de Borel, mon guide m'a dit : *Voilà les fenêtres de l'appartement de M. Bonaparte*, phrase qu'il n'a pourtant point *embellie* de son dicton ordinaire. Je lui ai demandé s'il avait connu ce M. Bonaparte. « Non, m'a-t-il répondu ; mais du tems qu'il était à Valence, ma mère était sa blanchisseuse ; il n'était pas encore empereur, mais il était déjà lieutenant. Il allait souvent dans la famille Montalivet, que ma mère avait aussi l'honneur de blanchir. Quand M. Bonaparte a été empereur, il a oublié ma mère, mais il s'est souvenu de M. Montalivet. »

Je suis entré au cabinet littéraire du libraire Borel pour y parcourir les journaux. Des jeunes gens y discutaient avec toute la vivacité de leur

âge sur les titres de la ville de Valence à la considération et à l'estime publiques. « Je conviens, disait l'un deux, qu'ici les hommes qui se vantent d'être exclusivement *gens comme il faut* n'ont pas tous une idée bien juste de leurs droits et de leurs devoirs ; mais il n'en est pas de même du reste de la population, et son patriotisme est aussi pur qu'éclairé. — En effet, reprit un autre jeune homme d'un ton un peu railleur, dans une ville qui possédait une université où Cujas a professé le droit, et qui, jusque dans les derniers tems, a possédé des professeurs fort distingués, les devoirs et les droits de chacun doivent être bien connus. Cependant on assure que ces fameux professeurs n'ont pas toujours fait des licenciés qui leur ressemblent. — Est-il un professeur qui ne s'honorât de ressembler à M. Béranger? — Il n'en est pas; mais pensez-vous que si Cujas revenait au monde il avouerait pour ses disciples les magistrats qui ont mis en jugement un de nos camarades pour avoir eu la témérité d'examiner le sens de cette inscription, mise sur la porte de leur prétoire :

Non loca viros, sed viri loca honorata reddunt.

— C'est, je l'avoue, se montrer un peu chatouilleux ; et il doit être permis à chacun d'examiner la justesse d'une inscription qui saute aux yeux de tout le monde ; mais dans le petit écrit de notre ami sur la jurisprudence du tribunal de police correctionnelle, n'y avait-il pas un peu de malice ? Demander si c'est la vanité ou la modestie qui a fait choix de cette inscription, n'est-ce pas faire une question d'autant moins polie qu'elle semble appeler une réponse impertinente ? — Et quand cela serait ? Depuis quand la malice est-elle du ressort des tribunaux ? Faudrait-il aussi traîner sur le banc des accusés un homme qui s'aviserait de demander si nos autorités ne voient dans les cascades, dans les chutes d'eau de Valence et de la banlieue que des abreuvoirs et des fontaines, au lieu d'y apercevoir des moteurs puissans dont il leur serait si facile de tirer parti au profit de l'industrie ? Serait-il digne de la hart le voyageur qui prierait M. le maire de lui indiquer le lieu de la ville où il a fait élever un monument en l'honneur de Championnet, qui, soldat adolescent, assista au siège de Gibraltar, et général à trente ans se

distingua aux armées de la Moselle, de Sambre-et-Meuse, à la bataille de Fleurus, au passage du Rhin, à Neuwied, à la prise de Dusseldorf, à celle de Wurtzbourg; qui, en Italie, fit prisonnier le général en chef Mack avec tout son état-major, après avoir dispersé son armée; qui, à la tête de l'armée des Alpes, battit les Autrichiens à Fénestrelles, les chassa de la rivière du Levant, et mourut presqu'à l'entrée de sa brillante carrière. Valence le vit partir chef de bataillon, et n'a revu de lui que sa dépouille mortelle. Où sont ses cendres? où sont ses honneurs? »

« La négligence des magistrats, reprit le défenseur des Valentinois, pourra sans doute accuser le patriotisme et les lumières des habitans, lorsque les citoyens choisiront leurs officiers municipaux; jusque là cette négligence ne prouvera que les erreurs de l'autorité. La gloire d'une ville tient à l'illustration des hommes nés dans ses murs; les fautes, les omissions et les bévues de nos gens en place n'empêcheront pas plus la postérité que la génération présente de dire en parlant de Valence : *C'est la patrie du général Championnet et du publiciste Béranger.*

— C'est, je l'avoue, se montrer un peu chatouilleux ; et il doit être permis à chacun d'examiner la justesse d'une inscription qui saute aux yeux de tout le monde ; mais dans le petit écrit de notre ami sur la jurisprudence du tribunal de police correctionnelle, n'y avait-il pas un peu de malice ? Demander si c'est la vanité ou la modestie qui a fait choix de cette inscription, n'est-ce pas faire une question d'autant moins polie qu'elle semble appeler une réponse impertinente ? — Et quand cela serait ? Depuis quand la malice est-elle du ressort des tribunaux ? Faudrait-il aussi traîner sur le banc des accusés un homme qui s'aviserait de demander si nos autorités ne voient dans les cascades, dans les chutes d'eau de Valence et de la banlieue que des abreuvoirs et des fontaines, au lieu d'y apercevoir des moteurs puissans dont il leur serait si facile de tirer parti au profit de l'industrie ? Serait-il digne de la hart le voyageur qui prierait M. le maire de lui indiquer le lieu de la ville où il a fait élever un monument en l'honneur de Championnet, qui, soldat adolescent, assista au siège de Gibraltar, et général à trente ans se

distingua aux armées de la Moselle, de Sambre-et-Meuse, à la bataille de Fleurus, au passage du Rhin, à Neuwied, à la prise de Dusseldorf, à celle de Wurtzbourg; qui, en Italie, fit prisonnier le général en chef Mack avec tout son état-major, après avoir dispersé son armée; qui, à la tête de l'armée des Alpes, battit les Autrichiens à Fénestrelles, les chassa de la rivière du Levant, et mourut presqu'à l'entrée de sa brillante carrière. Valence le vit partir chef de bataillon, et n'a revu de lui que sa dépouille mortelle. Où sont ses cendres? où sont ses honneurs? »

« La négligence des magistrats, reprit le défenseur des Valentinois, pourra sans doute accuser le patriotisme et les lumières des habitans, lorsque les citoyens choisiront leurs officiers municipaux; jusque là cette négligence ne prouvera que les erreurs de l'autorité. La gloire d'une ville tient à l'illustration des hommes nés dans ses murs; les fautes, les omissions et les bévues de nos gens en place n'empêcheront pas plus la postérité que la génération présente de dire en parlant de Valence : *C'est la patrie du général Championnet et du publiciste Béranger.*

Tout le monde fut du même avis, et ces derniers mots mettant fin à la dispute, je regagnai doucement mon auberge, non sans être encore une fois arrêté par les exclamations de mon guide. *Voilà une belle prison!* s'écria-t-il en me faisant remarquer un grand bâtiment dont, en effet, pour une prison, l'extérieur est assez beau. « J'ai ouï dire à ma mère, continua-t-il, que cette prison a été bâtie par les fermiers-généraux exprès pour y renfermer les contrebandiers, parce que, dans le bon tems, ils n'étaient jugés qu'à Valence; c'est dans cette prison que Mandrin fut enfermé. Le drôle de voleur! il payait exactement et grassement la dépense qu'il faisait chez les paysans; il aurait tué de sa main tout homme de sa bande qui se serait permis d'attaquer un particulier; mais les soldats des fermes étaient ses ennemis; il leur avait déclaré la guerre, et leur en faisait payer les frais en s'emparant des fonds publics. N'est-il pas vrai que c'était un drôle de corps? aussi fut-il rompu vif; et si vous avez entendu le dicton: *rompu de Valence*, vous saurez que c'est à Mandrin que nous en sommes redevables. »

J'ai trouvé à la porte de l'hôtellerie une voi-

ture qui allait partir pour Romans ; j'y ai pris place et suis sorti de Valence quelques heures après y être entré.

Mes compagnons de voyage étaient des jeunes gens d'une gaîté un peu turbulente, mais pleins d'égards et de respect pour la vieillesse : tous grands chasseurs, il n'était pas, dans le pays que nous traversions, un arpent de terre qu'ils n'eussent parcouru : reconnaissant à mon habillement, peut-être à mon langage, que j'étais étranger, ils s'empressaient à l'envi de me nommer les lieux, de me faire remarquer les coteaux, les bois, les villages qu'ils estimaient mériter l'attention des voyageurs. En descendant la côte par laquelle on arrive à Valence, nous laissions à notre gauche la route de Tain. « Si les collines s'enlevaient comme des tableaux, dit un de ces jeunes gens, il y en a deux près de cette ville que les Anglais nous eussent volées, même de préférence au *Saint-Jérome* et à la *Transsubstantiation :* ce sont l'*Hermitage* et *Côte-Rotie ;* heureusement ces délicieux vignobles ont besoin pour porter leurs fruits du soleil du Dauphiné, et les brouillards de l'Angleterre sont aussi ennemis du dieu des vendanges qu'ils le sont du

dieu des beaux-arts. » Cette observation m'a prouvé qu'il n'est pas nécessaire, pour bien juger les Anglais, d'habiter les côtes de la Manche. Les plaines entre *Mortellier* et *Beaumont* n'attirent point les yeux distraits par le spectacle majestueux des hautes montagnes qui des bords du Rhône et de l'Isère s'élèvent en amphithéâtre dans l'horizon immense et lointain où les sommets neigeux des Alpes cotiennes se confondent avec les nuages du ciel ; mais la force et la beauté de la végétation qui s'y déploie annoncent de toutes parts la richesse du sol.

» Cette richesse, me dit un des jeunes voyageurs, consiste plus encore dans la valeur presque idéale des terres que dans l'abondance de leurs produits. Dans la partie du Dauphiné que vous venez de parcourir, le prix des propriétés, principalement des petites, est excessif ; les terres s'y achètent à deux et même à un et demi pour cent de revenu, parce que les paysans en sont possesseurs et cherchent par des améliorations continuelles à augmenter la valeur du fonds. Le plateau assez vaste sur lequel nous nous trouvons dans ce moment appartenait autrefois à la maison de *Bajane*, dont tous les membres émigrè-

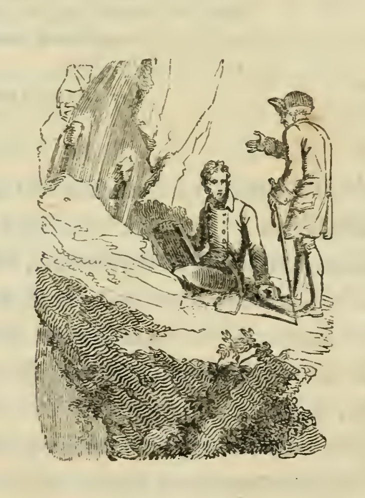
rent au commencement de la révolution ; leurs biens furent vendus, et il n'est point un paysan qui n'en ait acheté quelque portion. Le terrain que vous voyez était entièrement négligé : il n'y croissait que des bruyères ; le voilà couvert de mûriers, de vignes, de moissons, et cette utile métamorphose s'est opérée en peu d'années. Dans les lieux mêmes où le roc était presqu'à nu, les nouveaux propriétaires ont transporté de la terre végétale prise dans la plaine ; et l'on estime que les récoltes qui se font maintenant sur le plateau sont à ce qu'il produisait autrefois comme trois cents est à mille.

» C'est à ces améliorations prodigieuses, c'est à la division des propriétés qu'on doit attribuer l'excellent esprit des campagnes et l'aversion presque fanatique des paysans pour toute modification à l'ordre constitutionnel. De tels hommes ne disent point : *Ubì benè, ibi patria ;* pour eux, la patrie est le sol qui les a vus naître, qu'ils arrosent de leurs sueurs, qu'ils fécondent de leurs travaux, sur lequel ils peuvent dire : *Ces bornes, ces fossés, ces haies, sont les limites de mon champ ;* aussi sont-ils prêts à s'armer pour défendre et leur champ et les lois qui leur en garantissent la propriété.

» Selon Rousseau, sitôt que quelqu'un dit des affaires de l'Etat : *Que m'importe?* l'Etat est perdu. Nous sommes ici, du moins, bien loin du tems où les habitans des hameaux étaient étrangers aux affaires générales : les paysans du Dauphiné, comme ceux de toute la France, s'occupent beaucoup de politique, mais ils n'aiment pas qu'on en parle mal à propos ; et les sermons de ces missionnaires qui prêchent moins l'Evangile que la contre-révolution seraient fort mal accueillis par eux. En 1816, le curé d'un village que nous venons de traverser s'étant avisé de puiser hors du texte de l'Evangile le sujet d'une espèce de diatribe contre les hommes et le tems présent, fut rappelé aux devoirs de son ministère par ses nombreux auditeurs, qui, sortant sans bruit de l'église, le laissèrent seul achever un discours qui ne devait pas être prononcé en chaire. En homme sage, il a profité de la leçon, et le troupeau est revenu au bercail. »

On traverse, en arrivant à *Romans*, une espèce de faubourg nommé *le Péage ;* le pont sur lequel on passait l'Isère avait été détruit dans la campagne de 1814 par le maréchal Augereau, qui le fit sauter pour assurer sa retraite ; aussi le passage de l'Isère sur ce point était-il difficile, et quel-

quefois même assez dangereux. Ce pont vient d'être rétabli. La cathédrale, qu'on me fit remarquer, n'offre que ce que doit offrir un temple chrétien : des autels pour les sacrifices, et point de monumens pour la curiosité ; car ce n'est pas pour voir, mais pour prier, qu'on doit aller à l'église.



N° LXIV. — 31 *juillet* 1819.

SOUPER A ROMANS.

Sont grandement à louer la gentille grâce et l'honnêteté de ceux-là dont les traits mêmes de risée et de moquerie donnent plaisir et joie à ceux à qui ils sont dits.

PLUT., *Propos de table.*

On m'a demandé si je descendais dans une maison particulière ou dans une auberge : « Je ne connais personne ici, ai-je répondu, et comme je veux n'y passer qu'une nuit, toute hôtellerie me sera bonne. — La meilleure ne vaut rien, me dit un de mes compagnons de voyage ; l'usage, à Romans, est de louer des chambres pour deux ou trois jours, et même pour une seule nuit. Permettez que nous nous chargions de vous trouver un de ces gîtes, plus commodes que ne le sont les chambres d'auberge, et de vous inviter à partager avec nous un souper commandé à

l'avance, et que nous allons faire à frais communs. » Cette dernière condition m'épargnait le petit embarras d'un refus; je me suis empressé d'accepter une offre si obligeante, et de suivre, au milieu de la bande joyeuse, les rues qui conduisent vers la place publique, située presqu'au milieu de la ville. Là, j'ai trouvé dans un logement fort agréable un souper de fort belle apparence, dont mes jeunes compagnons semblaient très-avides, et qui a rendu silencieux le commencement du repas. Mais les premiers besoins satisfaits ont fait place à la gaîté, et plus d'un récit folâtre a excité la bonne humeur de la compagnie. Un vieillard n'est déplacé au milieu de la jeunesse qu'alors qu'il veut se mêler à ses jeux et changer son rôle de spectateur bienveillant contre celui d'acteur ridicule.

Je me suis contenté de déposer ma gravité d'hermite; et, loin de les repousser, je me suis plu à exciter les vives saillies de mes aimables convives. Des bons mots on est passé aux historiettes. « Je veux, s'est écrié un jeune homme dont Bacchus avait délié et non embarrassé la langue, je veux conter à Monsieur l'histoire de la *tour du Diable*; car notre ville est, comme

disent les ingénieurs, revêtue d'une chemise et flanquée de tours. Il paraît que le seigneur Lucifer ne fut pas consulté pour l'adoption de ce système de défense. Un jour donc, ou plutôt une nuit, car le diable n'aime pas la lumière, revenant de je ne sais quel couvent et allant à la Grande-Chartreuse, il passait près de Romans; fâché, sans doute, d'en trouver les portes fermées et d'être obligé de faire le tour des murs, il donna à l'une des tours un si rude coup d'épaule qu'il la fit tourner et pencher, de sorte que personne n'a pu la redresser depuis. L'auteur du mal pourrait seul le réparer, mais il s'y est refusé jusqu'ici, quelques prières qu'on lui ait faites; je devine le motif de sa résistance: cette tour penchée a été nommée *la tour du Diable*, il ne veut pas lui faire perdre un si beau nom. — Messieurs, ne fâchons pas le prince des ténèbres, dit un autre jeune homme : tout prince est respectable ou veut être respecté; peu entendent et souffrent la raillerie. Mal nous en a pris de rire aux dépens du seigneur Satanas; souvenons-nous du mauvais tour que le malin nous a joué dans le lieu même où nous retournons chasser demain. Peut-être, dit-il en me

regardant, Monsieur ne sera pas fâché d'entendre le récit de cette aventure. Toute mélancolique qu'elle fut d'abord, comme elle n'a point fini d'une manière tragique, j'éviterai de la raconter en style de Melpomène.

» Non loin de notre ville s'ouvre la riante et féconde vallée du Grésivaudan. Les Alpes s'éloignent de l'Isère en descendant à droite du côté de Lyon, à gauche vers le Comtat. A l'est de la vallée, elles s'élèvent brusquement, et jusqu'aux frontières de la France ne présentent plus que quelques pâturages, des bois, des rochers et des glaciers. C'est sur ces montagnes que vont en *alpéage* les troupeaux de la Provence, défendus par des chiens de taille colossale, et dirigés par des boucs aussi dociles que les chiens à la voix des bergers. Des pasteurs et des charbonniers sont presque les seuls habitans de ces solitudes, qui demeurent tout-à-fait désertes quand les neiges de l'automne en ont chassé les hommes et les troupeaux.

» Un hermite qui aimerait l'air vif, les magnifiques points de vue, et qui ne craindrait ni le vent, ni la neige, y serait admirablement placé.

Les moines de *Léoncel* avaient trouvé le moyen de s'y établir commodément et de s'y procurer d'immenses revenus qu'ils ne dépensaient pas tout en œuvres pies, disent certaines personnes qui ont gardé le souvenir des choses du bon vieux tems. Ces moines ont été dispersés, leurs biens vendus ont, entre les mains des paysans laborieux, quadruplé de valeur, et les jolies filles qui auraient été servantes à Léoncel sont devenues de bonnes mères de famille. En vous parlant des moines, je ne m'éloigne pas autant du diable que vous pourriez le penser; j'y reviendrai bientôt; mais nos montagnes méritent d'être connues : l'âge de Monsieur le privant du plaisir de gravir sur leurs sommets, qu'il me soit permis, à moi qui les parcours toute l'année, de lui parler des rochers et des précipices de la montagne de *Toulot*, des prairies et des fleurs de la vallée de *Bonvanten*. C'est après trois heures de marche dans des chemins extrêmement difficiles qu'on arrive à cette charmante vallée, que jamais, je crois, n'effraya de son aspect ni un cosaque, ni un gendarme. Arrosée par une petite rivière qui fait tourner quelques usines, ses heureux habitans y vivent à l'aise des seuls

produits de son fertile territoire. Mon père y trouva un asile doux et sûr contre les proscriptions de la première terreur; il était recommandé au curé, qu'il trouva disant la messe en plein air. Ce digne pasteur n'avait quitté ni ses fonctions, ni ses habits de prêtre. Déjà sa demeure hospitalière avait reçu quelques Lyonnais condamnés à mort, et dont la sécurité était telle, qu'ils ne prenaient pas même la peine de cacher leur nom.

» Les prairies de Bonvanten sont plutôt couvertes qu'émaillées de fleurs; les animaux y partagent la douce sécurité de l'homme, et s'en approchent sans crainte ou plutôt avec confiance pour en solliciter des caresses et quelquefois des morceaux de pain, dont les bœufs, sur-tout, se montrent très-friands.

» Les bergers provençaux, sensibles au vent froid et impétueux qui presque toujours règne sur la montagne, s'enveloppent de leurs larges manteaux blancs; et, retirés dans le creux des rochers, font retentir du son de leurs flûtes les échos des gorges et des vallées, tandis que d'énormes épagneuls veillent à la garde des troupeaux, affrontent seul à seul les ours les plus

formidables, et ne craignent pas de se ruer au milieu de bandes de loups que souvent ils mettent en fuite. Une chienne de cette vaillante espèce fut tuée, il y a quelques mois ; mais on la trouva noblement environnée d'ennemis, et expirante au milieu de trois loups qu'elle avait éventrés. Image de la France en 1814 ; elle avait succombé, accablée par le nombre.

» Dans ces montagnes élevées, le chêne ne croît que jusqu'à mi-côte ; plus haut, le hêtre, le mélèse et le sapin résistent seuls à l'âpreté de la température. Le bois qui couvrait le revers occidental du *Toulot* ayant été dévasté, la température s'en est ressentie ; la bise sèche a brûlé des terrains autrefois productifs ; les racines des arbres arrêtaient les terres sur le penchant des collines et favorisaient l'infiltration des eaux ; maintenant, ces eaux forment des torrens, se précipitent sur les champs cultivés et les couvrent des débris des montagnes.

» Du sommet du Toulot s'épanchent des sources nombreuses qui vont au loin former des rivières ; on voit se déployer, d'un côté, la plaine du Dauphiné, de l'autre, les nombreuses vallées qui se resserrent en gorges étroites, s'enfoncent

en tous sens dans les montagnes, et semblent remonter jusqu'aux cimes glacées du mont Blanc.

» Les sites escarpés sont ceux qui tentent le plus l'ardeur inquiète des chasseurs. Un jeune fiancé, le contempteur du diable et moi nous nous mîmes en tête, un beau jour, de gravir sur l'un des plus hauts plateaux du Toulot. On ne peut y parvenir qu'en s'accrochant au rocher, et dans certains passages qu'en montant à l'aide des échelles qui y sont clouées. Il n'est sorte de quolibets et de méchantes plaisanteries que durant cette pénible route l'ennemi de S. M. infernale ne se permît contre elle, prétendant que c'est le seul monarque sur le compte duquel on puisse dire la vérité en sûreté de conscience et de personne. Vainement je représentai à mon imprudent ami que, loin de s'en moquer, les anciens sacrifiaient aux dieux infernaux; que tout marin prudent, avant de s'embarquer, immolait une brebis noire au génie des tempêtes; mes remontrances, loin de retenir ne faisaient qu'exciter l'humeur médisante de mon camarade; qu'en est-il résulté? à peine étions-nous parvenus au haut du rocher, que le diable, qui sans doute nous suivait à la piste, a tiré l'échelle; et mon

railleur de trouver le tour plaisant, et au lieu de s'occuper à chercher une route, de courir après les lièvres et les chevreuils; mais le diable avait passé là avant nous: il n'y restait pas une gélinotte. Le jour baissait, nos provisions étaient épuisées; de toutes parts l'escarpement était tel qu'il eût fallu sacrifier sa vie pour arriver au bas du rocher. C'était un jour de fête; nous entendions à nos pieds la flûte des bergers et les danses des paysannes; mais personne ne répondait à nos cris, et les coups de fusils que nous tirions ne pouvaient être pris pour des signaux de détresse dans des contrées si fréquentées par les chasseurs. Force nous fut de coucher sur la terre, de passer sans abri et sans nourriture une nuit froide et humide, car, dans ces hautes régions éloignées des regards du soleil, l'haleine même du zéphyr est un souffle glacé.

Les premiers rayons du matin ranimèrent moins nos forces que notre courage. Toutes nos recherches furent vaines; aucune sortie praticable ne s'offrit à nos yeux: nous eûmes recours aux signaux; nos mouchoirs, nos cravates flottaient dans les airs, mais en vain, personne ne les aperçut, et le second jour se passa comme

le premier, partagé entre les souffrances de la faim et les inquiétudes d'un avenir qui nous semblait si loin en montant, et dont trente-six heures nous avaient si cruellement rapprochés. Ce rocher était devenu, pour nous, une espèce de radeau enchaîné au milieu d'un océan de montagnes. L'ennemi personnel du prince des ténèbres ne cessa de l'invectiver; mais ses imprécations avaient en ce moment plus d'amertume que de gaîté; mon autre compagnon, croyant apercevoir de loin le toit du logis de sa belle future, étendait les bras vers elle le plus amoureusement du monde, et lui demandait, d'un ton qui devait être très-risible, pardon des inquiétudes qu'il lui causait; quant à moi, patient à supporter les maux contre lesquels la prudence et le courage de l'homme ne peuvent rien, je m'occupai à ramasser des herbes, des racines, des écorces, et j'offris à mes deux compagnons de prendre part au festin. Le soleil disparut, et cette seconde nuit fut encore plus froide que la première; les songes légers n'en abrégèrent pas les heures; elles s'avançaient lentement, traînant sur leurs pas les sinistres ombres et les fantômes, enfans de la peur et du be-

soin. La troisième aurore nous trouva encore tous trois étendus, pâles, affaiblis, presque sans pouls et sans voix, évitant de nous communiquer nos pénibles sensations, adressant à nos parens, à nos amis, de tendres et sans doute d'éternels adieux, enfin, n'osant tourner les uns vers les autres nos yeux affaiblis et déjà couverts des ombres de la mort. O mystère du cœur de l'homme! Tantôt, le bruit léger de la feuille qui tombe le fait palpiter d'épouvante, tantôt, les éclats même du canon n'excitent en lui que des tressaillemens de joie. La coignée d'un bûcheron vient de frapper le pied d'un mélèse; à l'instant nous retrouvons nos forces, nous nous levons transportés, nous courons vers cet homme bienveillant, secourable; il nous indique le sentier qu'il a suivi, et dans un instant nous voilà coulant le long des rochers, descendus dans la plaine et rentrés dans la ville. Le fiancé parle d'amour, moi de bonne chère, et notre camarade chante au diable son antienne ordinaire.

» Ainsi finit une course que nous allons recommencer sous des auspices qui, sans doute, seraient plus favorables si vos forces vous permettaient de guider et de retenir notre fou-

gue imprudente, et si vous consentiez à passer quelques jours à Romans. Cette ville mérite d'être visitée, non pour la beauté de ses édifices et la régularité de son assiette, mais pour les hommes qu'elle a produits.

» De Romans au Péage, dont la population réunie n'était pas de six mille ames, il est sorti, dans le cours de la révolution, un grand nombre de militaires distingués, parmi lesquels on compte les généraux Bon, tué en Egypte ; Saint-Cyr Nuguez, dont le frère aîné, adjudant-général, a aussi été tué en Egypte ; Clément, mort en Italie ; Lacoste, Ponchalon, Montélégier, Servant, général en chef et frère de cet autre Servant, avocat-général en parlement de Grenoble, qui, le premier, porta le flambeau de la philosophie dans la jurisprudence criminelle des Français ; il mérita, comme magistrat et comme homme de lettres, les éloges de la Harpe et les suffrages de Voltaire.

» L'aspect de Romans rappelle, dit-on, d'une manière frappante, la cité sainte ; notre sol sec et pierreux, les collines sablonneuses dont nous sommes environnés, donnent quelque vraisemblance

à cette opinion, que pourrait confirmer le grand pélerin des déserts, s'il venait parmi nous ; mais nous n'avons pas l'espoir de l'y attirer : Romans ne se distingue que par l'activité de son industrie et par l'union qui règne entre ses habitans ; les mots de liberté et de patrie y rallient tous les cœurs, et jamais les discussions politiques n'y ont séparé l'ami de l'ami, le frère du frère. Un chevalier du Saint-Sépulcre pourrait-il, sans se signer, entrer dans une ville où se tinrent en 1788 ces états de Dauphiné qui les premiers proclamèrent les principes de la liberté; qui les premiers virent briller la naissante et libérale éloquence des Barnave, des Mounier? Comment se résoudrait-il à traverser des campagnes admirablement cultivées, grâce à la révolution, et qui seraient encore nues et stériles comme les sables de Jérusalem, si M. Dedelay-d'Agier *, exclu de la chambre des pairs en 1815, n'avait, en y introduisant l'usage des prairies artificielles, changé un sol aride en un terrain abondant en fourrages, et produisant une quantité suffisante de grains pour sa consommation.

* Il y a été rappelé en 1820.

» M. Dedelay fait le bien en homme qui veut procurer aux pauvres de l'indépendance et non des aumônes. Déjà d'un âge avancé, il a calculé quelle portion de ses revenus est nécessaire à ses besoins, très-bornés, et au bien qu'il veut faire par lui-même. Il a remis à ses parens le patrimoine qu'il avait reçu de ses pères, et il a fait don de tout le reste, qui consiste en biens-fonds considérables, pour l'entretien d'un hospice civil qu'il a fondé dans la commune du Péage. On ne sait ce qu'on doit admirer le plus, ou de la noblesse des sentimens, ou de la supériorité de la raison qui a dicté un acte si honorable.

» Il semble qu'on ne devrait pas craindre qu'un tel homme fût exposé à débattre ses droits devant les tribunaux. Cependant c'est ce qui vient de lui arriver. M. Dedelay avait épousé une femme aussi bienfaisante que lui, mais d'une bienfaisance moins éclairée; en se mariant, les deux époux s'étaient légué leurs biens; malgré cet acte, un confesseur trop zélé obtint de Mme Dedelay qu'elle donnât, par testament, tout son bien à l'hospice de Romans, dirigé principalement par deux prêtres, lesquels mirent à faire

signer ce testament à M. Dedelay autant d'empressement que d'arrogance ; c'est une de ces causes sur lesquelles le conseil-d'état, qui n'est pas un tribunal, se croit néanmoins en droit de porter des jugemens ; sa sentence a été équitable : les biens ont été rendus au digne et légitime possesseur, à celui à qui ils étaient assurés par contrat de mariage. De son consentement, il en est resté à l'hospice pour une valeur de trente mille francs ; il a disposé de soixante-dix mille francs en faveur d'une caisse de retraites, fondée par lui, pour les ouvriers pauvres de Romans et du Péage, et il a accompagné ce don de la fondation d'une messe, sans doute pour remercier Dieu de l'avoir protégé contre les prêtres, qui voulaient le dépouiller, ou plutôt dépouiller les pauvres, au profit desquels il n'est que l'administrateur de ses propres biens. »

J'étais décidé à ne pas partir de Romans sans voir un homme si vénérable, mais j'ai appris qu'il était alors à Paris, et comme il s'est présenté une occasion favorable pour un vieux voyageur, celle d'une voiture qui chemine doucement, j'ai remercié mes aimables convives de

leurs soins obligeans, de leur cordialité plus obligeante encore, et me suis retiré afin de prendre un peu de repos et d'être prêt pour le moment du départ de la voiture qui doit me transporter à Grenoble.

P. S. La bienveillance publique, qui daigne m'accompagner dans le voyage que j'ai entrepris, me permet de faire part à mes lecteurs de mon projet d'itinéraire. Je vais à Grenoble, où des intérêts d'esprit et de cœur me retiendront sans doute quelque tems ; je me rendrai ensuite à Lyon : cette seconde capitale de la France, célèbre à tant de titres, riche de tant de souvenirs, offrira le champ le plus vaste à mes observations.

Mes courses à travers le Jura et les Vosges me conduiront dans les départemens du Rhin, et je reviendrai passer à Paris l'hiver de 1821.

S'il était permis à un homme aussi près du terme de sa vie d'en étendre l'horizon au-delà de quelques mois, j'annoncerais dès aujourd'hui que je me propose d'achever mon tour de France dans le cours de l'année prochaine, en visitant

les départemens de l'Ouest et du Nord ; mais c'est sur-tout aux vieillards que s'adresse le précepte d'Horace :

Vitæ summa brevis spem nos vetat
Inchoare longam. *

* La brièveté du tems nous fait la loi de ne pas étendre trop loin nos espérances.



FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

DE L'IMPRIMERIE DE FILLET AINÉ, RUE CHRISTINE.


LIBRARY
MAY 18 1976
UNIVERSITY OF TORONTO

